

The Oppic logo consists of the word "Oppic" in a bold, sans-serif font, centered within a white square. This square is itself centered within a larger, thin white square border.

20

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

17



**L'Opérateur  
du patrimoine  
et des projets  
immobiliers  
de la Culture**

Rapport d'activité 2017

Édito	6
Chiffres clés	7
Temps forts	8

## I Missions

L'Oppic, un opérateur immobilier de référence	12
La stratégie en actions	14
Des instruments au service de la performance et de l'innovation	16
L'expertise à l'œuvre	20

## II Organisation

Gouvernance	28
Budget : un retour à l'équilibre confirmé	30
L'activité juridique au service des opérations	31
Une équipe mobilisée sur ses missions	32



## Opérations

Opérations en cours ou achevées	36
Répartition géographique	39
Les opérations en chiffres	40
Les maîtres d'œuvre	44
Présentation par typologies	46
• Musées	49
• Châteaux, domaines, manufactures	63
• Lieux de spectacles, d'événements, d'expositions	75
• Bibliothèques	85
• Réserves de collections et archives	91
• Enseignement supérieur	99
• Institutions	109
• Bureaux, laboratoires	115
• Équipements sportifs	121
• Ouvrages d'art	125

## Édito



Clarisse Mazoyer, présidente  
Diane Pouget, directrice générale

Opéra-Comique, salle Gémier du théâtre national de Chaillot, musée de Cluny, pont transbordeur du Martrou, quadrilatère des archives à Paris, Grand Palais... Ces opérations emblématiques ont marqué l'année.

Deux salles de spectacles modernisées et mises aux normes sont ainsi rendues aux spectateurs en 2017 : l'Opéra-Comique et la salle Gémier. Les nouveaux levers de rideaux masquent désormais les complexités techniques de ces opérations, dont la construction d'un monte décor dans les carrières de Chaillot, en sous-œuvre du palais du même nom, n'était pas la moindre.

Au musée du Moyen-Âge de Cluny et sur le Pont du Martrou, à Rochefort, les travaux battent leur plein. L'un dans la finesse exigée par l'intégration urbaine et le respect dû aux vestiges archéologiques des anciennes thermes romaines, l'autre avec la spectaculaire déconstruction du tablier du pont, module par module, convoyé par barges.

Pour leur part, le Grand-Palais et le Quadrilatère des archives de Paris, qui s'apprête à accueillir une partie des agents de l'administration centrale du ministère de la Culture et à proposer de nouveaux aménagements pour les archives nationales, ont marqué

l'activité d'études de l'établissement. Ces deux projets préparent le plan de charge de demain.

2017 est également l'année des premières réalisations des objectifs communs, élaborés avec l'ensemble des équipes de l'établissement et des tutelles, pour les années 2016 à 2018. Des étapes significatives sont franchies avec la charte de la maîtrise d'ouvrage, un reporting désormais plus formalisé et plus régulier, un décret statutaire modifié pour mieux assurer le positionnement de l'établissement, une gestion électronique des documents en cours de déploiement et, enfin, un cadre de gestion des contractuels mis en œuvre.

Enfin, les impulsions données en faveur d'une maîtrise d'ouvrage de référence produisent leurs premiers effets dans de nombreux domaines : prise en compte du coût global des bâtiments, capacité à expérimenter des innovations technologiques – y compris en secteur patrimonial – ou à être force de proposition renouvelée sur des problématiques spécifiques des monuments historiques comme celle de l'usage du plomb. Ces résultats positifs devront être approfondis et amplifiés.

C'est notre implication au quotidien.

## Chiffres clés

### LES OPÉRATIONS

**160** opérations en cours dont 74 sous mandat et 86 sous maîtrise d'ouvrage directe sur 74 sites différents

**29** nouvelles opérations

**3** inaugurations

**22** architectes (loi MOP)  
**23** architectes en chef des monuments historiques

**49 %** des opérations en patrimoine protégé

### LES MARCHÉS PUBLICS

**261** nouveaux marchés

### BUDGET DES OPÉRATIONS

**766 M€** pour l'ensemble des opérations

**162 M€** engagés

**138,3 M€** mandatés

### L'ÉTABLISSEMENT

**117** personnes

**11 M€** de budget de fonctionnement dont 8,5 M€ de masse salariale

**25** chantiers où les travaux sont présentés aux passants

**2,598 km** linéaires d'archives

**13 100** nouvelles photos

## Temps forts

11

JANVIER

Inauguration des espaces rénovés de Richelieu par François Hollande, président de la République



23

MARS

Lancement officiel de la rénovation du musée national de la Marine par le secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, Jean-Marc Todeschini



16 & 17

SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine avec présentation des opérations en cours et animations sur différents sites (Pavillon de Marsan, Hôtel national des Invalides)



23

FÉVRIER

Inauguration de la mise en lumière des façades restaurées du bâtiment Foch, des Hôtels du Petit Chimay et du Grand Chimay de l'école nationale des Beaux-Arts de Paris



29

MARS

Réouverture de l'Opéra-comique restauré à l'occasion de la visite de la ministre de la Culture



13

SEPTEMBRE

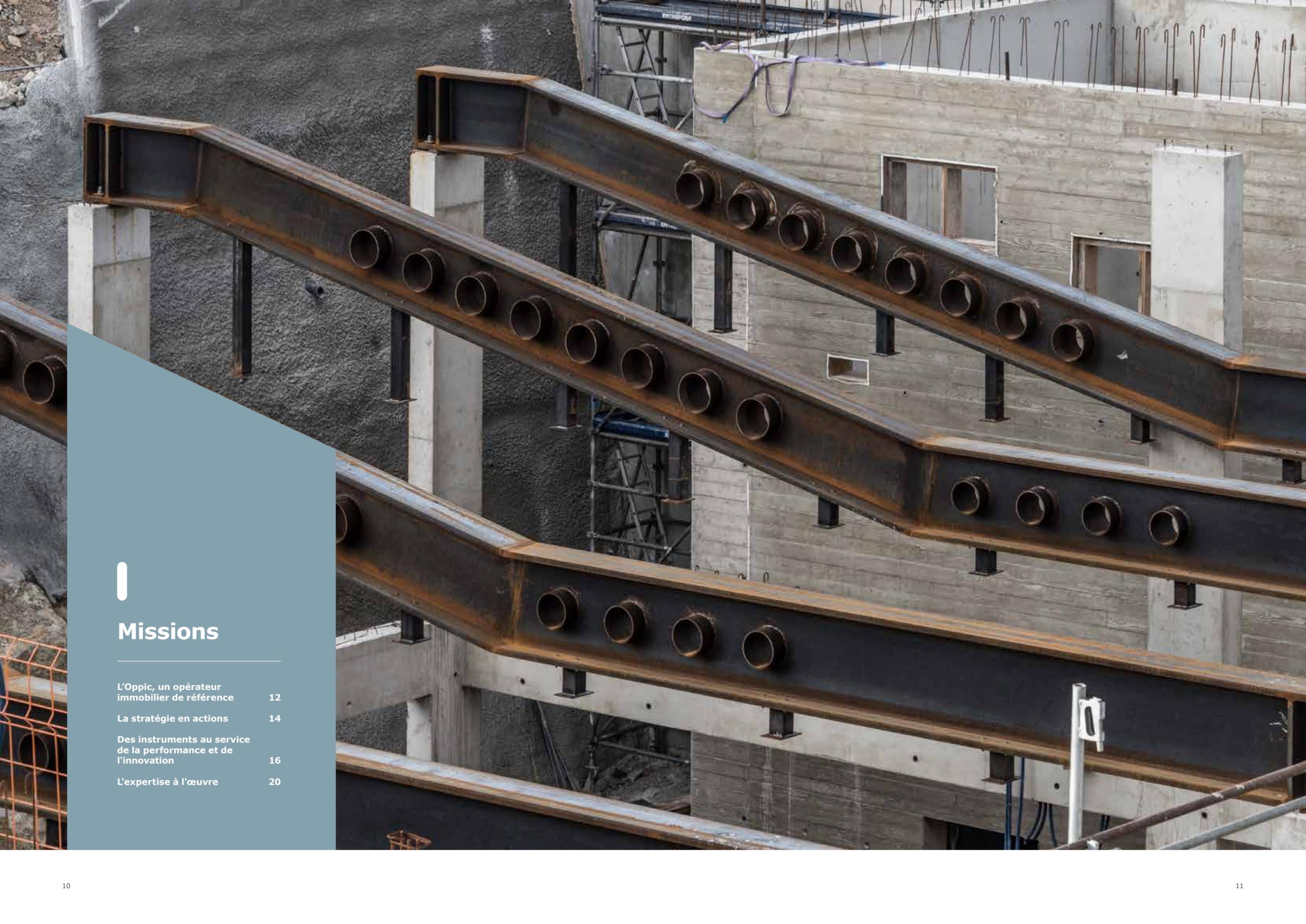
Inauguration officielle par Françoise Nyssen, ministre de la Culture de la salle Gémier du Théâtre national de la danse, Chaillot

09

JANVIER

Pose de la première pierre du nouvel accueil du musée de Cluny, musée national du Moyen Âge par Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication





## Missions

L'Oppic, un opérateur immobilier de référence	12
La stratégie en actions	14
Des instruments au service de la performance et de l'innovation	16
L'expertise à l'œuvre	20

# L'Oppic, un opérateur immobilier de référence

L'Oppic est un établissement public spécialisé dans la maîtrise d'ouvrage publique, placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Ses missions sont réalisées à titre gracieux et de gré à gré pour le compte de l'État et de ses établissements publics. À la demande du ministère de la Culture, l'Oppic peut aussi apporter son expertise de conseil aux collectivités locales. Le ministère de la Culture mais aussi le ministère des Armées, le Muséum national d'Histoire naturelle, la Direction de l'immobilier de l'État, l'Institut de France ou le Conseil économique social et environnemental (CESE) font aujourd'hui appel à l'Oppic. Le plan de charge de l'établissement, constitué de 160 opérations pour 74 sites en 2017 est validé par son conseil d'administration.

## Quatre domaines d'action

Les opérations prises en charge par l'Oppic concernent des projets de constructions neuves, mais aussi la réhabilitation, le réaménagement, l'extension ou la transformation en partie ou en totalité de bâtis anciens, classés ou inscrits au titre des monuments historiques : musées, théâtres, écoles de l'enseignement supérieur culturel, centres d'archives, centres de conservation ou bibliothèques.

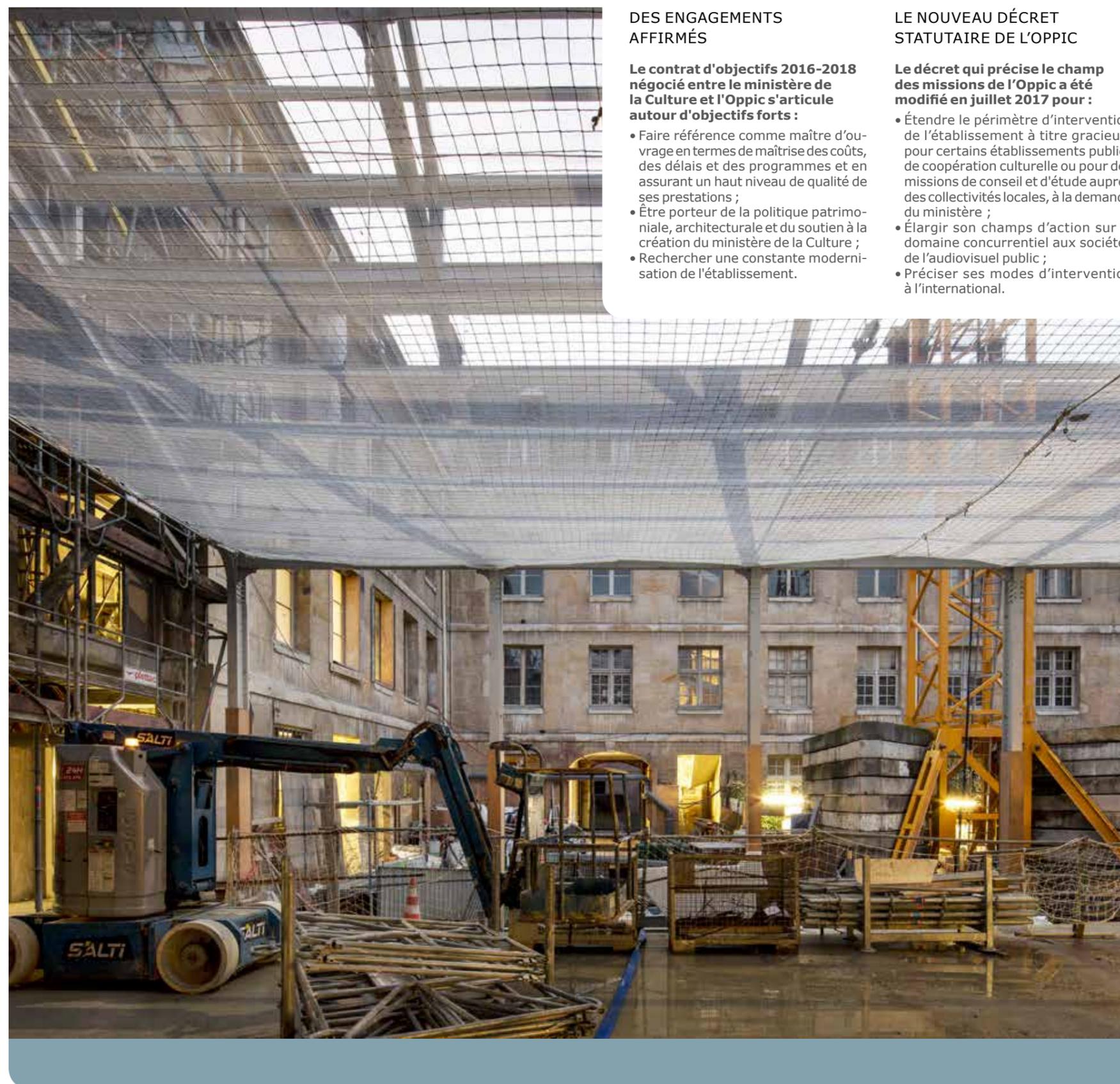
### L'Oppic intervient sur l'ensemble des étapes de réalisation d'un ouvrage. Ainsi, l'établissement :

- **Conseille et assiste** le maître d'ouvrage dans la définition et la programmation de projets liés à la réalisation de nouveaux équipements, à l'entretien et la mise en valeur d'un patrimoine existant ou encore à la mise en place de politiques transversales en faveur de l'accessibilité et du développement durable ;
- **Assure le pilotage d'opérations** de construction, de restauration, de réhabilitation et d'aménagement d'immeubles ;
- **Effectue des missions d'assistance** aux stratégies d'exploitation ou à la formalisation de politique pluriannuelles d'investissement ;
- **Participe à l'organisation de cérémonies nationales** comme la cérémonie du 14 juillet.

Le développement des missions de conseil et d'expertise en amont des opérations (études de faisabilité, etc.), la formalisation de stratégies immobilières avec la formalisation de schémas directeurs de site ou la prise en compte du coût global des équipements sur 30 ans, font de l'Oppic, un opérateur chargé de porter une politique immobilière globale.

## Un périmètre d'intervention

Le cadre juridique des interventions de l'Oppic lui permet d'utiliser, soit le dispositif du mandat parfaitement adapté aux opérations longues et complexes, soit la maîtrise d'ouvrage de plein exercice lui permettant d'intervenir pour des opérations urgentes ou plus ponctuelles. Dans ce dernier cas, les opérations sont inscrites et suivies au moyen de deux conventions : la convention-cadre Culture et le protocole Culture-Défense, lié à un partenariat entre les deux ministères depuis 2005, qui définissent annuellement le programme des travaux confiés à l'Oppic sur les monuments identifiés.



## DES ENGAGEMENTS AFFIRMÉS

### Le contrat d'objectifs 2016-2018 négocié entre le ministère de la Culture et l'Oppic s'articule autour d'objectifs forts :

- Faire référence comme maître d'ouvrage en termes de maîtrise des coûts, des délais et des programmes et en assurant un haut niveau de qualité de ses prestations ;
- Être porteur de la politique patrimoniale, architecturale et du soutien à la création du ministère de la Culture ;
- Rechercher une constante modernisation de l'établissement.

## LE NOUVEAU DÉCRET STATUTAIRE DE L'OPPIC

### Le décret qui précise le champ des missions de l'Oppic a été modifié en juillet 2017 pour :

- Étendre le périmètre d'intervention de l'établissement à titre gracieux, pour certains établissements publics de coopération culturelle ou pour des missions de conseil et d'étude auprès des collectivités locales, à la demande du ministère ;
- Élargir son champs d'action sur le domaine concurrentiel aux sociétés de l'audiovisuel public ;
- Préciser ses modes d'intervention à l'international.

## La stratégie en actions

Le contrat d'objectifs et performance (COP), élaboré avec les équipes de l'Oppic et partagé avec le ministère de la Culture, définit les orientations stratégiques de l'Oppic. 2017 est la deuxième année de mise en œuvre de ses orientations et des premiers résultats. Trois axes stratégiques guident le pilotage de l'établissement sur la période 2016-2018 et se déclinent en chantiers structurants.



1

### Partager avec les partenaires de l'établissement l'identification des responsabilités et des rôles de chacun.

Une charte de la maîtrise d'ouvrage, partagée avec le ministère de la Culture, est désormais diffusée aux nouveaux mandants de l'établissement, pour préciser le rôle de chacun.

La prise en charge des opérations constituant la « convention cadre Culture » fait l'objet désormais à 75 % d'une formalisation, présentant la mission confiée, l'enveloppe financière, le calendrier prévisionnel et la gouvernance associés.

2

### Évaluer les opérations, dans une logique de qualité.

Les dernières opérations réceptionnées font l'objet d'un rapport d'exécution remis au maître d'ouvrage pour assurer un retour d'expérience. La piscine de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, le Centre national des arts du cirque à Châlons-en-Champagne, l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg et le musée de l'Homme ont initié cette démarche.

3

### Poursuivre l'amélioration des outils et des pratiques de maîtrise des coûts et des délais.

Le système de reporting homogénéisé, autour de fiches opérations, est désormais actif pour plus de 70 % des opérations.

4

### Conforter la phase de prise en main des équipements par les utilisateurs :

- Par le développement de mission « exploitation / maintenance », distincte de la mission de base, demandée aux maîtres d'œuvre lors du démarrage de nouvelles opérations, au musée national du Moyen Âge – Thermes et hôtel de Cluny, comme celui du musée national de la Marine.
- Par des livrables spécifiques d'accompagnement de petites structures comme l'aide à la définition du plan pluriannuel d'investissement du musée des Arts Décoratifs ou de la politique de maintenance du Palais de la Porte Dorée.

5

### Sensibiliser à la réflexion en coût global des équipements :

- Avec l'arrivée à maturité des premières opérations expérimentales au Centre de conservation et d'étude de Metz où à l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles où les futurs exploitants disposent désormais d'éléments d'épure pour leur premiers budgets de fonctionnement.

6

### S'outiller pour capitaliser sur l'expérience des opérations passées ou en cours :

- Avec des rencontres sur des thématiques régulières dans le cadre « des midis de l'Oppic » : ont été traités en 2017 des thèmes comme la prévention et le traitement du plomb sur les

chantiers, les différentes utilisations du BIM, déroulé des sélections de 1 % artistique, les nouveautés dans les procédures de sélection des maîtres d'œuvre depuis 2016.

- Avec la mise en place d'un plan de classement homogène des opérations immobilières.
- Pour mieux tracer l'information, une amélioration de la complétude de l'archivage des dossiers des ouvrages exécutés (DOE) au moment de la réception des ouvrages (91 % des opérations réceptionnées en N-4 sont archivées).

7

### Communiquer pour mettre en valeur le savoir-faire de l'établissement :

- Grâce à la participation à 8 événements dans le cadre des manifestations fédératives du ministère de la Culture en faveur de l'architecture et du patrimoine, des journées de l'architecture à celles du patrimoine.
- En utilisant les installations de chantier pour présenter et expliquer le sens et la nature des travaux au public de proximité dans plus de 25 sites d'intervention.
- En mettant à l'honneur les projets et leur couverture photographique sur le site internet et nourrissant les communautés des partenaires de « newsletter » régulières.

8

### Moderniser les outils de pilotage, dans le cadre du schéma directeur des systèmes d'informations :

- Les sites Internet et Intranet ont été renouvelés.
- Une gestion électronique des documents a été largement déployée pour permettre une meilleure traçabilité et accessibilité des documents.

9

### Développer une démarche de responsabilité sociale des organisations (RSO).

Au titre du volet sociétal : la convention de partenariat avec Ensemble Paris Emplois Compétences relative à l'insertion de clauses sociales dans les marchés de travaux a été activée pour deux opérations.

Au titre du volet environnemental, quatre items prioritaires ont été identifiés :

- le label énergie carbone (expérimentation de quantification du carbone et de l'énergie sur la construction de l'École nationale supérieure de la photographie à Arles),
- les traitements des déchets (appropriation du thème par l'École nationale supérieure de création industrielle, sous la forme d'ateliers pédagogiques),
- amélioration thermique des menuiseries monuments historiques,
- le référentiel « Haute Qualité Environnementale-Bâtiment Durable » (dans le schéma directeur de la Cité des Sciences et de l'Industrie).

Au titre du volet social : le cadre de gestion de l'établissement, déclinant l'ensemble des règles de gestion des collaborateurs contractuels, a été refondu en lien avec les représentants du personnel.

Au titre du volet environnemental : des outils de communication alternatifs aux déplacements ont été mis en place, les véhicules de service remplacés relèvent désormais de la technologie hybride et la consommation de papier a été réduite.



## Des instruments au service de la performance et de l'innovation

Pour mener à bien les objectifs de son contrat de performance, notamment en matière de maîtrise des coûts, des délais et de la bonne adéquation des programmes des opérations avec les besoins du maître d'ouvrage, l'Oppic a poursuivi en 2017 la mise en chantier de plusieurs instruments de pilotage :

- La finalisation de la rédaction d'une charte de la maîtrise d'ouvrage destinée à mieux partager avec l'ensemble des acteurs concernés par les travaux, le déroulement des opérations et le rôle de chacun à chaque stade ;
- La participation au travail sur l'évaluation socio-économique des projets ;
- La poursuite du travail sur les schémas directeurs des sites prioritaires, outil essentiel pour structurer la politique patrimoniale de moyen et long terme du ministère de la Culture et de ses principaux sites.

### La charte de la maîtrise d'ouvrage

L'objectif de cette charte d'intention, est de distinguer les rôles et interventions des différents acteurs de la maîtrise d'ouvrage, avec le souci de répondre à trois préoccupations majeures : assurer un meilleur respect des programmes, assurer la maîtrise des délais et des coûts des opérations et permettre une gestion rigoureuse des marchés.

Début 2017, un groupe de travail réunissant l'Oppic et l'ensemble des acteurs du ministère de la Culture, a permis d'approfondir les propositions de l'Oppic autour de trois grandes thématiques : les études préalables et notamment l'intégration des attendus de l'évaluation socio-économique élaborée par le ministère de la Culture, la gouvernance des opérations immobilières et la mise en œuvre « pratique » du mandat sous format de repères opérationnels. Cette charte de la maîtrise d'ouvrage, présentée au conseil d'administration du 27 juin 2017, est désormais diffusée en tant que de besoin et auprès des nouveaux maîtres d'ouvrage avec lesquels l'Oppic s'engage sur un mandat.

### L'ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PROJETS

Les récentes réformes publiques ont conduit à renforcer les procédures d'évaluation et d'instruction des opérations immobilières avec notamment l'obligation de réaliser une étude socio-économique pour les projets supérieurs à 20 M€ HT, soumise le cas échéant à une contre-expertise du secrétariat général pour l'investissement pour les projets supérieurs à 100 M€ HT.

Pour accompagner les porteurs de projets et préciser les interfaces avec la commission ministérielle des projets immobiliers, le ministère de la Culture a mis en place au premier semestre 2017 un groupe de travail auquel a participé l'Oppic.

La réalisation de l'évaluation socio-économique demeure de la responsabilité du porteur de projet. Pour autant,

l'Oppic renforce sa proposition de service en déclinant lors des études préalables les attendus en matière immobilière de ce guide méthodologique d'évaluation. Ainsi, l'Oppic fournira en synthèse des études préalables pour le scénario de référence comme pour le scénario projet, les éléments suivants :

- estimation du coût d'investissement toutes dépenses confondues y compris coûts liés à la maîtrise d'ouvrage (assurances, coordination, garanties...), à la maîtrise d'œuvre et à l'adaptation au site ;
- estimation des coûts d'entretien-maintenance et de renouvellement projetés sur une période de 30 ans à compter de la mise en service du bâtiment, participant ainsi à l'approche en coût global ;

- estimation des délais de réalisation ;
- description des risques probables, quantification de la marge d'aléas adaptée à l'opération envisagée par application du diagramme d'analyse des risques qui sera à joindre à la future convention de mandat.

En 2017, ont été présentées en CMPI le programme détaillé pour l'opération de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT) ainsi que les orientations issues des études préalables menées par l'Oppic pour la réhabilitation et l'extension de l'école d'architecture de Toulouse intégrant les éléments ci-dessus. À notamment été présentée une première estimation des chroniques de coûts d'entretien-maintenance et de renouvellement projetés sur une période de 30 ans à compter de la mise en service du bâtiment.



## Les schémas directeurs

Les schémas directeurs visent à construire une approche de long terme de la gestion patrimoniale. En définissant une stratégie d'investissement immobilier pluriannuelle, il permet de donner plus de cohérence aux interventions sur les sites tout en prenant en compte les projets scientifiques et culturels qui s'y développent.

Le schéma directeur est tout à la fois un document d'orientation, de mise en visibilité et de planification partagé par tous les acteurs. Il est le support d'une vision à long terme de l'évolution d'un site associant les exigences liées aux usages, les nécessités réglementaires et l'impératif de transmission aux générations futures du patrimoine protégé et remarquable d'aujourd'hui. En 2017, une dizaine de sites majeurs sont concernés par cette démarche soit en phase études comme au Centre Pompidou, à la Cité des Sciences, à Saint-Germain-en-Laye ou au mobilier national, soit en phase réalisation, comme à Versailles, Fontainebleau, ou au Grand Palais.

### LE QUADRILATÈRE DES ARCHIVES

Le site patrimonial remarquable du quadrilatère des Archives situé dans le marais à Paris et abritant aujourd'hui l'un des sites de travail des Archives nationales a largement bénéficié de cette démarche en 2017. L'aboutissement des études préalables en 2017 aura en effet permis, pour le Quadrilatère, tout à la fois de préciser le scénario retenu pour l'aménagement des espaces tertiaires destinés à accueillir des agents de l'administration centrale du ministère de la Culture (projet CAMUS) et une première phase de travaux prioritaires pour le périmètre dédié au fonctionnement des Archives nationales. Les études préalables se poursuivront en 2018 pour aboutir à un schéma directeur global et cohérent à l'échelle du site, qui permettra de réunir les informations nécessaires au plan patrimonial, fonctionnel, technique et financier pour programmer les opérations et les enveloppes budgétaires associées aux différentes phases du schéma.

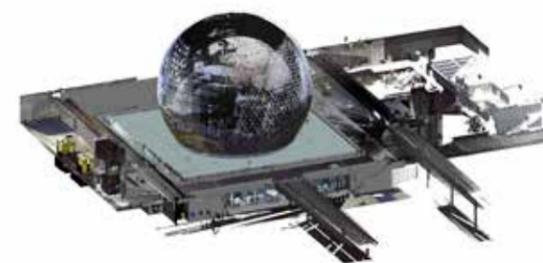
## La modélisation de l'information du bâtiment (BIM) au service des schémas directeurs immobiliers

Afin d'intégrer les démarches de modernisation de la filière - maîtrise d'ouvrage et bâtiment, de répondre aux demandes d'outils performants pour la gestion de parcs immobiliers importants ou pour expérimenter la pertinence de ces nouveaux outils au sein d'ensembles patrimoniaux anciens, l'Oppic a engagé diverses initiatives de démarche BIM (Building Information Modeling / Modélisation de l'information du bâtiment) : réalisation d'une maquette numérique dans le cadre des schémas directeurs en cours d'étude pour le site des Gobelins ou encore pour le site de la Cité des sciences et de l'industrie (voir encadré), réalisation d'une maquette numérique patrimoniale au service du schéma directeur de réhabilitation du Grand Palais, réalisation des études de la cellule de synthèse en BIM pour le chantier de l'école nationale de la photographie à Arles.

### LE BIM D'OR POUR LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Tous les bâtiments de la Cité des sciences et de l'industrie (CSI) ont été mis en exploitation dans les années 1980. Le fond documentaire associé est aujourd'hui constitué de documents papiers et de fichiers informatiques de divers formats. Dans le cadre d'une démarche innovante, Universcience (US) a souhaité mettre en place une maquette numérique de l'ensemble de son patrimoine, enrichie selon les standards BIM afin d'être le support privilégié pour les projets de rénovation et d'entretien de la Cité. Le projet de relevé et de maquette numérique de la Cité des Sciences et de l'Industrie

couvre les lots architecturaux et structurels mais aussi le relevé des lots techniques aérauliques, hydrauliques ainsi qu'un certain nombre de réseaux de conduits techniques. Au-delà de l'élaboration de la maquette elle-même la démarche inclut l'appropriation et la formation des futurs utilisateurs. Le 18 septembre 2017 à l'occasion de la quatrième édition du Trophée BIM d'Or organisée par Le Moniteur et les Cahiers techniques du Bâtiment, le « coup de cœur » du jury a été attribué à ce projet de création d'une maquette numérique pour la démarche d'anticipation du maître d'ouvrage.



### LES ENJEUX D'UNE MAQUETTE PATRIMONIALE POUR LE GRAND PALAIS

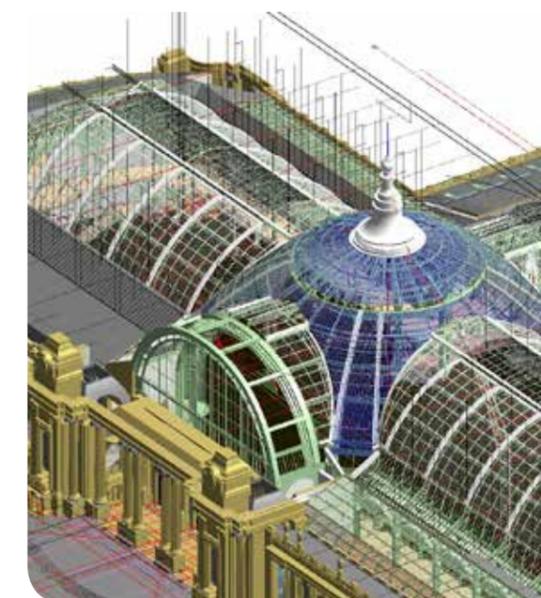
Le Building Information Modeling (BIM) permet de faire une mise à jour de la maquette tout au long du projet de restauration et d'aménagement à venir en fonction des éléments nouveaux qui interféreront sur le monument historique. Autre atout, il sera possible de relier la maquette 3D à la base documentaire de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais et aux archives numérisées en provenance des Archives nationales. Les objectifs de la réalisation de cette maquette permettent tout à la fois : une

mise à disposition de la connaissance du monument historique à l'ensemble des acteurs du projet, une appropriation de ces connaissances par chacun d'un outil de communication essentiel. Autrement dit ce système permettra de : visualiser les volumétries, les espaces d'origine du bâtiment et sa lumière ; comprendre l'assemblage des différents matériaux ; permettre aux équipes en charge de l'aménagement d'implanter leur dispositif contemporain dans un bâtiment à l'état de celui de 1900.

### QU'EST-CE QU'UNE MAQUETTE NUMÉRIQUE PATRIMONIALE ?

*L'étude de synthèse des modes constructifs constitue une analyse architecturale complète de l'état initial du Grand Palais et des éléments postérieurs qui sont appelés à être conservés dans le cadre du Schéma Directeur de Restauration et d'Aménagement (SDRA). Ce travail a pour objectif d'élaborer une véritable mémoire du cycle de vie et de l'histoire du bâtiment, de mettre en place une banque d'informations évolutive qui sera précieuse pour les différents acteurs intervenant sur le SDRA. On répertorie donc, avec cet outil, plus d'un siècle d'évolution architecturale puisque cette base de données et cette maquette virtuelle représentent non seulement l'état initial de son année de construction 1900, mais également les modifications postérieures qui y ont été réalisées au fur et à mesure des années.*

**François Chatillon**  
Architecte en chef  
des monuments historiques



## L'expertise à l'œuvre

L'Oppic déploie une expertise et un savoir-faire éprouvés sur deux domaines principaux que sont les équipements culturels et les monuments historiques. L'année 2017 confirme cette activité au service d'un patrimoine d'exception. Par ailleurs, l'Oppic affirme son engagement au regard des politiques culturelles de l'État.

## Restaurer et valoriser le patrimoine protégé

La forte dimension « monuments historiques » du plan de charge de l'Oppic ne se dément pas, avec en 2017, 49 % de sites d'interventions de l'établissement sur des bâtiments protégés, ce qui induit des relations de travail avec trois quart des membres de la compagnie des architectes en chef des monuments historiques et des liens nécessairement réguliers avec les services patrimoniaux des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) : Conservations régionales des monuments historiques (CRMH), Services régionaux de l'archéologie (SRA) comme Architecte des bâtiments de France (ABF).

Ayant à cœur de maintenir et d'actualiser les connaissances de l'ensemble des équipes de l'Oppic dans le contexte des innovations mises en place par la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), une demi-journée de rencontre avec le service du patrimoine de la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la DRAC Île-de-France a été organisée en juin, pour évoquer toutes les nouveautés en matière de réglementation patrimoniale.

Par ailleurs, deux saisines importantes de la Commission Nationale des Monuments Historiques (CNMH) ont eu lieu en 2017. Ce fût le cas avec la présentation de l'étude de la réhabilitation de l'escalier Sud-Ouest du château de Saint-Germain-en-Laye, qui marque une première phase de travaux fonctionnels du schéma directeur de ce site en mêlant impératif d'accessibilité, création contemporaine et intégration patrimoniale.

Surtout, la CNMH a pu se prononcer en janvier sur les principes fondamentaux du schéma directeur de restauration et d'aménagement du Grand Palais, à mi-parcours du travail des études d'avant-projet sommaire. Celle-ci s'est prononcée favorablement à l'unanimité sur les principes de rénovation patrimoniale, mais aussi sur des propositions de création de sorties de secours en vue d'augmenter la jauge admissible du monument, de même que le principe de création d'une terrasse, et sur le principe d'aménagements des intérieurs, notamment la rue des Palais.



**49%**

DES SITES SUR LESQUELS L'OPPIC EST INTERVENU EN 2017 SONT TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT PROTÉGÉS AU TITRE DES DISPOSITIONS MONUMENTS HISTORIQUES DU CODE DU PATRIMOINE.

**23**

ARCHITECTES EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES, SUR LES 39 EN ACTIVITÉ, ONT TRAVAILLÉ EN 2017 AVEC L'OPPIC.

## L'OPÉRATION DE RESTAURATION DES GÉNIES ET ANGES DE L'ÉGLISE DU VAL-DE-GRÂCE

L'opération de restauration des génies et anges de l'église du Val-de-Grâce que conduit l'Oppic au titre du protocole Culture-Défense illustre l'expertise que peut apporter l'établissement dans le portage de chantiers à forts enjeux patrimoniaux.

Les sculptures de 16 génies et de 8 anges réalisées par l'artiste Philippe Buyster ont été installées dans la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle et sont exceptionnelles par leur valeur historique et leur qualité artistique. La préparation du chantier a donc été l'objet d'échanges nombreux entre l'architecte en chef, Stéfan Manciulescu, la conservation régionale des monuments historiques d'Île-de-France, l'inspection des patrimoines et la conservation du Val-de-Grâce. Un protocole de restauration a été adapté à chacun des éléments sculptés. Les objectifs de conservation, de mise en valeur et de restitution des parties manquantes ont été partagés. À partir d'une prise d'empreinte réalisée par scan 3D - le moulage des génies les plus altérés ayant pu entraîner des pertes de matière irréversibles - un travail en maquette à l'échelle 1 a été imaginé.

C'est dans ce cadre particulier d'intervention sur un patrimoine fragile et surveillé que l'Oppic se place à l'interface entre les différents acteurs et garantit un allotissement des travaux le plus adapté aux savoir-faire recherchés.

Le volume important de sculptures à recréer a ainsi amené l'Oppic à définir les contours du marché de sculptures de manière à ce qu'il tienne compte de la capacité des entreprises qualifiées à répondre à la commande. Les prestations ont ainsi été réparties en quatre lots distincts. Le travail de la pierre s'effectue par ailleurs sur site, dans un atelier forain, pour éviter le transport des sculptures monumentales et les risques de dégradations. Quatre entreprises de sculpture interviennent désormais simultanément, dans un contexte de rare émulation créatrice et patrimoniale.



## Garder la mémoire des opérations

Porteur d'une politique patrimoniale de long terme pour le compte du ministère de la Culture et de ses opérateurs, l'Oppic est engagé, avec l'accord des maîtres d'ouvrages, dans une démarche de documentation des chantiers qui se traduit par un important travail d'archivage et de couverture photographique et audiovisuelle.

### Archives : plus de 30 années de maîtrise d'ouvrage conservées

Les archives de l'Oppic constituent un fonds essentiel sur la mémoire de la maîtrise d'ouvrage au sein du ministère de la Culture, puisqu'il a repris les droits des organismes qui lui ont précédés : Migt, Eppv, Eppcip, Epgl, EMOC, SNT.

### Huit versements d'archives définitives aux Archives nationales ont été effectués

Fonds de l'Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels et de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture :

- Exposition de photographies de Bogdan Konopka (2002) ;
- Photographies sur la construction de la Bibliothèque Nationale de France par Alain Goustard (1991-1996) ;
- Exposition de photographies de Sabine Delcour sur les grands projets d'architecture de l'État (2001-2002) ;
- Time lapse sur la construction du bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine (2010-2012).

### Fonds de la Mission interministérielle des Grands Travaux :

- Photographies de Marc Tulane – boîtes réservées à la Présidence de la République (1985-1986) ;
- Photographies de Claude Bricage – boîte réservée à la Présidence de la République (1985-1986) ;
- Cellule des projets en régions ;
- Carnets de notes de Mme Claudie George-François (1983-1987).

### Fonds de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture :

- Complément des maquettes du Centre des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine (2005).



**2,598 km**

LINÉAIRES D'ARCHIVES, SOIT UN ACCROISSEMENT DE 200 MÈTRES LINÉAIRES



**166**

VERSEMENTS D'ARCHIVES INTERMÉDIAIRES, REPRÉSENTANT 122,03 MÈTRES LINÉAIRES



**8**

VERSEMENTS D'ARCHIVES DÉFINITIVES AUX ARCHIVES NATIONALES



**13 100**

NOUVELLES PHOTOGRAPHIES



### FONDS PHOTOGRAPHIQUES : CONSERVER ET DONNER À VOIR

En 2017, la base de données de la photothèque s'est enrichie de 13 100 nouvelles photographies provenant, soit de nouveaux reportages de l'Oppic, soit de la numérisation du fonds argentique. Plus de 80 % des sites faisant l'objet de travaux sont couverts de manière à conserver le sens et la nature des travaux des opérations, ainsi que l'évolution des bâtiments.

Dix photographes participent en 2017 à l'enrichissement de ce fond photographique : Pascal Aimar, Thierry Arduin, Jean-Christophe Ballot, Sophie Chivet, Gilles Coulon, Frédéric Furgolle, Alexandre Lebon, Patricia Lecomte, Alexis Paoli, Caroline Rose, Patrick Tourneboeuf.

Les photographies et les montages vidéo sont visibles sur le site internet de l'Oppic.

### LES 4 ÉQUIPES LAURÉATES DES CONCOURS D'ARCHITECTURE :

**h2o Architectes, mandataire et Snøhetta, architectes associés**  
[Musée national de la Marine]

**Canal Patrick Rubin**  
[Bibliothèque publique d'information du centre Pompidou]

**Guicciardini et Magni Architeti**  
[Espaces d'exposition permanente de la BnF site de Richelieu]

**NP2F, mandataires et Marion Bernard, architecte associé**  
[Institut méditerranéen de la ville et des territoires]

## S'engager pour l'architecture

Au-delà de son activité patrimoniale liée aux compétences réglementaires des architectes en chef des monuments historiques, l'Oppic a :

Travaillé avec 22 architectes ou groupements issus de la loi MOP ;

Organisé 4 concours d'architecture ou de scénographie pour :

- la rénovation du musée national de la Marine de Paris ;
- le réaménagement partiel de la Bibliothèque publique d'information, du centre Pompidou, Paris ;
- l'aménagement scénographique des espaces d'exposition permanente, de la BnF site de Richelieu, Paris ;
- la construction de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires à Marseille.

Ces concours ont intéressés au total 264 candidats et permis de retenir 16 équipes pour présenter un projet, qui tous, dans la lignée des préconisations de la stratégie nationale pour l'architecture sont présentés sur [www.oppic.fr](http://www.oppic.fr).

Ces sélections sont l'occasion pour l'Oppic, de mettre en œuvre la politique du ministère de la Culture de soutien aux jeunes architectes lors de l'étude des candidatures. À ce titre, les équipes NP2F et h2o Architectes retenues par les jurys illustrent le renouvellement des générations pour la maîtrise d'œuvre d'opérations d'envergures.



L'OPPIC EST MEMBRE DU CERCLE DES PARTENAIRES DES ALBUMS DES JEUNES ARCHITECTES ET PAYSAGISTES (AJAP)

Créé en 1980, les albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) est un concours national ouvert aux jeunes architectes et paysagistes de moins de 35 ans, qui permet, tous les deux ans au ministère de la Culture d'attirer l'attention du public sur la qualité de ces jeunes professionnels.

En tant que membre du cercle de partenaires, composé de maîtres d'ouvrage publics et privés, d'acteurs de la diffusion

et de collectivités territoriales, l'Oppic apporte son appui aux lauréats, afin de les faire connaître et les aider à développer leur activité professionnelle.

En 2017, 8 personnalités sollicitées par l'Oppic en tant que personnes qualifiées au sein des différents jurys de concours de maîtrise d'œuvre, ont reçu ce prix, dont deux lauréats de la promotion 2016, Pierre Dufour et Anne-Julie Martinon.



## Soutenir la création grâce au 1% artistique

Instrument de soutien aux artistes et à la création, le 1% artistique offre un cadre d'action original pour favoriser la rencontre entre un artiste, un architecte et le public, en dehors des institutions dédiées à l'art contemporain. L'Oppic permet, chaque année, la réalisation de plusieurs projets de ce type dont cinq en 2017.

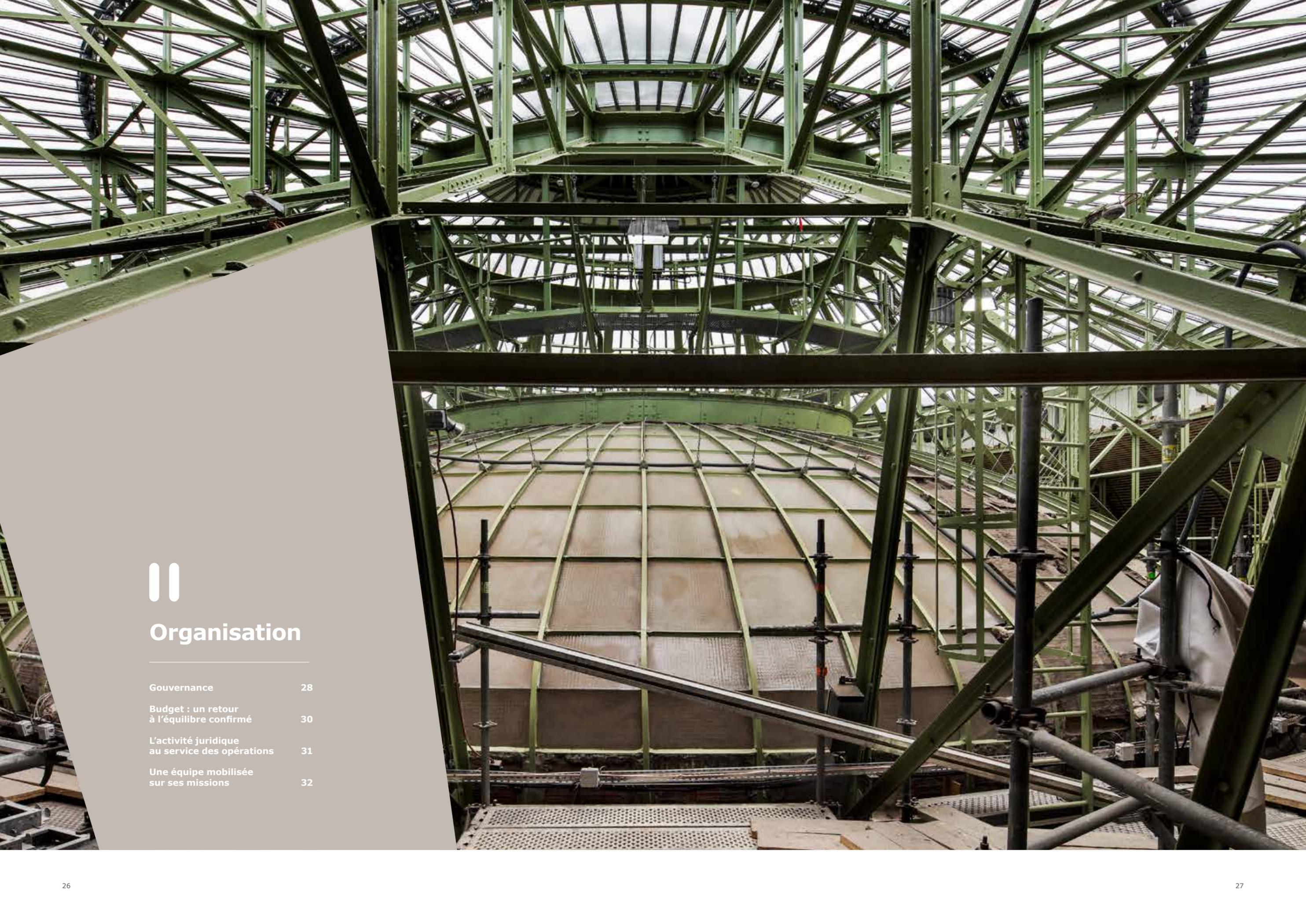
L'œuvre de l'artiste Élodie Stephan a été installée entre juillet et novembre 2017 au Centre de conservation et d'étude de Lorraine de Metz.

Le 8 juin 2017, le groupement Pablo Reinoso / Florence de Ponthaud Neyrat, a été désigné pour la création originale d'un prototype mobile pour le mobilier d'accueil du musée national du Moyen Âge, thermes et hôtel de Cluny.

Le projet du groupement Laurent Grasso / Agence Eva Albarran a été retenu à l'issue du jury du 25 avril 2017 pour l'Institut de France. L'artiste a conçu un parcours lumineux depuis l'entrée de la rue Mazarine jusqu'à l'entrée de la grande cour, jalonné par un ensemble d'objets ornementaux en marbre inspirés par l'histoire de l'art et la science des symboles.

### Des comités artistiques se sont également réunis pour :

- retenir quatre candidats pour le 1% artistique de l'école nationale supérieure de la photographie à Arles : groupement Factoid Productions / Raphaël Dallaporta, Nathanaël Abeille, Anne-Valérie Gasc, groupement Olivier Vadrot / Laurent Montaron.
- définir les espaces dans lesquels l'œuvre commandée dans le cadre du 1% artistique de la Maison Chapp en Guadeloupe, pourra se déployer.



## Organisation

---

Gouvernance	28
Budget : un retour à l'équilibre confirmé	30
L'activité juridique au service des opérations	31
Une équipe mobilisée sur ses missions	32



## Gouvernance

La gouvernance de l'Oppic repose sur une présidente exécutive, qui préside le conseil d'administration, une directrice générale, qui l'assiste dans l'ensemble de ses fonctions et assure en particulier la coordination des départements opérationnels.

La secrétaire générale est chargée du pilotage des services transversaux de l'établissement.

La modification du décret du 17 juillet 2017 a permis de rendre le conseil d'administration plus représentatif de l'ensemble des directions générales du ministère de la Culture, en y intégrant la direction générale des médias et des industries culturelles à voix consultative. La Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France demeure conviée à titre d'invitée.

Outre la présidente de l'établissement, le conseil d'administration comprend :

### Six représentants de l'État (ou leurs représentants)

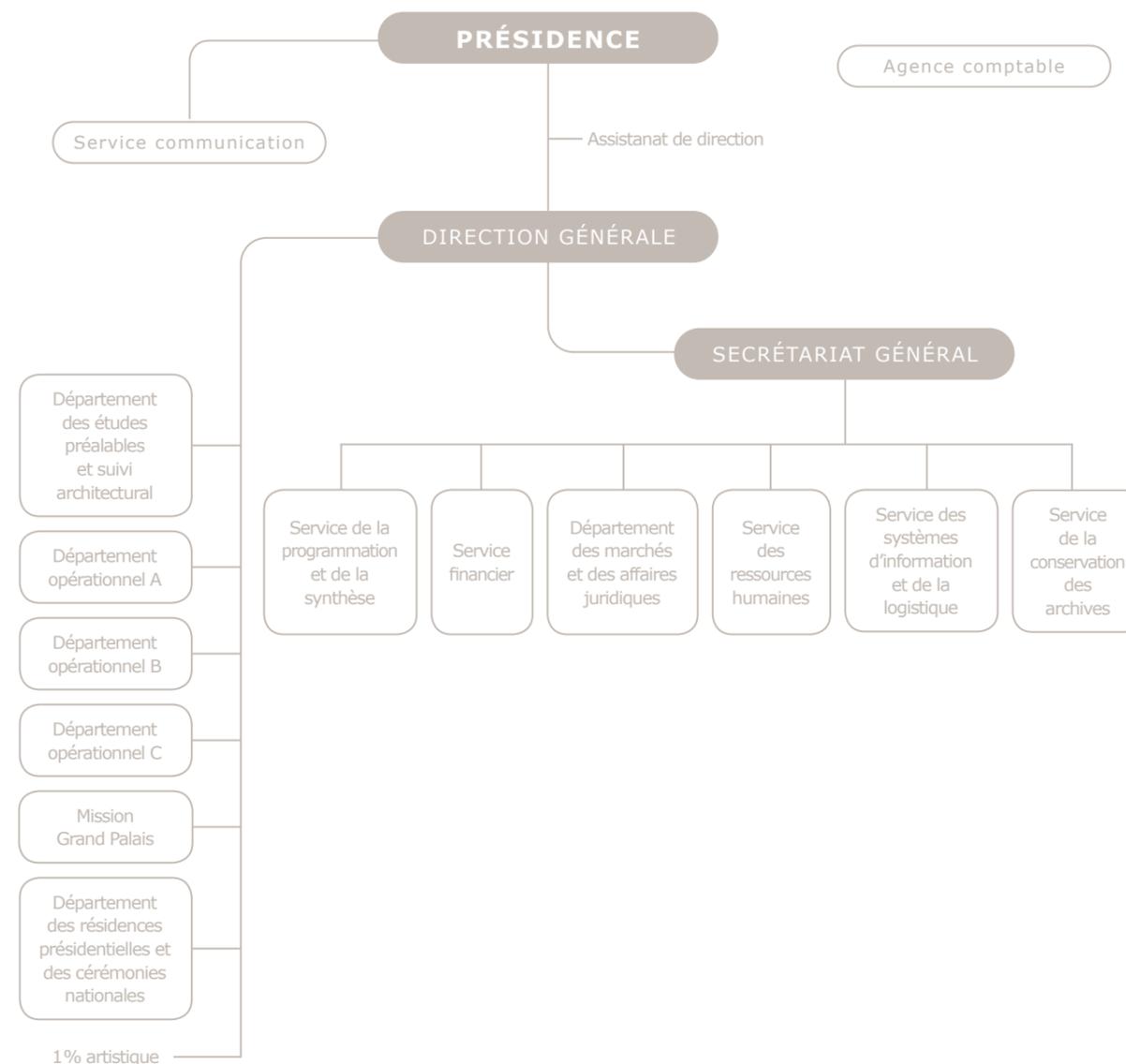
- > le secrétaire général du ministère de la Culture,
- > le directeur général des patrimoines du ministère de la Culture,
- > le directeur général de la création artistique du ministère de la Culture,

- > le directeur général des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture,
- > le directeur général des finances publiques,
- > le directeur du budget.

### Trois personnalités qualifiées

- > Marianne Kermaol-Berthomé, directrice de la Direction économique, financière, des investissements et du patrimoine de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris,
- > François Brouat, directeur de l'École d'architecture de Paris-Belleville,
- > Marie-Luce Bousseton, directrice générale de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice.

### Deux représentants du personnel de l'établissement



## Budget : un retour à l'équilibre confirmé

En 2017, le budget de fonctionnement de l'Oppic s'établit à 11 M€ en dépenses et 11,8 M€ en recettes. Pour la deuxième année consécutive, il confirme le retour à l'équilibre financier, conformément à la stratégie triennale établie en 2015, avec un résultat excédentaire de 0,8 M€, grâce à une bonne tenue des dépenses, dont l'augmentation est contenue à +2 %, et à un accroissement des produits de +14 %.

### Plusieurs facteurs d'amélioration

Si le budget des charges de fonctionnement « pilotables » de l'établissement est contenu, l'augmentation des recettes reste le principal facteur explicatif de ce retour à l'équilibre.

La subvention pour charge de service public allouée a en effet augmenté de + 1,5 M€ pour atteindre 11,7 M€ puisqu'elle constitue désormais la seule source de financement pérenne de l'établissement depuis la disparition des produits financiers de placement en 2014 (3 M€ à l'époque).

Grâce à un solde budgétaire positif, l'exercice 2017 présente pour la première fois depuis 2012 une capacité d'auto-financement positive de 0,9 M€ en 2017.

### Une approche financière qualitative et moderne

En 2017, l'Oppic a finalisé le chantier réglementaire et informatique de mise en conformité avec le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (décret « GBCP »).

Par ailleurs, conformément à son objectif d'amélioration des délais de paiement et de la qualité des actes, l'Oppic a poursuivi les actions visant à favoriser le renforcement des compétences de son réseau financier : formation des nouveaux arrivants, formation interne d'actualisation et d'approfondissement des connaissances en matière d'exécution financière des marchés, animation du réseau des gestionnaires, etc.

En parallèle, la démarche de modernisation de l'établissement se déploie afin de renforcer ses différents systèmes d'information opérationnels et support. Ainsi, l'année 2017 a permis :

- de mettre à disposition des équipes un système de gestion électronique des documents (GED) actualisé, sauvegardé et accessible de l'extérieur, pour les documents produits, organisés dans un plan de classement partagé ;
- de sécuriser les données stratégiques de programmation budgétaire et de marchés, par la création de bases de données structurées ;
- De préparer le choix d'un progiciel de suivi de projet des opérations immobilières par la production d'un cahier des charges fonctionnel.

**0,8 M€**

DE RÉSULTAT  
EXCÉDENTAIRE

**89 %**

DU BUDGET AFFECTÉ  
AU LOGEMENT DE  
L'ÉTABLISSEMENT ET  
À LA RÉMUNÉRATION  
DE SON PERSONNEL

### Principaux indicateurs patrimoniaux (compte financier 2017, en euros)

	2016	2017	Évolution
Capacité d'autofinancement	-95 277	918 885	1 064 %
Fonds de roulement	9 243 534	10 116 918	9 %
Total recettes	10 398 707	11 843 926	14 %
Total dépenses	10 761 770	11 020 050	2 %

## L'activité juridique au service des opérations

En 2017, 261 marchés ont été notifiés tous seuils confondus auxquels s'ajoutent 125 avenants aux marchés existants, de plus de 90 000 € qui ont été conclus. Au total le pourcentage d'offres électroniques reçues sur le volume total d'offres (papiers et électroniques) est de 58,21 %.

### Former et analyser

À la suite des évolutions réglementaires, jurisprudentielles et des pratiques de l'établissement, les modèles types de marchés ont été enrichis afin d'améliorer l'efficacité des procédures et d'introduire de la souplesse tout en conservant la sécurité juridique des actes.

Par ailleurs, le secteur des monuments historiques et de l'attribution de marchés sur les lots de travaux patrimoniaux a fait l'objet d'une étude particulière.

L'analyse de la dévolution des marchés, réalisée en 2017, montre un taux de pression concurrentiel intéressant, ainsi que la diversité des types de travaux recherchés (menuiserie, sculpture, peinture dorure), avec une prédominance des segments « couverture - charpente » et « maçonnerie - pierre de taille » (58 %), correspondant naturellement aux travaux en clos et couvert.

### Anticiper la dématérialisation

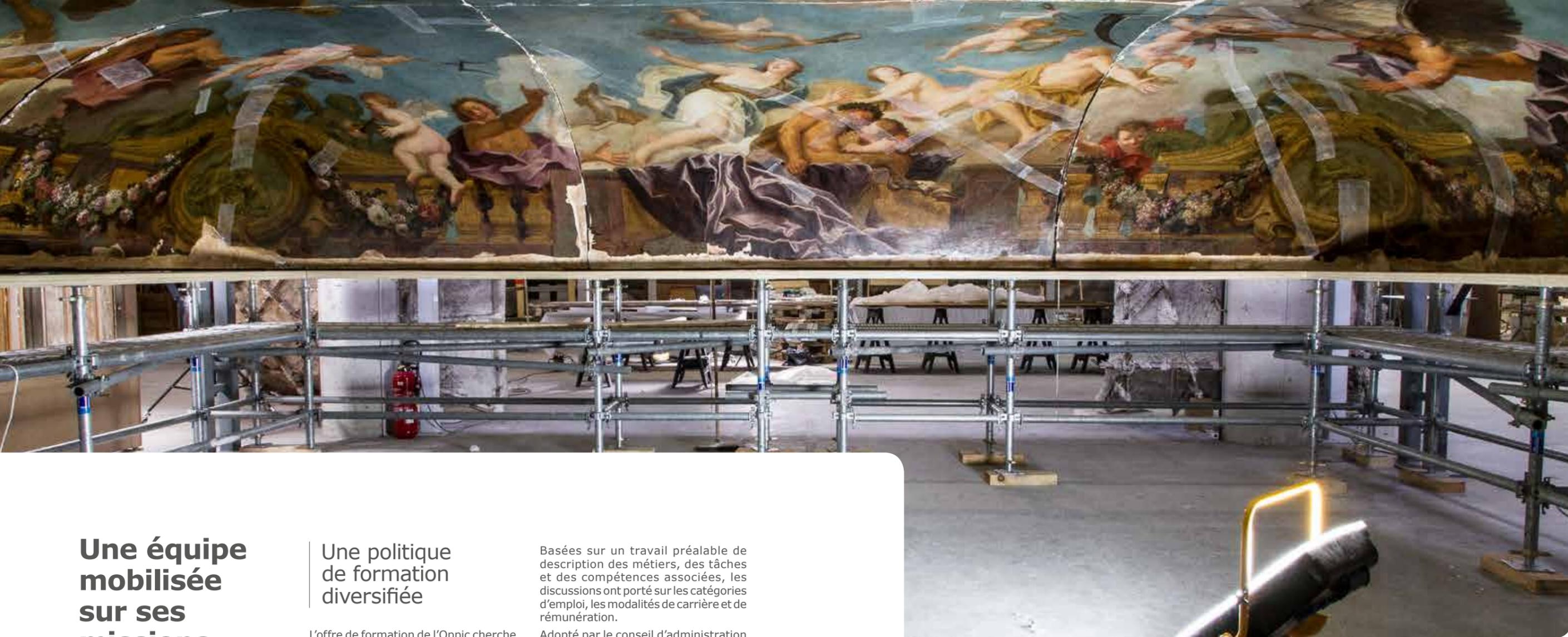
Dans le cadre de la modernisation des systèmes d'information de l'établissement tous les marchés d'un montant supérieurs à 90 000 € notifiés depuis le 01/01/2015 ont été scannés afin d'intégrer la gestion électronique des documents (GED), par anticipation du rendez-vous de la dématérialisation de la passation des marchés au 1<sup>er</sup> octobre 2018. Ces travaux constituent une étape importante du chantier 2018 de dématérialisation des marchés.

**261**  
MARCHÉS  
NOTIFIÉS

**47**  
COMMISSIONS  
DES MARCHÉS  
ORGANISÉES

**3 843**  
RETRAITS  
ÉLECTRONIQUES

**787**  
DÉPÔTS  
ÉLECTRONIQUES



## Une équipe mobilisée sur ses missions

L'année 2017 a été marquée par un volume important de recrutements, du fait de l'augmentation du plafond d'emplois passé de 111 ETPT à 118,5 ETPT entre 2016 et 2017 pour permettre la montée en charge de l'équipe dédiée à l'opération de restauration et d'aménagement du Grand Palais et pour permettre à l'Oppic de conduire l'opération relative aux études et travaux de rénovation du musée national de la Marine, pour le compte du musée national de la Marine et du ministère des Armées.

## Une politique de formation diversifiée

L'offre de formation de l'Oppic cherche à répondre aux besoins des agents mais aussi à proposer des formations adaptées au fonctionnement et aux enjeux de l'établissement. Cette politique est fondamentale pour un établissement qui fonde sa valeur ajoutée dans la technicité et le professionnalisme de ses équipes.

En 2017, 85 % des agents de l'établissement ont suivi au moins une formation avec la mise en place d'une offre de formation collective plus variée.

Cela représente 224 stagiaires formés sur les thématiques liées à la dépense publique, les marchés publics ou la maîtrise d'ouvrage publique sur monuments historiques.

## Un nouveau cadre pour les personnels contractuels

Attendue depuis plusieurs années, la réforme du cadre de gestion des agents contractuels de l'Oppic constitue un axe de modernisation important. Le cadre de gestion précédent, établi en 2001, était devenu au cours du temps obsolète.

Basées sur un travail préalable de description des métiers, des tâches et des compétences associées, les discussions ont porté sur les catégories d'emploi, les modalités de carrière et de rémunération.

Adopté par le conseil d'administration de l'Oppic le 27 juin 2017, il a été mis en place dès la rentrée 2017 et a permis le repositionnement d'une dizaine d'agents.

Parallèlement, l'inscription des emplois de l'Oppic sur le décret-liste permettant de recruter des contractuels sur les emplois permanents a été modifiée le 1<sup>er</sup> avril 2017. La liste des emplois dérogatoires inscrits pour l'Oppic est maintenue sur l'ensemble des emplois opérationnels.

## Anticiper les évolutions

En 2016, l'élaboration du répertoire des métiers et des compétences de l'Oppic a fait émerger des métiers en évolution.

L'Oppic a ainsi lancé une démarche de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, pour le métier de gestionnaire administratif et financier, pour élaborer un plan d'accompagnement et de développement de nouvelles compétences au regard de l'évolution du métier.

36%  
HOMMES

117  
PERSONNES

64%  
FEMMES

MOYENNE  
D'ÂGE

44  
ANS

16,6%

de fonctionnaires  
en détachement (TD)

71%

DE FONCTIONS  
OPÉRATIONNELLES

65%

D'AGENTS  
CADRES

85%

DES AGENTS ONT  
SUIVI UNE FORMATION

83,3%

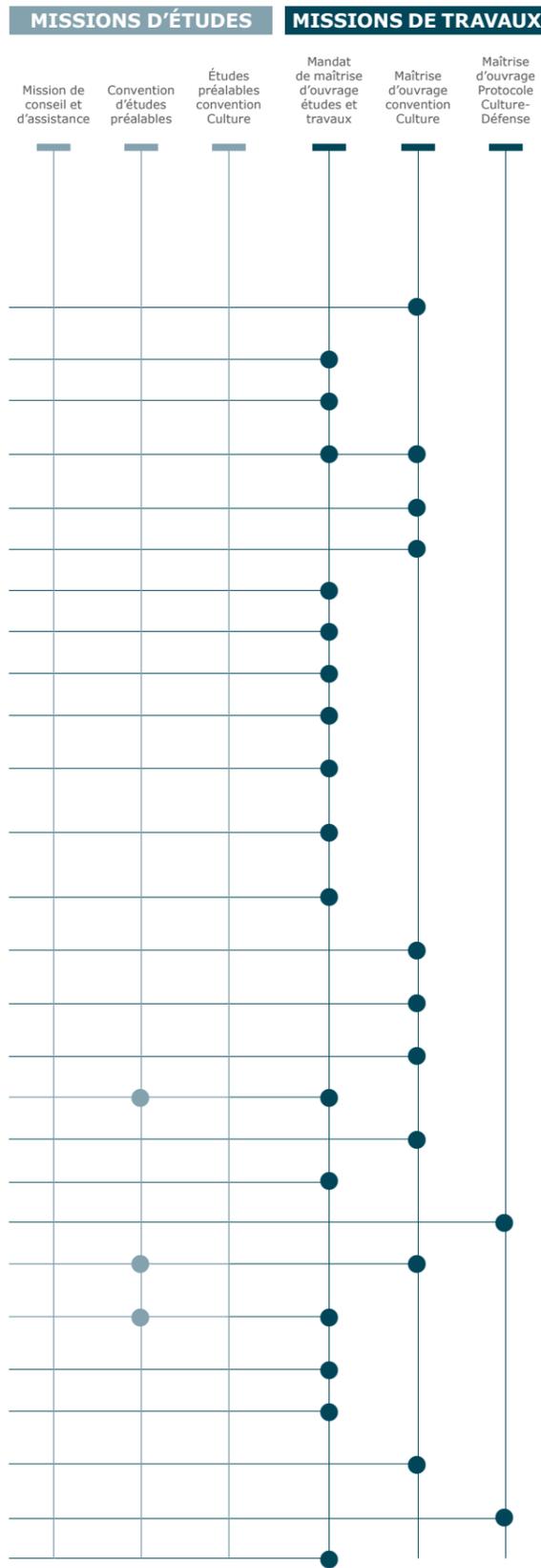
d'agents contractuel



## Opérations

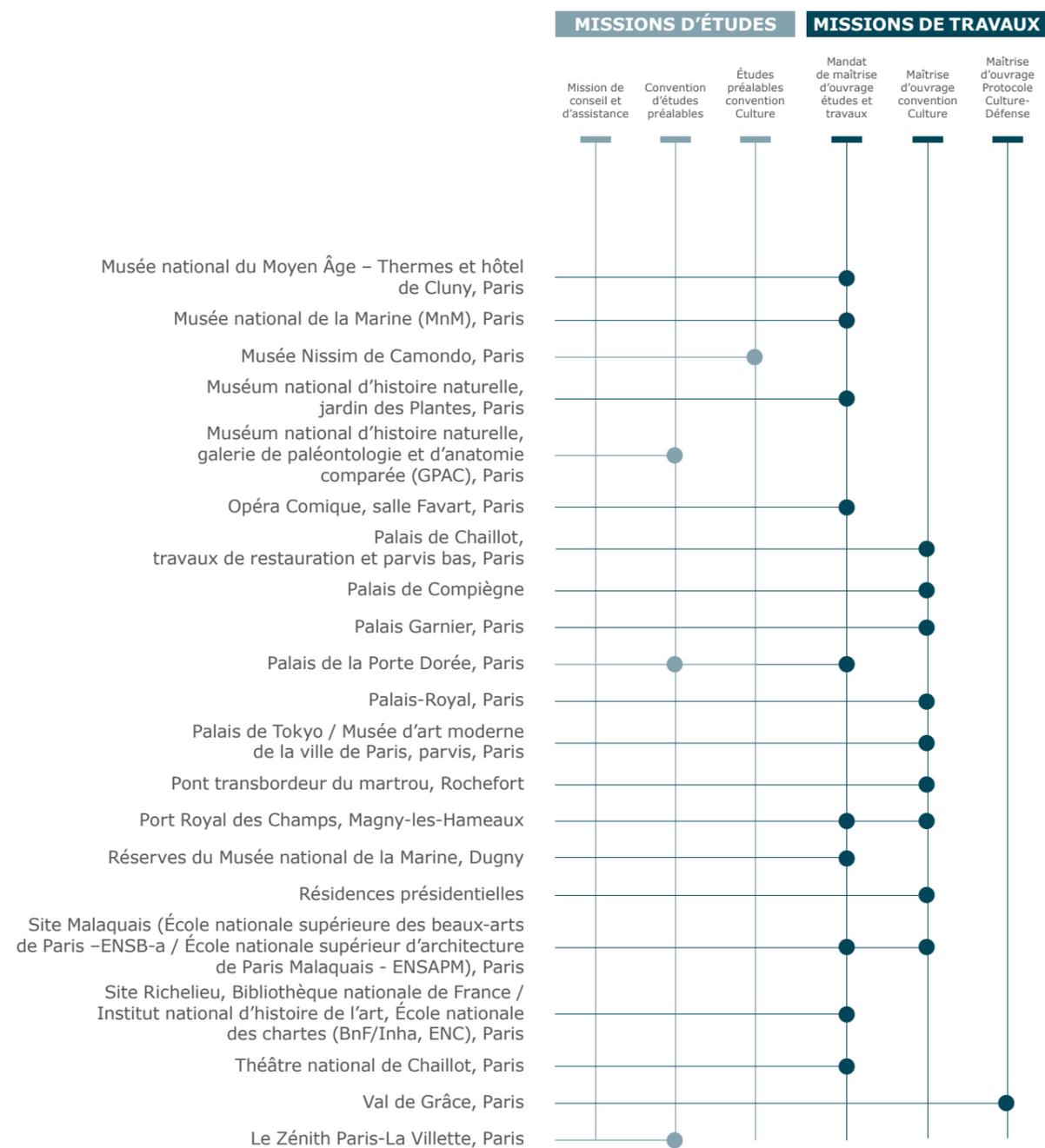
<b>Opérations en cours ou achevées</b>	<b>36</b>
<b>Répartition géographique</b>	<b>39</b>
<b>Les opérations en chiffres</b>	<b>40</b>
<b>Les maîtres d'œuvre</b>	<b>44</b>
<b>Présentation par typologies</b>	<b>46</b>
• Musées	<b>49</b>
• Châteaux, domaines, manufactures	<b>63</b>
• Lieux de spectacles, d'événements, d'expositions	<b>75</b>
• Bibliothèques	<b>85</b>
• Réserves de collections et archives	<b>91</b>
• Enseignement supérieur	<b>99</b>
• Institutions	<b>109</b>
• Bureaux, laboratoires	<b>115</b>
• Équipements sportifs	<b>121</b>
• Ouvrages d'art	<b>125</b>

# Opérations en cours et achevées

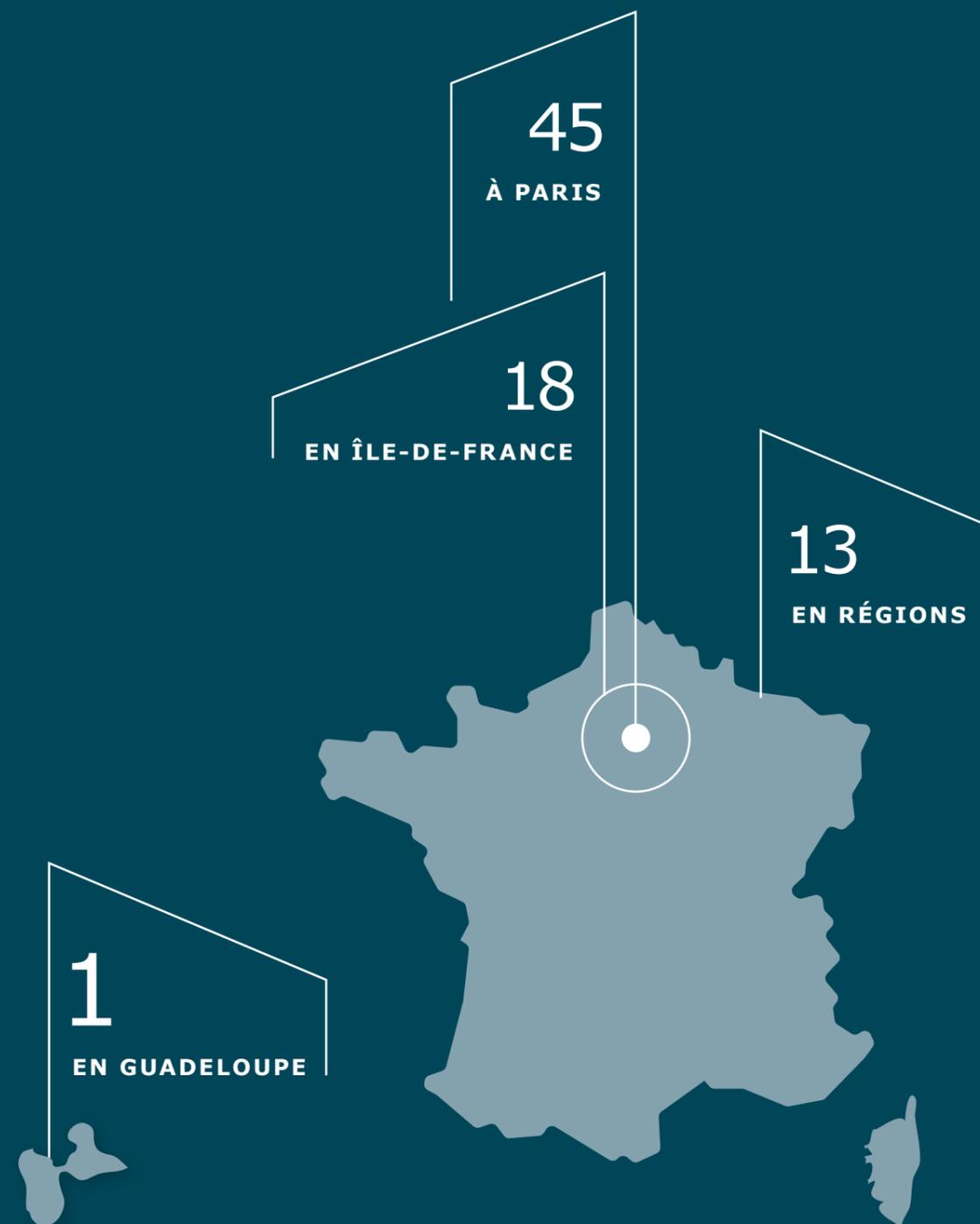


# Opérations en cours et achevées

SUITE



# Répartition géographique



## Les opérations en chiffres

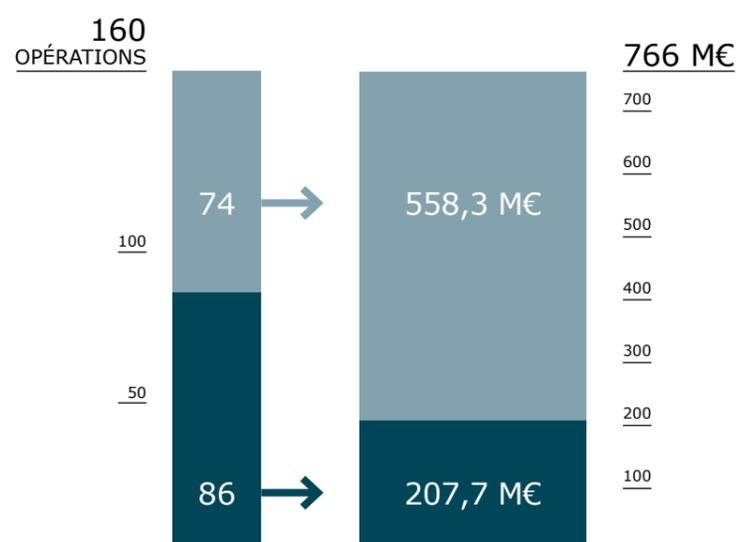
Avec 29 opérations nouvelles inscrites au plan de charge de l'établissement en 2017, le nombre d'opérations, avant clôtures comptable de l'exercice, s'élève à 242. L'établissement a, par ailleurs, clôturé comptablement 82 opérations bénéficiant d'un quitus, soit 160 opérations à fin 2017. Les opérations clôturées concernaient principalement des opérations de mise en œuvre des agendas d'accessibilité (ADAP), de montant modeste.

### Stabilisation de l'encours des opérations, retracé dans les comptes de tiers

L'encours représente le coût cumulé de l'ensemble des opérations dont l'Oppic a la responsabilité, tout mode d'intervention inclus : soit en tant que maître d'ouvrage délégué, dans le cadre de conventions de mandat individuelles, pour les opérations les plus importantes, soit en tant que maître d'ouvrage de plein exercice en utilisant les instruments des conventions cadre, plus adaptés pour les opérations infra-annuelles de plus petite importance financière. Le niveau de l'encours de l'Oppic, à fin 2017, s'élevait à 766 M€. 73 % de cet

encours concerne des conventions de mandat et 27 % les conventions-cadre, une répartition qui se stabilise depuis 2015. La chute du nombre d'opérations au cours du temps ne s'analyse pas comme une baisse d'activité mais résulte d'un gros effort d'amélioration de la qualité comptable de l'Oppic avec un mouvement d'apurement des clôtures comptables.

Comme en 2016, l'établissement s'est concentré sur la clôture d'opérations de montant moyen plus faible mais dont le nombre est plus important.



CONVENTION DE MANDAT  
CONVENTION CADRE

## Engagements et mandatements de l'année

**Les montants engagés s'élèvent à 162 M€**, soit une baisse de 11 % par rapport à 2016, mais un niveau général supérieur à la moyenne constatée depuis 2013.

L'année 2017 est largement marquée par la phase d'études de projet d'opérations de travaux importantes : reprise des coupoles de la Cité des Sciences et de l'Industrie, schéma directeur des travaux de restauration et d'aménagement du Grand Palais, chenille du Centre George Pompidou, École nationale supérieure d'architecture de Marseille, rénovation du musée national de la Marine, la maison Chapp en Guadeloupe et différé des archives nationales sur le site de Pierrefitte. Ces opérations passeront en phase travaux pour les années 2018 à 2020, et ont vocation, à cette échéance, à générer des augmentations d'engagements.

En 2017, près de la moitié des engagements réalisés correspond au lancement de la 2<sup>e</sup> phase de réaménagement du site de Richelieu de la Bibliothèque nationale de France.

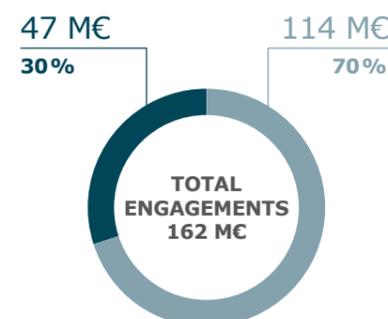
**Les montants mandatés sont stables avec 138,3 M€.**

L'évolution est contrastée selon le support juridique considéré, qu'il s'agisse des conventions de mandats ou des conventions cadre.

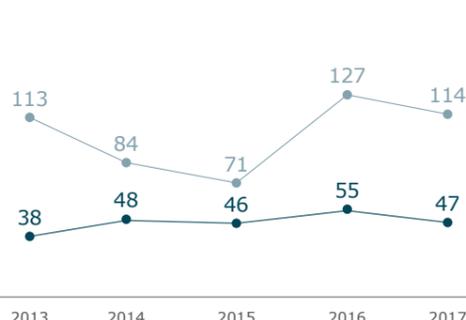
Pour les conventions de mandat, il s'agit plutôt d'une phase de baisse des paiements, compte tenu des phases d'études que connaissent les opérations précédemment mentionnées, mais aussi de réception intervenue sur plusieurs ouvrages importants (théâtre de Chaillot, théâtre de l'Opéra-comique).

Pour les opérations en convention cadre Culture comme Défense, 2017 est une année de fort décaissement liée à de fortes périodes de travaux pour des opérations arrivées à maturité comme le Pont du Martrou, le clos et couvert du musée des Arts décoratif, les façades du musée de Saint-Germain-en Laye et la finalisation d'une phase de réfection du parvis de Chaillot.

Répartition des engagements

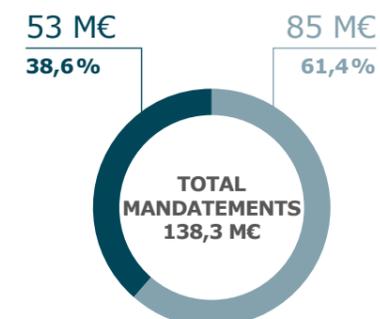


Évolution (en M€)

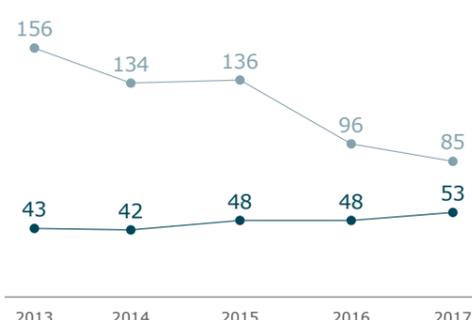


CONVENTION DE MANDAT  
CONVENTION CADRE

Répartition des mandatements



Évolution (en M€)



Trésorerie

Le niveau de trésorerie total de l'établissement atteint 223 M€ à fin 2017.

**160**  
OPÉRATIONS  
AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

**29**  
NOUVELLES  
OPÉRATIONS EN 2017

**766 M€**  
D'ENCOURS À FIN 2017

**162 M€**  
D'ENGAGEMENTS

**138,3 M€**  
DE MANDATEMENTS

**223 M€**  
DE TRÉSorerIE

## Les nouvelles opérations inscrites en 2017

### 29 opérations nouvelles ont été confiées à l'Oppic.

4 nouvelles conventions de mandat traduisent le lancement des opérations de rénovation du quadrilatère des Archives nationales à Paris pour y accueillir une partie de l'administration du ministère de la Culture et pour moderniser les espaces dévolus aux Archives nationales (2 conventions) mais aussi le lancement des travaux de la Maison Chapp en Guadeloupe pour accueillir la DAC et enfin l'accompagnement du Musée d'Orsay dans sa future installation dans l'Hôtel Maillly-Nesle. Cette dernière opération donne l'occasion à l'Oppic, pour la première fois, d'intervenir pour le compte de la Direction de l'Immobilier de l'Etat avec des travaux de sécabilité.

24 opérations en maîtrise d'ouvrage directe (convention cadre), dont la restauration du pont dormant de la Tour du Bois pour le château de Vincennes.

4 nouvelles conventions d'études préalables concernent quant à elles :

- la relocalisation des services et réserves du Centre national des arts plastique à Pantin ;
- la construction d'un restaurant administratif des archives nationales sur le site de Pierrefitte ;
- l'installation d'une partie des services du musée d'Orsay à l'Hôtel Maillly-Nesle ;
- les études du musée national des arts asiatiques-Guimet.

Ces études préalables ont pour vocation, à l'avenir, à s'inscrire en tant qu'opérations de travaux dans le plan de charge de l'Oppic.

## Conseils d'administration 2017

CONVENTION DE MANDAT (EN €)	MARS	JUIN	OCT.	NOV.	TOTAL 2017
Mailly-Nesle : études et travaux de sécabilité		500 000			500 000
Études et travaux prioritaires du site parisien des archives nationales (phase 0 du schéma directeur)				14 670 000	14 670 000
Études et travaux pour l'installation d'une partie des services de l'administration centrale du ministère de la Culture au sein du quadrilatère des archives (projet Camus)				33 390 000	33 390 000
<b>Total</b>	-	500 000	-	48 060 000	48 560 000

CONVENTIONS D'ÉTUDES PRÉALABLES PRÉSENTÉES AU CA POUR INFORMATION (EN €)	MARS	JUIN	OCT.	NOV.	TOTAL 2017
Relocalisation du Centre national des arts plastiques (Cnap) sur le Pantin	450 000				450 000
Assistance pour la construction et la mise en place d'un restaurant administratif sur le site des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine	80 000				80 000
Études du musée national des arts asiatiques - Guimet, à l'hôtel Heildelbach et au musée d'Ennery	230 000				230 000
Schéma directeur des ENSA	30 000				30 000
ENSA de Normandie				40 000	40 000
Projet Camus 2019	290 000				290 000
Musée d'Orsay - Hôtel de Maillly-Nesle		120 000			120 000
<b>Total</b>	1 080 000	120 000	-	40 000	1 240 000

CONVENTION CADRE (EN €)	MARS	JUIN	OCT.	NOV.	TOTAL 2017
<b>Protocole culture défense</b>					
Vincennes, Défense : études de programmation	60 000				60 000
Vincennes, Défense : étude et travaux de restauration du Pont dormant de la Tour du bois	1 018 000				1 018 000
Vincennes, Défense : aménagement de la cour royale (hors zones engazonnées)	100 000				100 000
<b>Convention cadre culture</b>					
Fort de Saint-Cyr : études diagnostic et travaux de la couverture de la médiathèque	430 000				430 000
Résidences présidentielles, Élysée : mise en sécurité du premier étage	600 000				600 000
Résidences présidentielles, Lanterne : conservation aile ouest	600 000				600 000
Port-Royal des Champs	775 000				775 000
Manufacture de Sèvres : fermeture du quai du bâtiment 18	50 000				50 000
ENSCI : études schéma directeur	175 048				175 048
Théâtre de l'Est Parisien - Tarmac	400 000				400 000
Musée de Compiègne chauffages : études et travaux - musée second empire	296 000				296 000
Musée d'Écouen : études maison forestière	43 000				43 000
Musée d'Écouen : glissement de terrain / fontaine Hortense	155 242				155 242
Musée d'Écouen : étude maison des jardiniers	50 000				50 000
Musée d'Écouen : accessibilité des abords	105 000				105 000
Manufacture des Gobelins et Mobilier national : études et travaux de l'aile Colbert	200 000				200 000
Palais de Chaillot : études valorisation pavillon d'About aile Passy	50 000				50 000
ANMT - Roubaix : trans stockeur			592 000		592 000
Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine : restaurant administratif			2 000 000		2 000 000
Site de Paris Malaquais : études et diagnostics de mise assainissement du site			92 000		92 000
Site de Paris Malaquais : mise en conformité électrique des salon de l'hôtel du Grand Chimay			800 000		800 000
Site de Paris Malaquais : travaux sur les désordres Foch, Melpomène	716 000				716 000
Immeubles des Bons enfants : travaux de réaménagement des espaces tertiaires et collectifs			5 250 000		5 250 000
<b>Total</b>	5 823 290	-	-	8 734 000	14 557 290

AVENANTS D'AMOINDRISSEMENT (EN €)	MARS	JUIN	OCT.	NOV.	TOTAL 2017
Conservatoire national supérieur de musique et de danse, Paris (avenant 5)	-1 200 000				-1 200 000
CESE (avenant 5)	-740 000				-740 000
Musée de l'Homme : rénovation (avenant 5)	-1 350 000				-1 350 000
ENSB-a - amphithéâtre (avenant 4)		-200 000			-200 000
Phase n° 1 des travaux de restauration du tympan est du musée d'Orsay (avenant 5)				-2 507 000	-2 507 000
Rénovation du musée de l'homme (avenant 6)				-900 000	-900 000
Études et travaux pour l'installation des réserves du Musée national de la Marine (avenant 2)				-200 000	-200 000
<b>Total</b>	-3 290 000	-200 000	-	-3 607 000	-7 097 000

# Les maîtres d'œuvre

23 ARCHITECTES EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES (ACMH) / 22 ARCHITECTES (ISSUS LOI MOP)

<b>Agence Canal - Patrick Rubin</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris</li> </ul>
<b>Agence Lan</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grand Palais, aménagements</li> </ul>
<b>Atelier Marc Barani</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>École nationale de la photographie (ENSP), Arles</li> <li>Institut de France, Paris</li> </ul>
<b>Atelier Bruno Gaudin</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France / Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC), Paris : bâtiment</li> </ul>
<b>Thierry Algrin</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Musée Nissim de Camondo, Paris</li> <li>Palais de Porte Dorée, Paris</li> </ul>
<b>Paul Barnoud</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Archives nationales du site de Paris, décors de la chancellerie d'Orléans, Paris</li> <li>Hôtel national des Invalides, Paris</li> <li>Châteaux de Malmaison et de Bois Préau, Rueil-Malmaison</li> <li>Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny, Paris</li> </ul>
<b>Dominique Batard</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Château de Vincennes</li> </ul>
<b>Pierre Bortolussi</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Port Royal des Champs, Magny-les-Hameaux</li> </ul>
<b>Christophe Bottineau</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Palais-Royal, Paris</li> </ul>
<b>François Botton</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Muséum national d'histoire naturelle, jardin des Plantes, Paris</li> </ul>
<b>Vincent Brossy</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Théâtre national de Chaillot, Paris : rénovation du théâtre</li> </ul>
<b>François Chatillon</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grand Palais, Paris : restauration monument historique</li> <li>Site Malaquais (École nationale supérieure des beaux-arts de Paris – ENSB-a / École nationale supérieur d'architecture de Paris Malaquais - ENSAPM), Paris</li> </ul>
<b>Bernard Desmoulin</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de conservation et d'étude de Lorraine (CCEL), Metz</li> <li>Musée national du Moyen Âge-Thermes et hôtel de Cluny, Paris : nouvel accueil</li> <li>Port Royal des Champs, Magny-les-Hameaux : entrée du site bas</li> </ul>
<b>Bernard Desmoulin</b> , architecte mandataire associé à <b>Studio Adrien Gardère</b> , muséographe-scénographe-designer	<ul style="list-style-type: none"> <li>Musée national du Moyen Âge-Thermes et hôtel de Cluny, Paris : refonte des parcours de visite</li> </ul>
<b>Frédéric Didier - 2BDM</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Château de Versailles</li> <li>Pavillon de la lanterne, Versailles</li> </ul>
<b>Lionel Dubois</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Palais de Chaillot, Paris : Parvis Bas, restaurations, Théâtre national de Chaillot</li> </ul>
<b>Egis</b> , bureau d'études technique / <b>RPBW</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre national d'art et de culture George Pompidou (CNAC-GP), Paris : rénovation de la chenille</li> </ul>
<b>Explorations Architectures</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maison Chapp, Guadeloupe</li> </ul>
<b>Jacques Ferrier</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collège de France, Paris</li> </ul>
<b>Pierre-Antoine Gatier</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opéra Comique, Paris</li> </ul>
<b>Michel Goutal</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Musée des arts décoratifs, Paris</li> <li>Résidences présidentielles, Paris</li> </ul>
<b>h2o Architectes</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Palais de Tokyo / Musée d'art moderne de la ville de Paris, parvis, Paris</li> <li>Institut national de l'audiovisuel (Ina), Bry-sur-Marne : réhabilitation</li> </ul>

<b>h2o Architectes associés à Snøhetta</b> , architectes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Musée national de la Marine, Paris</li> </ul>
<b>IN SITU architecture</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre national de la danse (CND), Pantin</li> </ul>
<b>François Jeanneau</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hôtel de Rohan, restauration façade ouest, Paris</li> <li>Quadrilatère des archives nationales, Paris : restauration monument historique</li> </ul>
<b>Jean-François Lagneau</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France / Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC), Paris</li> </ul>
<b>François Leclercq Architectes Urbanistes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), Paris aménagement zone sud-ouest, Paris</li> </ul>
<b>Dominique Lyon Architectes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institut national de l'audiovisuel (Ina), Bry-sur-Marne : extension</li> </ul>
<b>Stefan Manciulescu</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fort de Saint-Cyr, Montigny-le-Bretonneux</li> <li>Val de Grâce, Paris</li> </ul>
<b>Régis Martin</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Château d'Écouen, musée national de la Renaissance</li> <li>Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale</li> </ul>
<b>Nicolas Michelin</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>École nationale supérieure d'art de Limoges</li> </ul>
<b>Jacques Moulin - 2BDM</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>École militaire, Paris</li> <li>Manège de Sénarmont, Fontainebleau</li> <li>Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris</li> </ul>
<b>Nomades Architectes</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), Paris : bâtiment Letessier</li> </ul>
<b>Np2F</b> , architecte mandataires et <b>Marion Bernard</b> , architecte associé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT), Marseille</li> </ul>
<b>Éric Pallot</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Musées et domaine nationaux du Palais de Compiègne</li> </ul>
<b>Dominique Perrault</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pavillon Dufour, Château de Versailles : aménagement de l'accueil</li> </ul>
<b>Arnaud de Saint-Jouan</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil économique, social, environnemental (CESE), Paris</li> </ul>
<b>Patrick Ponsot</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Château de Fontainebleau</li> </ul>
<b>Marie-Suzanne de Ponthaud</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cité de la céramique de Sèvres</li> <li>Musée d'Orsay, tympan est, Paris</li> </ul>
<b>Projectiles</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Château de Fontainebleau : modernisation des accueils</li> </ul>
<b>Pascal Prunet</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Palais Garnier</li> </ul>
<b>Michel Trubert</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France / Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC), Paris : phase 2</li> </ul>
<b>Sophie Thomas</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cité de la céramique, Sèvres</li> </ul>
<b>Philippe Villeneuve</b> , ACMH	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pont transbordeur, Rochefort</li> </ul>
<b>Adam Yedid</b> , architecte	<ul style="list-style-type: none"> <li>Château de Fontainebleau : aménagements intérieurs redéploiement des services</li> </ul>

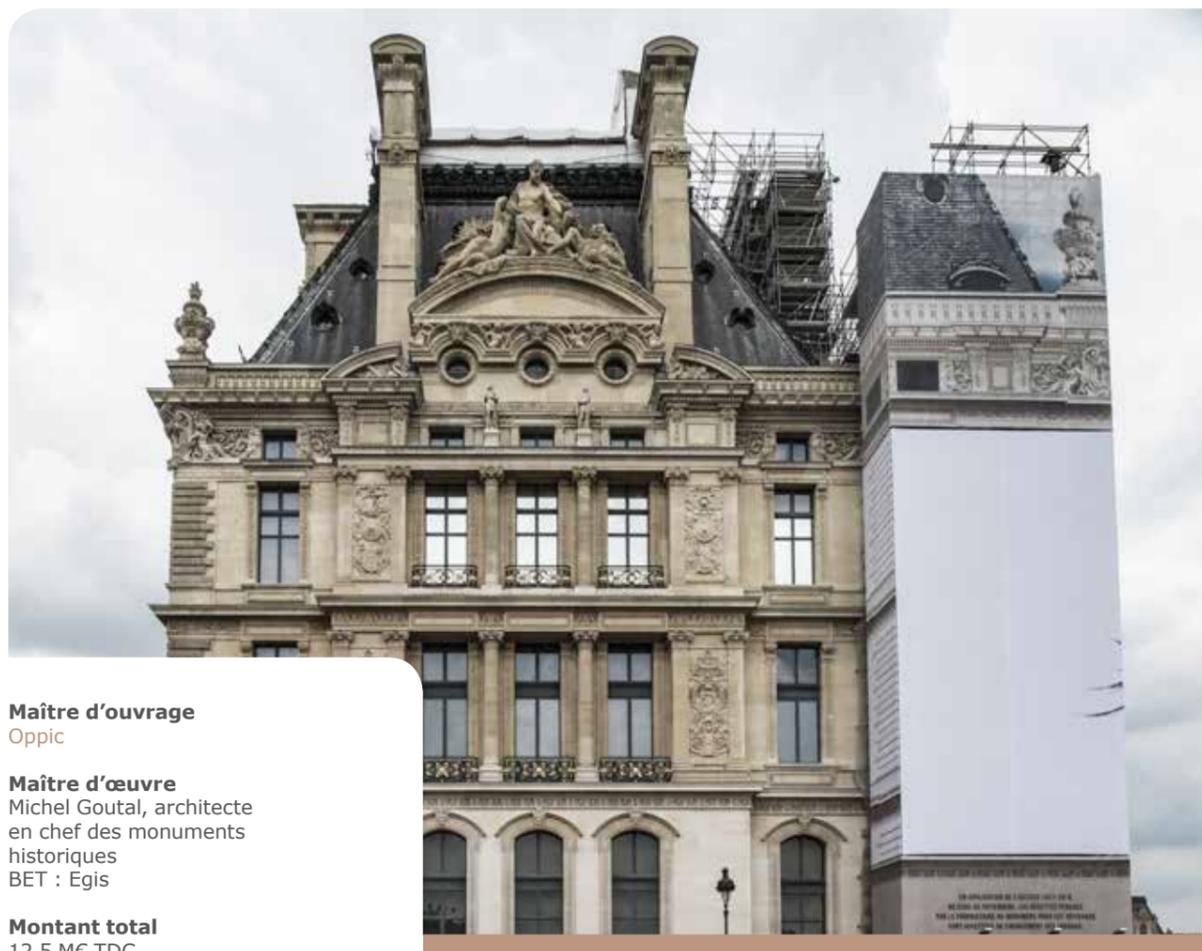
# Les opérations par typologies

<b>MUSÉES</b>	
Musée des Arts décoratifs, Pavillon de Marsan, Paris	50
Musée national des arts asiatiques Guimet, Paris	51
Musée des plans-reliefs, Paris	51
Hôtel de Mailly-Nesle, Paris	52
Musée d'Orsay, tympan est, Paris	52
Centre national d'art et de culture, Georges Pompidou, Chenille, Paris	53
Musée national du Moyen Âge, Thermes et hôtel de Cluny, Paris	54
Palais de la Porte dorée, Paris	56
Palais de Tokyo, musée d'art moderne de la ville de Paris, parvis	56
Musée national de la Marine (MnM), Paris	57
Cité des sciences et de l'industrie (CSI), Paris	58
Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), galeries de paléontologie et d'anatomie comparée (GPAC), Paris	59
Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), jardin des Plantes, Paris	59
Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux	60
Musée Nissim de Camondo, Paris	61
Jeu de Paume, Paris	61
<b>CHÂTEAUX, DOMAINES, MANUFACTURES</b>	
Domaine national de Fontainebleau	64
Cité de la céramique, Sèvres	66
Château de Vincennes	66
Musée d'Archéologie nationale, Domaine national de Saint-Germain-en-Laye	67
Manufacture de Beauvais	67
Musées et domaine nationaux du Palais impérial de Compiègne	68
Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison	69
Musée national de la Renaissance, Château d'Écouen	69
Château de Versailles	70
Domaine national du Palais-Royal	72
Palais de Chaillot, Paris	73
Manufacture nationale des Gobelins et Mobilier national, Paris	73
<b>LIEUX DE SPECTACLES, D'ÉVÉNEMENTS, D'EXPOSITIONS</b>	
Palais Garnier, restauration de la façade nord, Paris	76
Le Zénith, Paris	76
Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam), Paris	77
Centre national de la Danse, Pantin	77
Théâtre national de Chaillot, Paris	78
Grand-Palais, Paris	80
Opéra-Comique, salle Favart, Paris	82
<b>BIBLIOTHÈQUES</b>	
Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC), Paris	86
Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris	89

<b>RÉSERVES DE COLLECTIONS ET ARCHIVES</b>	
Archives nationales du site de Paris, décors de la chancellerie d'Orléans, Hôtel de Rohan et schéma directeur, Paris	92
Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, différé et restaurant d'entreprise	93
Réserves du musée national de la Marine, Dugny	93
Archives nationales d'outre-mer (ANOM), Aix-en-Provence	94
Archives nationales du monde du travail (ANMT), Roubaix	94
Centre national de cinéma et de l'image animée (CNC), Bois-d'Arcy	95
Centre de conservation et d'étude de Lorraine (CCEL), Metz	96
Centre national des arts plastiques (Cnap), Pantin	97
Fort de Saint-Cyr, Montigny-le-Bretonneux	97
<b>ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>	
École militaire, Paris	100
École nationale supérieure des arts décoratifs, Paris	100
École nationale supérieure d'art de Limoges	101
École nationale supérieure d'art de Dijon	101
École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSA-PLV)	102
École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA-Normandie), Rouen	102
École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI-Les Ateliers), Paris	103
École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA-Toulouse)	103
École nationale supérieure de la photographie (ENSP), Arles	104
Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT), Marseille	106
Le site Malaquais, École nationale supérieure des beaux-arts de Paris et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, Paris	107
<b>INSTITUTIONS</b>	
Hôtel national des Invalides, Paris	110
Résidences présidentielles	111
Val de Grâce, Paris	112
Conseil économique, social et environnemental (CESE), Paris	112
Institut de France, auditorium André et Liliane Bettencourt, Paris	113
<b>BUREAUX, LABORATOIRES</b>	
Projet CAMUS : Quadrilatère des archives et Bons-Enfants, Paris	116
Maison Chapp - Basse-Terre, Guadeloupe	117
Collège de France, Paris	118
Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), Paris	118
Institut national de l'audiovisuel (Ina), Bry-sur-Marne	119
<b>ÉQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	
Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), Paris	122
Manège de Sénarmont, Fontainebleau	123
<b>OUVRAGES D'ART</b>	
Pont transbordeur de Martrou, Rochefort	126
Cérémonie nationale du 14 juillet	127



MUSÉES



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Michel Goutal, architecte  
en chef des monuments  
historiques  
BET : Egis

**Montant total**  
12,5 M€ TDC

## Musée national des arts asiatiques Guimet, Paris

L'établissement public du musée des arts asiatiques Guimet, qui comprend le musée national des arts asiatiques-Guimet, le musée national d'Ennery et l'hôtel Heidelberg abritant la collection du Panthéon bouddhique, souhaite se doter d'une stratégie d'investissement immobilière pluriannuelle.

Peu de travaux d'importance ont été entrepris depuis la rénovation du musée national Guimet au début des années 2000. Seuls des travaux spécifiques comme l'aménagement de bureaux dans l'hôtel Heidelberg et la restauration des salles du musée national d'Ennery ont été réalisés. L'établissement envisage désormais une nouvelle stratégie d'entretien global de son patrimoine bâti et une évolution de sa muséographie, indispensable pour développer son attractivité et son rayonnement culturel et scientifique.

À cette fin, le musée a souhaité mandater l'Oppic pour conduire les études nécessaires à l'établissement de cette stratégie pluriannuelle en assurant une analyse technique et architecturale de l'état actuel des bâtiments et l'actualisation de la programmation et de la muséographie.



**Maître d'ouvrage**  
Établissement public  
du musée des arts  
asiatiques Guimet

**Maître d'ouvrage  
mandataire**  
Oppic

**Montant total**  
0,23 M€ TDC

### L'OPÉRATION EN 2017

Un audit technique des trois sites, confié à Egis conseil, a été lancé en 2017. La consultation concernant la programmation est envisagée dans la continuité.

## Musée des Arts décoratifs, Pavillon de Marsan, Paris

L'aile et le pavillon de Marsan du palais du Louvre abritent le musée des Arts décoratifs depuis 1905. L'actuel pavillon de Marsan occupe précisément l'emplacement du premier pavillon détruit lors de l'incendie des Tuileries en 1871, et qui fut entièrement reconstruit par Hector Lefuel en 1874 sur le modèle du pavillon de Flore, lui-même reconstruit en 1861 par cet architecte. Le palais du Louvre dans sa totalité a été classé au titre des monuments historiques en 1889 et a été inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 1991.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Durant l'année, la dernière tranche de l'opération de restauration du clos et du couvert du pavillon de Marsan, démarrée en 2014, a été conduite sur

la façade sud. La restauration a pour objectif une restitution à l'identique de l'original dans la mesure du possible et des connaissances historiques. La majorité des désordres graves observés concerne essentiellement la pierre de taille, les sculptures en façade et l'ensemble des garde-corps du pavillon.

L'année 2017 s'est également illustrée par le démarrage des travaux de restauration de la verrière du pavillon Marsan. Cette opération, facilitée par la présence des installations de chantier en façade, avait pour objectif de remplacer la verrière de 1985, de restituer l'étanchéité de la toiture du pavillon et d'améliorer le confort thermique ainsi que l'ambiance lumineuse des espaces du musée.

La réception définitive des deux chantiers, toutes tranches confondues, est prévue pour le mois d'avril 2018.

Parallèlement à ces travaux, le ministère de la Culture et les Arts Décoratifs souhaitant disposer pour le bâtiment du 107 rue de Rivoli d'un schéma directeur technique, une étude générale du bâtiment a été confiée au cours de l'année 2017 à un bureau d'étude. Cette étude devra permettre d'établir un diagnostic et un schéma directeur technique du bâtiment, définir la politique de maintenance, reprendre des documents de l'agenda d'accessibilité et élaborer un cahier des charges pour la mise en place à venir d'un BIM.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Pantec (bureau d'études  
techniques)

**Montant total**  
0,46 M€ TDC

## Musée des plans-reliefs, Paris

De 1668 à 1870, 260 plans-reliefs, représentant 150 sites fortifiés implantés aux frontières du royaume et jusque dans les anciennes possessions françaises, ont été construits. Cette collection unique au monde est classée au titre des monuments historiques depuis 1927. Elle a été complétée par une importante série de modèles théoriques de fortifications conçus entre le 18<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle pour servir à l'enseignement des élèves des différents corps d'armée, par des plans-directeurs en relief au 1/20 000, ainsi que par des cartes et reliefs topographiques. Le musée des plans-reliefs, créé en 1943, est rattaché à la direction générale du patrimoine du ministère de la Culture. En 1997, ont été inaugurées les deux premières galeries du musée au sein de l'Hôtel national des Invalides.

### L'OPÉRATION EN 2017

En juin 2016, la direction générale des patrimoines a confié à l'Oppic des travaux d'optimisation du chauffage et de la climatisation du musée. Cette opération avait pour objet de parachever la première phase menée sur les installations de production de froid entre 2013 et 2014 par la reprise complète des machineries et réseaux de soufflage.

Sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études techniques Pantec, l'appel d'offres pour les travaux a été publié en juin 2017. Les travaux ont ensuite été lancés en octobre en vue d'une réception en mars 2018.



#### Maître d'ouvrage

- Aménagement : Établissement public des musées d'Orsay et de l'Orangerie
- Sécabilité : Ministère de l'Action et des Comptes Publics / direction de l'immobilier de l'État

#### Maître d'ouvrage mandataire

Oppic

#### Montant total

0,62 M€ TDC

## Hôtel de Mailly-Nesle, Paris

Spencer et Marlene Hays, couple de collectionneurs américains, ont signé en 2016 un acte de donation d'une partie de leur collection à l'État, constituée de 187 œuvres de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle et particulièrement riche en œuvres des peintres nabis. Cette collection a vocation à être exposée au sein du musée d'Orsay, bien qu'aucune surface ne soit aujourd'hui disponible pour l'accueillir. C'est pourquoi le musée a choisi de relocaliser sa documentation et sa bibliothèque, installés dans le musée pour libérer des espaces à destination de la donation Hays pour l'intégrer dans le circuit de visite.

Le musée souffrant par ailleurs d'un déficit d'espaces dédiés aux fonctions tertiaires, une solution d'installation d'un futur centre de ressource et de recherche et de services complémentaires a été trouvée dans la partie est de l'hôtel particulier de Mailly-Nesle – occupé jusqu'alors par la Documentation Française – construit au 17<sup>e</sup> siècle quai de Conti.

#### L'OPÉRATION EN 2017

À l'issue de l'étude de différents scénarios d'occupation de l'Hôtel de Mailly-Nesle, l'année 2017 a permis de lancer les études de programmation pour affiner l'expression des besoins, les surfaces, le budget, les contraintes techniques, intégrant un volet spécifique sur les besoins fonctionnels liés à l'évolution de la bibliothèque et de la documentation actuelles vers un futur « centre de ressources et de recherche ».

Pour cela, le groupement de programmation AP Culture / Six et Dix / Betom a été désigné pour constituer le programme de consultation préalable à la désignation d'un maître d'œuvre.

En parallèle, une maîtrise d'œuvre a été désignée pour les travaux de sécabilité entre les deux parties de l'Hôtel, effectuées pour le compte de la direction de l'immobilier de l'État, et les études d'avant-projet ont été menées en fin d'année pour un objectif de début de travaux fixé à l'été 2018.

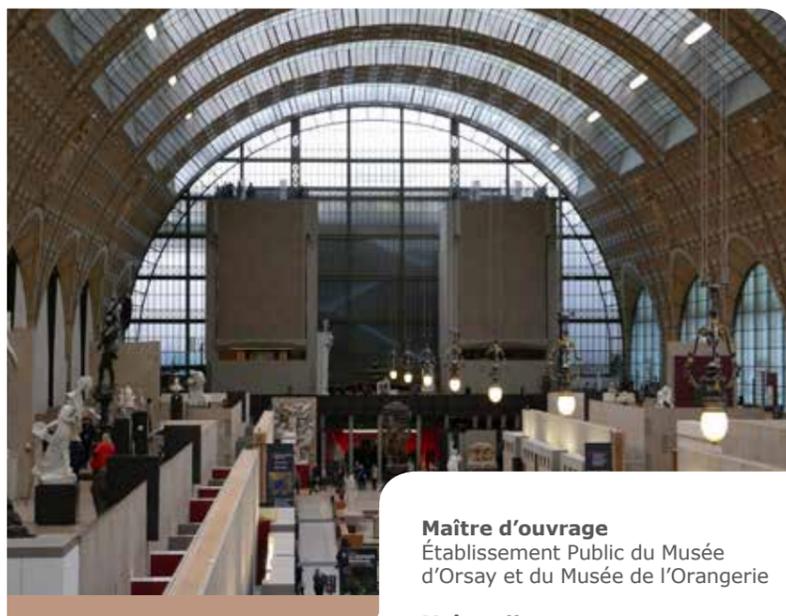
## Musée d'Orsay, tympan est, Paris

L'opération consiste à restaurer complètement la structure métallique du tympan est du musée d'Orsay en fond de nef. En effet, ce tympan présente un état sanitaire dégradé, du fait notamment d'un problème de corrosion foisonnante sur les raidisseurs principaux et secondaires, ce qui pose à la fois des questions d'étanchéité et de stabilité de l'ouvrage.

#### L'OPÉRATION EN 2017

Une étude de méthodologie des travaux a été réalisée au cours de l'été 2017 par Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques, afin d'examiner la possibilité de différents phasages d'intervention permettant le minimum de rupture de flux du public dans les espaces intérieurs du musée et notamment sur les accès à la galerie des impressionnistes.

Après échanges avec la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et la DRAC Île-de-France, le maître d'ouvrage a décidé que la



restauration du tympan est se déroulerait sur 10 ans avec une première phase d'intervention de conservation curative partielle immédiate. Le musée d'Orsay devra ensuite pendant les 10 ans séparant cette phase, de la restauration définitive, faire surveiller périodiquement les structures.

#### Maître d'ouvrage

Établissement Public du Musée d'Orsay et du Musée de l'Orangerie

#### Maître d'ouvrage mandataire

Oppic

#### Maître d'œuvre

Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques

#### Montant total

4,4 M€ TDC (phase 1)



#### Maître d'ouvrage

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

#### Maître d'ouvrage mandataire

Oppic

#### Maître d'œuvre

Cabinet Egis  
Agence Renzo Piano

#### Montant total

19 M€ TDC

## Centre national d'art et de culture, Georges Pompidou, Chenille, Paris

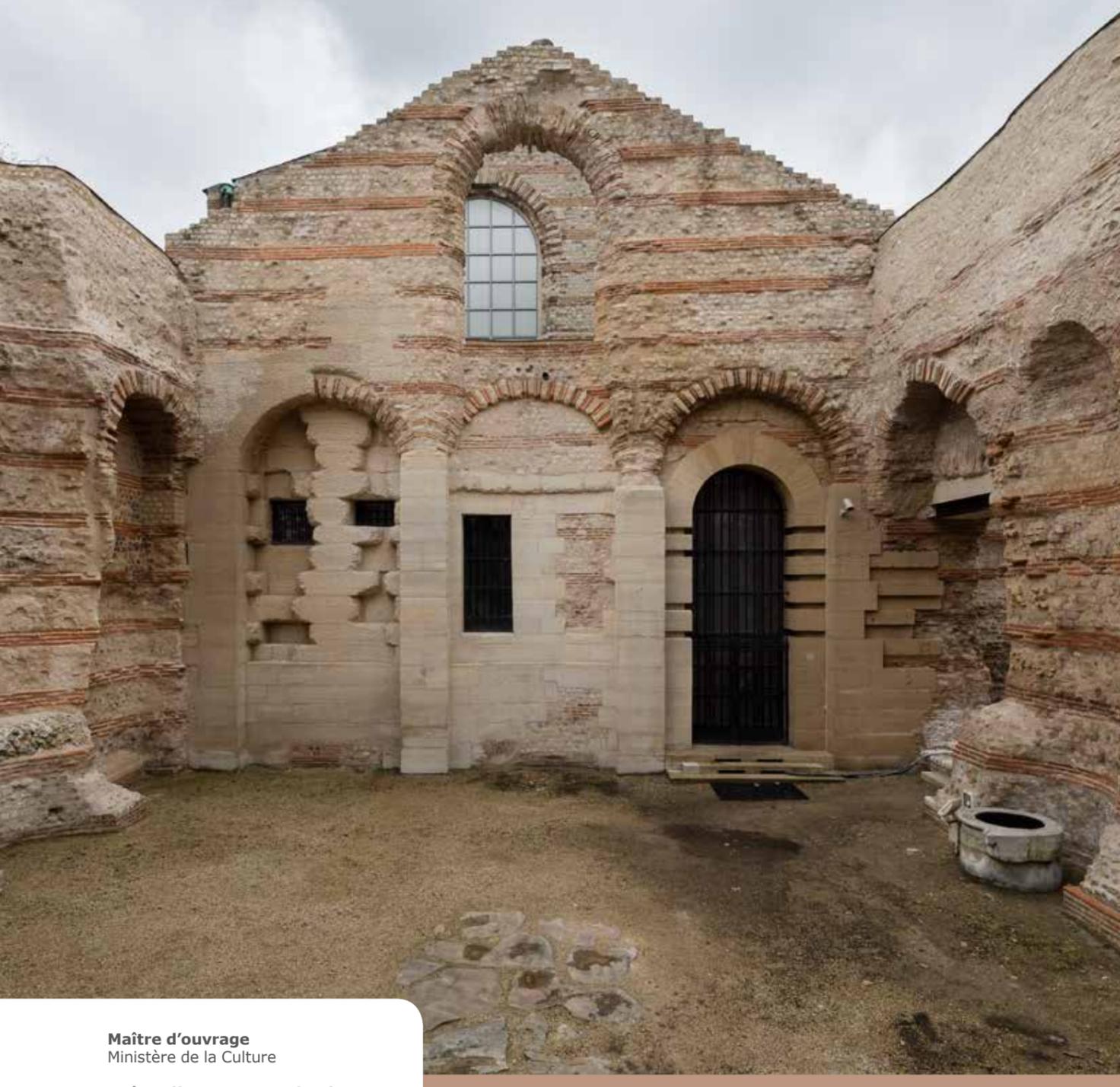
La chenille, équipement emblématique du centre Pompidou, constitue la principale circulation verticale permettant au public d'accéder à l'ensemble des niveaux supérieurs du bâtiment. Ces escalators, installés à l'ouverture du centre en 1976, présentent aujourd'hui d'importants signes de faiblesses. Suite à l'étude préalable menée sur ces ouvrages, le programme des travaux a été finalisé pour remplacer intégralement les escaliers mécaniques et l'enveloppe vitrée, et mettre en place des dispositifs permettant d'améliorer le confort thermique de la chenille : ouvrants asservis, sas thermiques aux interfaces avec le bâtiment principal. Une nouvelle coursive couverte au deuxième étage, au droit de la future entrée de la Bibliothèque Publique d'Information, sera également ajoutée.

#### L'OPÉRATION EN 2017

Le projet de rénovation de la chenille nécessite, afin de maintenir le Centre Pompidou en activité pendant la l'ensemble de la durée des travaux, la mise en place dans un premier temps d'ascenseurs temporaires à l'angle sud-ouest du bâtiment, côté esplanade.

La consultation d'entreprises pour créer ce triplex d'ascenseurs a été lancée en fin d'année 2017, pour un début de travaux à l'automne 2018.

Les études de la rénovation de la chenille, elles-mêmes, ont pu être conduites pour permettre de lancer la consultation des entreprises en 2018 afin d'engager les travaux de la chenille en deux phases, pour une livraison prévue à l'automne 2019.



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maîtres d'œuvre :**

- Nouvel accueil : Bernard Desmoulin, architecte
- Refonte des parcours muséographiques : Bernard Desmoulin, architecte, associé au studio Adrien Gardère, muséographe-scénographe-designer
- Restauration monument historique, mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
21,5 M€ TDC

## Musée national du Moyen Âge, Thermes et hôtel de Cluny, Paris

Fondé en 1843, le musée de Cluny est installé dans deux monuments parisiens exceptionnels : les thermes gallo-romains (1<sup>er</sup>-3<sup>e</sup> siècle) et l'hôtel des abbés de Cluny (fin 14<sup>e</sup> siècle). Le musée offre plus de 2 000 m<sup>2</sup> d'espaces d'expositions et environ 200 m<sup>2</sup> dédiés à l'accueil et l'animation culturelle. Le projet « Cluny IV »

doit permettre d'améliorer les conditions d'accueil du musée tout en renforçant sa sécurité et sa visibilité. Ce projet comporte quatre volets : la restauration des bâtiments et la préservation des vestiges ; la construction d'un nouvel espace d'accueil ; la refonte des parcours muséographiques ; l'optimisation de l'insertion urbaine à l'horizon 2020.

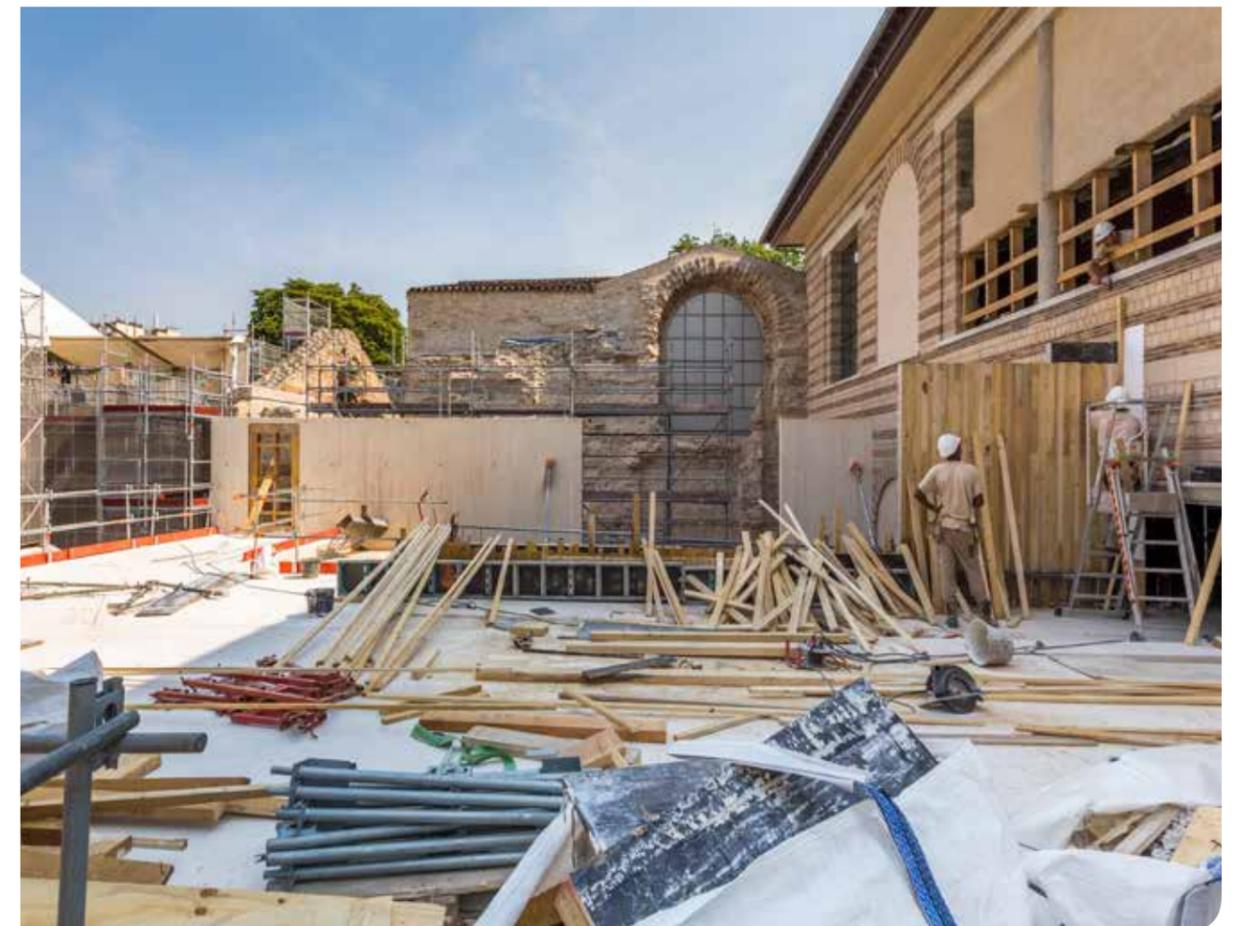
### LES OPÉRATIONS EN 2017

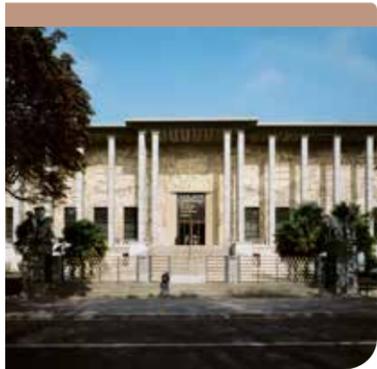
La création d'un nouvel espace d'accueil, conçu par l'architecte Bernard Desmoulin, vise à offrir au musée une nouvelle entrée par la rue du Sommerard, plus fonctionnelle, ainsi que des espaces dédiés à l'accueil du public avec des ateliers pédagogiques et à son confort (boutique, vestiaire, etc...). Les travaux sont menés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016 par les sept entreprises retenues pour l'opération. La réception des travaux, initialement prévue au mois de décembre 2017, a été repoussée au mois de mai 2018.

Le déplacement de l'entrée publique du musée va permettre la mise en place de parcours différenciés pour les visiteurs : un parcours archéologique et monumental antique dans les thermes et un parcours muséographique dans le bâtiment médiéval et dans les aménagements du 19<sup>e</sup> siècle. L'opportunité est donc donnée de mener une réflexion globale pour proposer une nouvelle muséographie ainsi qu'une mise en accessibilité totale du site.

À l'issue des négociations avec l'équipe retenue pour la refonte des parcours du musée, le contrat de maîtrise d'œuvre a été mis au point et confié au groupement de Bernard Desmoulin, associé au studio Adrien Gardère, le 24 janvier 2017. Les études devraient s'achever début 2018, pour un début des travaux en octobre.

Il s'agit, avec l'opération de cristallisation des vestiges, menée par l'architecte en chef des monuments historiques Paul Barnoud, d'assurer la restauration et la conservation des maçonneries et de couvrir la salle « dite D » où subsistent des enduits d'époque. L'état sanitaire des vestiges des thermes était alarmant : des débris de matériaux étaient visibles au pied des élévations et des chutes récentes dans la rue ont nécessité des interventions ponctuelles de conservation. La consultation des entreprises a été menée en septembre 2015, pour des travaux réceptionnés en octobre 2017.





**Maître d'ouvrage**  
Établissement Public du Palais de la Porte Dorée (EPPPD)

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Thierry Algrin, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
5,08 M€ TDC

## Palais de la Porte Dorée, Paris

L'établissement public du Palais de la Porte Dorée (EPPD) est chargé de développer les projets scientifiques et culturels de l'Aquarium et du Musée national de l'histoire de l'immigration et de mettre en valeur l'ensemble patrimonial du Palais de la Porte Dorée.

Lors des travaux de création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration les zones du rez-de-chaussée et du sous-sol n'avaient pas été traitées. Il a donc été décidé d'engager des travaux sur ces zones afin de remettre aux normes de sécurité incendie les espaces accessibles au public de l'aquarium et du sous-sol, les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap et mettre en conformité des installations électriques.

Par ailleurs, au titre de ses missions d'expertise et de conseil et afin d'accompagner au plus près l'EPPD dans sa responsabilité d'exploitation-maintenance, l'Oppic s'est vu confier la réalisation d'un audit de l'ensemble

des installations et équipements techniques du Palais de la Porte Dorée dans l'objectif d'établir un plan pluriannuel d'entretien et de maintenance des installations techniques générales, ainsi qu'aux estimations de petits travaux urgents restant à réaliser.

### L'OPÉRATION EN 2017

Différentes actions ont été menées en 2017, pour remettre à niveau l'escalier de secours nord du bâtiment : renforcement des gardes corps, nettoyage, vérification de la structure bois et les charges admissibles.

Une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée pour les opérations de travaux de l'aquarium, du rez-de-chaussée et du sous-sol.

L'audit des installations techniques avec établissement d'un plan pluriannuel d'investissement, ainsi qu'un diagnostic patrimonial ont été conduits au cours de l'année 2017.



**Maître d'ouvrage**  
Établissement Public du musée national de la Marine

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
h2o Architectes - Snøhetta

**Montant total**  
58 M€ TDC

## Musée national de la Marine (MnM), Paris

L'implantation parisienne du musée national de la Marine est située depuis 1939 dans une partie de l'aile de Passy du Palais de Chaillot (sur 9 000 m<sup>2</sup> environ). Cette emprise n'a jamais fait l'objet d'une rénovation d'ensemble et le musée est confronté depuis de nombreuses années au vieillissement de sa muséographie, à d'importants dysfonctionnements, ou manques au regard des services et du confort attendus désormais par les visiteurs et problèmes de mises aux normes.

Le 6 octobre 2015, le ministre de la Défense a annoncé le lancement effectif de la rénovation du site de Chaillot, étudié depuis 2011, avec le souhait d'aboutir à une consultation de maîtrise d'œuvre d'architecture dès 2016.

Au printemps 2017, le musée a fermé ses portes au public pour engager une rénovation qui a vocation à faire de lui le musée maritime français de référence.

Les espaces dévolus au musée national de la Marine seront remis en conformité avec les normes

réglementaires et techniques et restructurés pour une meilleure organisation des surfaces dédiées aux différentes fonctions, muséales et annexes.

Des études patrimoniales ont été réalisées par l'architecte en chef des monuments historiques et ont notamment permis de cadrer les interventions patrimoniales induites par le projet de rénovation.

### L'OPÉRATION EN 2017

Le concours d'architecture lancé en septembre 2016, a permis de retenir 4 équipes parmi 117 candidatures. Le second jury réuni en mars 2017 a proposé au maître d'ouvrage de désigner comme lauréat l'équipe h2o Architectes - Snøhetta.

Les études de reprise de l'esquisse ont débuté en juin 2017 et les études APS ont pu débuter en septembre 2017, pour une présentation en décembre 2017.

La livraison du musée national de la Marine est envisagée pour fin 2021.

## Palais de Tokyo, musée d'art moderne de la ville de Paris, parvis

Construit à l'occasion de l'Exposition internationale de 1937, le bâtiment dénommé « Palais de Tokyo » tient son nom du « quai de Tokio » (l'actuelle avenue de New York). Il est d'emblée conçu pour abriter deux musées bien distincts : le musée d'art moderne de la Ville de Paris d'une part, et le musée national d'art moderne d'autre part.

Les espaces extérieurs du site, à la fois espaces ouverts au public et espaces communs au musée d'art moderne et au Palais de Tokyo, se trouvent aujourd'hui dans un état de dégradation tel qu'il représente un risque pour le public.

Le ministère de la Culture et Paris Musées ont souhaité engager des travaux de rénovation du parvis pour :

- assurer la sécurité des biens et des personnes qu'il n'est plus possible de garantir dans l'état actuel ;
- maintenir le monument dans un état sanitaire satisfaisant et garantir sa conservation de manière pérenne ;
- améliorer le confort des visiteurs.

### L'OPÉRATION EN 2017

Le maître d'œuvre désigné fin 2016 a réalisé les études de conception du projet puis la consultation des entreprises a été menée. Un travail fin sur le calendrier de réalisation a dû être mené afin d'assurer la coordination des travaux avec les événements publics programmés par les deux institutions culturelles dans cet espace prisé. Le démarrage des travaux est envisagé début 2018.

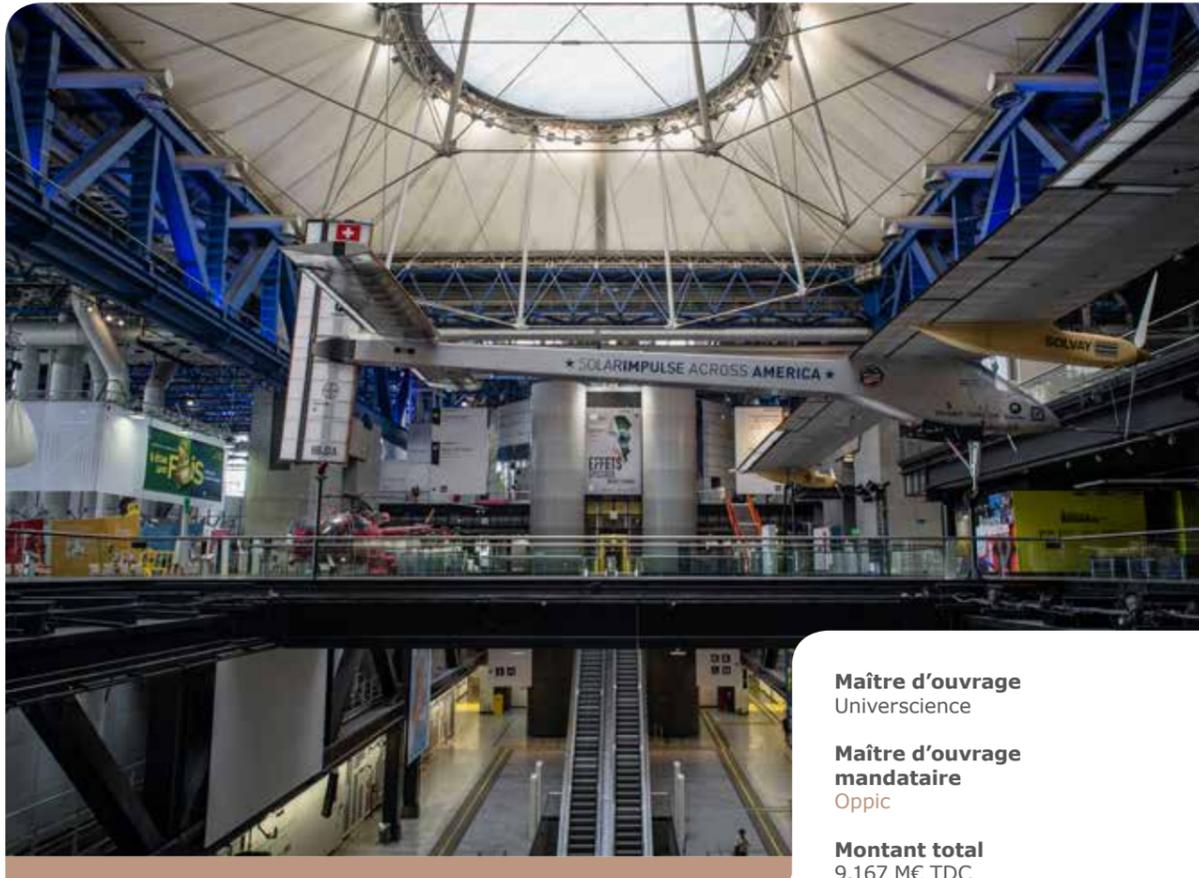
**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture, Paris Musées

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
h2o Architectes  
BET OGI

**Montant total**  
1 M€ TDC





**Maître d'ouvrage**  
Universcience

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Montant total**  
9,167 M€ TDC

## Cité des sciences et de l'industrie (CSI), Paris

La Cité des sciences et de l'industrie conçue par l'architecte Adrien Fainsilber, ouvre ses portes le 13 mars 1986. Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, elle est regroupée avec le Palais de la découverte dans un établissement commun, nommé Universcience.

Depuis 1986, des travaux réguliers de rénovation et de maintenance ont été réalisés et un audit de gros entretien et performances environnementales a été effectué en 2010.

Au-delà de la remise à niveau d'un équipement vieillissant, la CSI doit adapter son parc immobilier aux nouveaux enjeux environnementaux, techniques et économiques. Dans ce contexte, elle a souhaité disposer d'un diagnostic global des bâtiments tant du point de vue technique que fonctionnel permettant la définition d'un programme de remise à niveau des bâtiments en accord avec le projet d'établissement.

Universcience a ainsi confié à l'Oppic, en 2014, une convention d'études préalables en vue d'établir un schéma directeur de la CSI.

À l'issue des premières investigations, il est apparu que l'état des deux coupoles textiles et de leurs verrières, situées en toiture à l'aplomb du hall d'entrée de la CSI, était dégradé et nécessitait une réfection complète afin d'éviter des risques de chute de matériaux et matériels, ainsi que des problèmes d'étanchéité.

La réfection de ces coupoles est donc une intervention distincte anticipant des grandes orientations qui seront définies dans le cadre du schéma directeur global de rénovation du site.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Au titre de l'élaboration du schéma directeur de la CSI, plusieurs marchés d'études ont été attribués et suivis durant l'année : les diagnostics de la

structure du musée, des façades et verrières, la mise en œuvre des outils de la politique immobilière de la CSI avec une gestion électronique des documents bâtimentaires et la réalisation d'une démarche BIM sur l'ensemble de la Cité, la sélection du prestataire chargé de la synthèse des études et de la programmation et de l'établissement des scénarios conduisant au schéma directeur.

S'agissant du remplacement des coupoles, le programme technique de l'opération a été finalisé. Il prévoit le remplacement intégral des membranes textiles et des verrières, le remplacement des ouvrants de désenfumage ainsi que la reprise de la peinture intumescente des structures araignées qui soutiennent les coupoles. Une procédure de dialogue compétitif, en vue de désigner un groupement d'entreprises en charge de la conception et de la réalisation de ces travaux, a été lancée en février 2017. Elle aboutira en 2018.

## Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), galeries de paléontologie et d'anatomie comparée (GPAC), Paris

Édifié en vue de l'Exposition universelle de 1900 par l'architecte Ferdinand Dutert, le bâtiment des GPAC accueille plus de 300 000 visiteurs par an et constitue l'un des monuments phares du Jardin des Plantes avec deux atouts majeurs : son cadre architectural comme décoratif et ses collections.

Le choix d'une technique novatrice au 19<sup>e</sup> siècle (structure métallique), la volonté d'une grande transparence du bâtiment, l'apport de l'Art nouveau alors naissant allié à une grande sobriété dans les matériaux et décors, en font en effet un bâtiment d'une qualité architecturale remarquable, classé en totalité monument historique depuis 1993. Par ailleurs les collections d'anatomie comparée et de paléontologie sont parmi les plus importantes du monde.

Toutefois, le bâtiment ayant subi peu à peu l'usure du temps, il nécessite désormais une rénovation d'ampleur pour être mis aux normes. L'implantation du bâtiment en bord de Seine impose par ailleurs de programmer au plus tôt une mise hors risque inondation d'une partie des collections alors même qu'une autre partie souffre du mauvais état du bâtiment. Le MNHN a souhaité engager une réflexion d'ensemble sur l'avenir des GPAC en mandatant l'Oppic pour l'accompagner dans cette démarche.

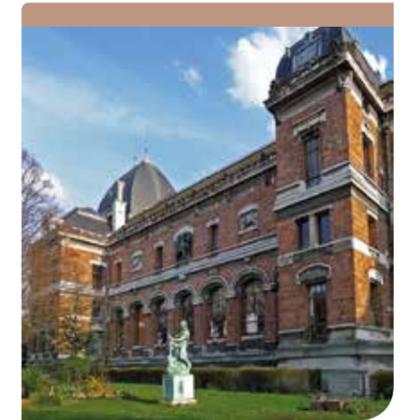
### L'OPÉRATION EN 2017

L'étude lancée par l'Oppic portant sur la faisabilité et l'organisation du chantier de transfert des collections de paléontologie (soumises au risque d'inondation) rendue en 2017 a permis au MNHN de programmer les marchés et travaux nécessaires à cette opération de transfert des collections prévue en 2018.

Une étude de même type que la précédente, portant cette fois sur le reste des collections présentes dans le bâtiment (dont les collections exposées), a été engagée pour des conclusions attendues courant 2018.

Une analyse environnementale du site a été également réalisée au premier semestre 2017 et en parallèle, le MNHN a avancé la rédaction de son projet scientifique et culturel. Une première version, élaborée en 2017, restera à valider en 2018.

Les études préalables de type diagnostic étant indispensables quelle que soit la stratégie d'avenir des GPAC (rénovation globale ou interventions étalées dans le temps), l'Oppic a proposé de lancer des consultations pour réaliser certaines de ces études : étude de sécurité incendie, structure et accessibilité à tous ; étude de suivi topographique de la structure du bâtiment sur un an ; étude sur la fiabilisation des données de température et hygrométrie du bâtiment.



**Maître d'ouvrage**  
Muséum national d'Histoire naturelle

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Montant total**  
0,40 M€ TDC



**Maître d'ouvrage**  
Muséum national d'histoire naturelle

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
François Botton, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
3,8 M€ TDC

## Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), Jardin des Plantes, Paris

Le muséum national d'histoire naturelle a confié à l'Oppic la maîtrise d'ouvrage déléguée de trois opérations de rénovation qui se situent dans le site du jardin des plantes, classé au titre des monuments historiques.

### Ces 3 opérations portent sur :

- la rénovation complète des façades et toitures du bâtiment 43 donnant sur la rue Cuvier ;
- la rénovation du Belvédère construit à la fin du 18<sup>e</sup> siècle ;
- la restauration de la rotonde des éléphants. Suite à un affaissement du terrain des fissures structurelles importantes sont apparues, mettant dangereusement en péril le bâtiment. À l'issue du renforcement d'un ouvrage enterré (cause du désordre) il est prévu une reprise du bâtiment afin de garantir sa stabilité.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

En juillet 2017 les travaux de restauration du clos et couvert ont été réceptionnés pour l'ensemble du bâtiment 43.

Les travaux extérieurs de réseaux et de pré-consolidation de la rotonde des éléphants ont été réalisés en 2017. Un suivi de la structure a été décidé dans l'attente de la validation par l'architecte en chef des monuments historiques de la possibilité de poursuivre l'intervention en 2018.

La proposition de réhabilitation complète du belvédère faite par un mécène, initialement prévue en mécénat de compétence, s'est finalement concrétisée par un mécénat financier, entraînant une consultation d'entreprises en 2017. Les travaux pourront se dérouler en 2018 pour une livraison à l'été.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Pierre Bortolussi,  
architecte en chef  
des monuments  
historiques

**Montant total**  
2,4 M€ TDC

## Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux

En 2004, l'État a reçu en donation de la société de Port-Royal les ruines de l'abbaye de Port-Royal des Champs. L'abbaye cistercienne de Port-Royal, devenue au 17<sup>e</sup> le lieu de la pensée janséniste et dont seules des ruines (site bas) subsistent, et la ferme des Granges (site haut), installée sur le plateau, forment désormais un ensemble cohérent.

Un schéma global d'aménagement a été acté par le ministère de la Culture fin 2011 proposant différentes tranches de travaux pour les deux sites, dont la première tranche est relative à l'ancienne entrée, dite de la Porterie, de l'Abbaye et la seconde s'attache à restructurer le musée.

C'est dans ce cadre que des scénarios ont été étudiés et qu'un programme

d'études et de travaux a été élaboré portant sur l'aménagement et la réhabilitation du logis nord, du logis des solitaires et des petites écoles du site haut.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Les travaux de réaménagement du logis nord, d'assainissement de l'espace extérieur nord, de la restauration du passage couvert et le réaménagement du logis des solitaires ont été conduits en 2017. La livraison de ces espaces est prévue à l'été 2018.

Concernant le réaménagement des petites écoles ainsi que la mise en accessibilité et la scénographie des petites écoles et du logis des solitaires, des études seront lancées en 2018.

## Musée Nissim de Camondo, Paris

Le Musée Nissim de Camondo est entièrement consacré à l'art décoratif français de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Y sont présentés quelques-uns des plus beaux meubles et objets du temps de Louis XV et Louis XVI qui ont été réunis par Moïse de Camondo, qui confie à René Sergent (1865-1927), architecte, la construction d'un hôtel particulier inspiré du Petit Trianon de Versailles pour abriter ses collections. Édifié en 1911-1914, il est parfaitement adapté aux exigences modernes de confort d'une maison du début de 20<sup>e</sup> siècle et reste le seul témoignage conservé dans son intégrité qui permette de comprendre le fonctionnement d'une maison particulière de la plaine Monceau.

Le musée des Arts décoratifs, gestionnaire du musée, et le ministère de la Culture ont souhaité bénéficier d'un diagnostic complet patrimonial, fonctionnel et technique afin de pouvoir déterminer le champ des possibles pour de futurs travaux visant l'amélioration des conditions d'accueil, d'accès et la sécurité du public comme des œuvres.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

### L'OPÉRATION EN 2017

Une étude de programmation a été initiée en 2017 afin de disposer d'une vision globale, de type schéma directeur, pour cet établissement. L'équipe Aubry-Guiguet, associée au bureau d'étude Kalya, a remis en décembre la première phase de l'étude correspondant à l'analyse du site, son fonctionnement et les premières pistes formant la stratégie programmatique à venir.

**Montant total**  
0,40 M€ TDC



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Montant des études**  
0,22 M€ TDC

## Jeu de paume, Paris

La salle du jeu de paume, dernier lieu parisien créé pour ce sport de raquettes, est inauguré en 1862, sous les auspices de Napoléon III. Sa construction reprend, par souci de symétrie et de composition urbaine, les principes décoratifs du bâtiment voisin de l'orangerie, conçu neuf ans auparavant.

Institution culturelle du jardin des Tuileries, centre d'art et lieu de référence pour la diffusion de l'image des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles (photographie, cinéma, vidéo, installation, net art...), le Jeu de paume a vocation, depuis 2004, à produire ou coproduire des expositions, mais aussi des cycles de cinéma, colloques, séminaires, activités éducatives ou encore des publications.

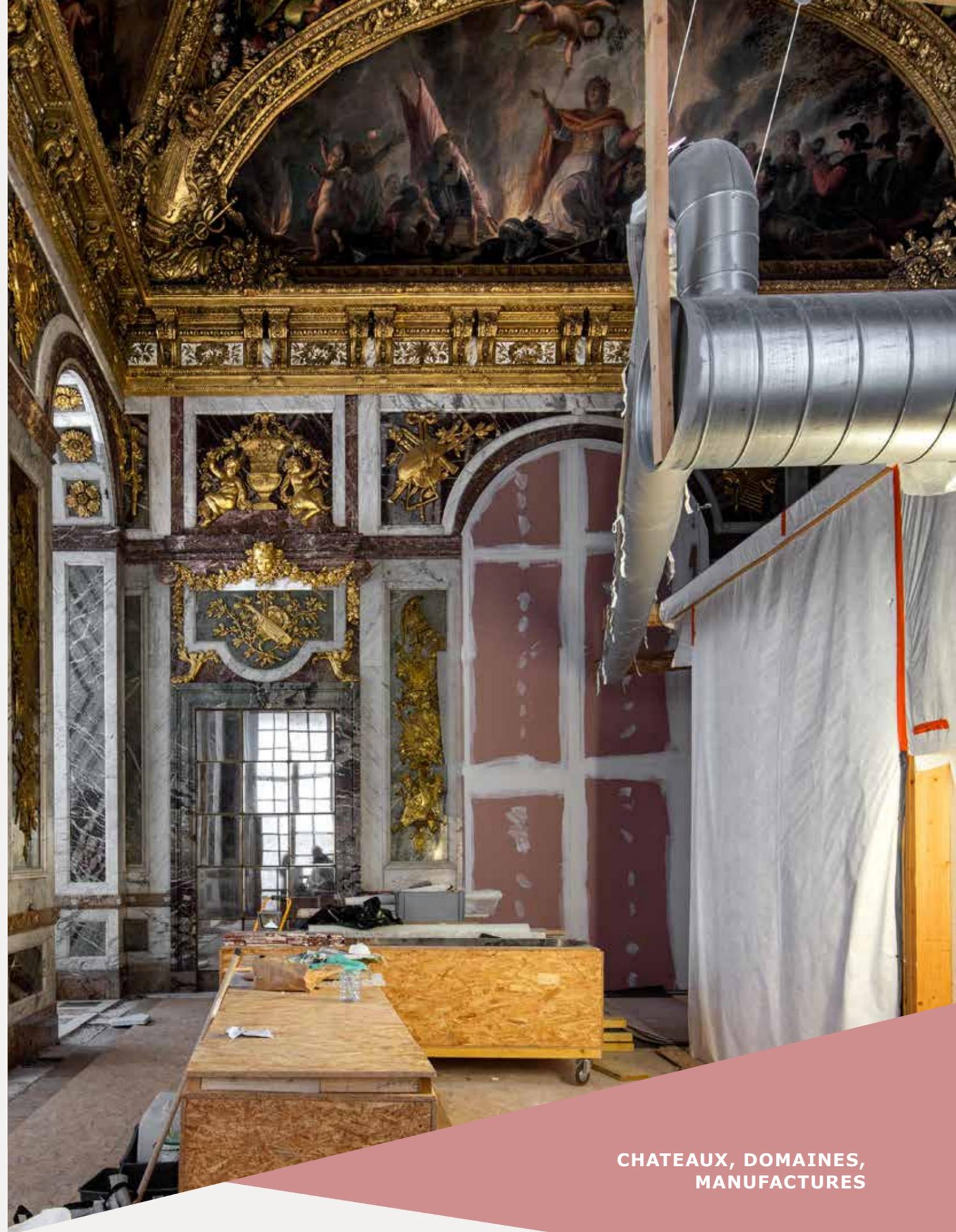
La commission de sécurité a mené une visite périodique le 10 janvier 2017 et a rendu un avis favorable à la poursuite de l'exploitation. Toutefois, cet avis était assorti de prescriptions

à mettre en œuvre notamment au niveau de l'isolation des combles et de la régie en matière de sécurité incendie. Dans ce cadre, la direction générale de la création artistique du ministère de la Culture a souhaité que l'Oppic analyse ces non-conformités et engage les études qui permettront de les corriger.

### L'OPÉRATION EN 2017

Une mission de contrôle technique a été conduite en 2017 afin d'identifier les problématiques de sécurité incendie relatives à l'isolation des combles et de la régie. Le rapport de cette mission a été rendu le 1<sup>er</sup> mars 2017.

Dans la perspective d'une mise en conformité de la sécurité incendie au niveau des combles et de la régie, une consultation pour la réalisation d'une mission de diagnostic, de faisabilité et de programmation a été lancée fin 2017.



CHATEAUX, DOMAINES,  
MANUFACTURES



## Domaine national de Fontainebleau

L'établissement public du château de Fontainebleau (EPCF) délègue sa maîtrise d'ouvrage à l'Oppic pour piloter les principales opérations de restauration et de rénovation de cet ensemble patrimonial remarquable. Le montant total des conventions de mandat s'élève à 62 M€ dont 42,2 M€ pour la seule première phase du schéma directeur de rénovation. Ce dernier s'étend sur 12 ans et la première phase, qui couvre la période 2015-2019, comporte quinze opérations. Les études préalables relatives à l'élaboration de ce schéma directeur ont débuté dès 2011. Elles portent sur l'ensemble des composantes du domaine de Fontainebleau : le château et ses dépendances, les collections mais aussi le parc, les jardins et leurs ouvrages hydrauliques. Grâce à une approche globale, le schéma directeur vise à assurer le développement culturel, touristique et économique du domaine en répondant à deux priorités : d'une part préserver, conserver et mettre en valeur un patrimoine exceptionnel et d'autre part mieux faire connaître le château et faciliter l'accès de tous les publics à la culture.

La première phase se concentre sur les travaux prioritaires de sécurité et de mise aux normes, la rénovation d'espaces dédiés au public, comme les accueils et la salle d'exposition de la belle cheminée et l'amélioration des conditions de travail des agents.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Toutes les opérations de la phase 1 engagées, présentent des stades d'avancement différents, certaines étant déjà terminées. Une opération importante, qui représente environ 10% du budget, porte sur les travaux urgents de mise en sécurité incendie et de sûreté. Ceux-ci ont commencé par les travaux relatifs à la création du réseau de défense incendie, la sécurisation des locaux de ventilation et la migration du système de sûreté, qui ont débuté en septembre 2016 et se sont achevés en août 2017. Les travaux relatifs à la mise en place de l'éclairage de sécurité et la mise en conformité des armoires électriques divisionnaires ont quant à eux débuté en octobre 2016 et se sont poursuivis tout au long de l'année 2017 pour s'achever en 2018.

L'opération d'assainissement et de mise en accessibilité de la cour d'honneur est découpée en trois tranches fonctionnelles correspondant à différentes zones de la cour. Le parti pris est de réaliser les allées accessibles aux personnes à mobilité réduite en périphérie des bâtiments et en retournement le long de la grille d'honneur. Le mode de traitement du pavage historique, pour en rendre le cheminement le plus aisé possible, a fait l'objet de nombreux tests tant avec les services patrimoniaux de l'État qu'avec les associations de personnes à mobilité réduite. La tranche ferme lancée en janvier

2017 s'est achevée en novembre. Les deux tranches conditionnelles suivantes ont été affermées en novembre et se poursuivent jusqu'à décembre 2018.

Les travaux urgents sur le pavillon central de l'aile des ministres qui portaient à la fois sur le clos et couvert de ce bâtiment et la consolidation des planchers se sont achevés en juillet 2017.

Un programme ambitieux de redéploiement des services de l'EPCF, au sein de l'aile des ministres et sur des zones névralgiques réparties au cœur même du château, doit permettre d'offrir aux agents des espaces de travail plus adaptés et plus agréables tout en apportant de nouvelles synergies de travail. L'opération est conduite par deux maîtrises d'œuvre séparées mais étroitement associées : d'un côté la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur l'enveloppe architecturale et les structures confiée à l'architecte en chef des monuments historiques, Patrick Ponsot, et de l'autre, la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement intérieur et sur les installations techniques, prise en charge par l'agence d'architecture Adam Yedid. Les avant-projets détaillés des deux maîtrises d'œuvre ont été validés au dernier trimestre 2017.

La mise en sécurité de l'aile Louis XV du château vise à améliorer les dispositifs de sécurité incendie en créant un recouvrement coupe-feu au niveau du pavillon intermédiaire et en mettant en

sécurité l'escalier de stuc, qui s'y trouve. Les installations électriques primaires de l'aile Louis XV seront également rendues totalement indépendantes. L'année 2017 a été rythmée par le rendu des études de maîtrise d'œuvre et le lancement de la consultation des entreprises en octobre 2017.

La modernisation de l'accueil des publics au château dans l'aile Louis XV, aménagé en 2008 et 2009, est rendue nécessaire par une augmentation continue de la fréquentation. À terme l'établissement souhaite dissocier l'accueil des visiteurs individuels et des groupes adultes et celui des scolaires qui serait installé dans l'aile sud du quartier Henri IV. Mais cet aménagement ne pourra être réalisé qu'en troisième phase du schéma directeur (2023-2026). La restructuration des accueils de l'aile Louis XV doit donc tenir compte de la perspective d'une séparation des types de publics à l'issue du schéma directeur. Un concours restreint a permis de désigner l'agence Projectiles comme maître d'œuvre spécialisé en aménagement. Après les études de projet, la consultation des entreprises a pu être lancée fin novembre.

La restauration des couvertures de l'aile de la galerie de Diane, s'est poursuivie en 2017. Compte tenu des infiltrations d'eau, des interventions de consolidation d'urgence ont été effectuées sur les peintures abîmées, dans le cadre d'une étude générale de diagnostic menée sur la totalité du cycle peint de la voûte.

En raison du vol d'œuvres au sein du musée chinois en mars 2015, la seconde tranche des travaux relatifs à la protection périmétrique du château, initialement programmées en phase 2 du schéma directeur a été réintégrée à la phase 1. Cette opération doit permettre de sécuriser les abords de la cour d'honneur avec l'installation de caméras de vidéo-surveillance et le renforcement des protections mécaniques, telles des grilles de clôture. Le dossier d'avant-projet détaillé a été validé en décembre 2017.

Par ailleurs les études des chantiers des réserves et des collections (volet III) et les études du schéma directeur des jardins, parc et ouvrages hydrauliques (volet IV) se poursuivent. Elles permettront de construire la suite du schéma directeur.

Dans le cadre d'un accord passé entre le gouvernement français et celui des Émirats Arabes unis, parallèle à celui créant le musée universel du Louvre Abou Dabi, un mécénat a été conclu avec son Altesse le Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan pour rénover le théâtre Impérial. Les travaux de la première tranche ont été réceptionnés en avril 2014 permettant la réouverture de la salle à la visite. À la suite du versement d'une seconde enveloppe du mécénat à la fin de l'année 2016, la restauration des espaces périphériques des premier et deuxième étages et des installations scéniques a été engagée. À cet effet, un avenant n°3 à la convention initiale a été signé afin que l'Oppic poursuive l'opération en maîtrise d'ouvrage déléguée. Les tranches conditionnelles n°1 et 2 des marchés de travaux, de maîtrise d'œuvre et des AMO ont été affermées en juillet 2017. Les travaux des deux tranches seront réalisés concomitamment et se dérouleront sur une durée totale de 18 mois jusqu'en janvier 2019.



**Maître d'ouvrage**  
Établissement public  
du château de Fontainebleau

**Maître d'ouvrage  
mandataire**  
Oppic

**Maîtres d'œuvre**

- Monument historique :  
Patrick Ponsot, architecte  
en chef des monuments historiques
- Redéploiement des services :  
Adam Yedid, architecte
- Modernisation des accueils :  
Projectiles, architecte

**Montant total**  
63 M€ TDC

## Cité de la céramique, Sèvres

La manufacture nationale de céramique, fondée en 1740 à Vincennes puis déplacée à Sèvres en 1756, continue de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles perpétuées depuis le 18<sup>e</sup> siècle. Le musée national de la céramique a été créé en 1824. Le site fut classé au titre des monuments historiques en 1942. L'établissement public « Sèvres - Cité de la céramique » a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2010 par la fusion de la manufacture nationale de Sèvres et du musée national de la céramique.

Une vaste campagne de restauration immobilière des nombreux bâtiments du site est menée depuis plusieurs années.

### L'OPÉRATION EN 2017

La réhabilitation du bâtiment n°24, aussi appelé du nom de son architecte Michel Roux-Spirtz, a été menée à son terme en 2017.

Le projet, décomposé en deux opérations de travaux d'aménagement intérieur et de réfection du clos et du couvert, consistait à relocaliser dans un seul bâtiment l'ensemble des collections documentaires ainsi que le service de conservation préventive de la Cité.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
18,45 M€ TDC



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

#### Maîtres d'œuvre

- **Aménagement intérieur du bâtiment n°2 :**

Sophie Thomas, architecte mandataire / Gweltaz Kerommes, architecte associé

- **Monument historique :**

Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
6 M€ TDC

Les travaux ont été réceptionnés en décembre 2017 en vue de la mise à disposition du bâtiment en janvier 2018.

Une opération de plus faible ampleur, de fermeture provisoire du quai du bâtiment n°18 a également été conduite à l'été 2017, afin de permettre à l'établissement de libérer des locaux du sous-sol dont la décontamination s'avérait nécessaire et urgente.

Enfin, les études de maîtrise d'œuvre pour la restauration du clos et du couvert du bâtiment 14 dit « du moulin » ont été finalisées en 2017.

## Château de Vincennes

Au 14<sup>e</sup> siècle, dans le contexte de la guerre de Cent ans, les Valois font édifier la forteresse de Vincennes. Restauré après la Seconde guerre mondiale, le château abrite depuis 1948 les services historiques de l'armée.

Si les opérations sur le donjon et la Sainte-chapelle sont conduites par le Centre des monuments nationaux, l'Oppic intervient au titre du protocole Culture-Défense sur les bâtiments relevant du ministère des Armées.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

En 2017, le château de Vincennes a fait l'objet de plusieurs opérations de restauration et d'aménagement dont le parachèvement de l'aménagement des espaces non bâtis qui consistait

à refondre complètement les voies de circulation et les espaces verts du site, dans l'optique de mettre en valeur les différentes époques historiques.

Elle s'est également illustrée par le démarrage, en juillet 2017, de la dernière des quatre tranches de l'opération de restauration du clos et du couvert du pavillon du Roi, initiée en août 2009. Cette dernière phase de travaux est prévue pour une durée de 22 mois.

En parallèle de ces chantiers, l'architecte en chef des monuments historiques, Christophe Batard, a démarré les études d'avant-projet pour la restauration du pont de la tour du bois et des murs de contrescarpes nord (fortifications en pierre formant les douves). Lui a également été confiée une étude diagnostic pour l'aménagement et la mise en accessibilité de la cour royale.

## Musée d'Archéologie nationale, Domaine national de Saint-Germain-en-Laye

Résidence royale depuis le 12<sup>e</sup> siècle, Saint-Germain-en-Laye fut à la fois un séjour de plaisance et un lieu de pouvoir des rois de France. Le château abrite aujourd'hui le musée d'Archéologie nationale. Le domaine national de Saint-Germain-en-Laye s'étend sur 70 ha d'espaces préservés.

La Grande terrasse longue de 2 km, chef-d'œuvre de perspective, offre une vue panoramique exceptionnelle sur toute la vallée de la Seine. Le château se caractérise par l'expression monumentale de ses façades en briques et pierres, ordonnées selon de hautes travées régulières, animées par un jeu de terrasses et de corniches à balustrades qui dominent les douves. Les façades ne présentent pas de désordres liés à la stabilité générale.

En revanche, les parements, les ouvrages divers le plus souvent saillants et les menuiseries sont très largement altérés. Le projet de restauration des façades prévoit la réparation à l'identique des organes architecturaux dégradés. Il intègre également les ouvrages nécessaires à leur protection ou à la suppression des causes de leur dégradation.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Depuis 2014 trois des six tranches de restauration des façades ont déjà été réalisées. En 2017, la tranche n°1 correspondant aux façades de la Chapelle a été engagée.

Compte tenu de la dégradation importante de la couverture de la Chapelle le ministère de la Culture a donné son accord pour lancer également les travaux de réfection de celle-ci. Ainsi, la restauration extérieure complète de la Chapelle sera réalisée pour fin août 2018.

La nécessité de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au musée, de créer une nouvelle issue de secours ou en réorganisant le parcours de visite par un accès mieux situé, a conduit à étudier la possibilité de créer un nouvel escalier dans l'angle sud-ouest du château. Le projet retenu, conçu par l'architecte en chef des monuments historiques, Régis Martin a reçu un accord de la CNMH lors de sa séance du 6 février 2017. Il permettra la création de nouveaux paliers en liaison directe avec les salles d'exposition et la mise en place d'un nouvel ascenseur desservant aussi la chapelle.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
15 M€ TDC



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
En cours de désignation

**Montant total**  
0,6 M€ TDC

## Manufacture de Beauvais

Le bâtiment principal de la manufacture, construit au 17<sup>e</sup> siècle, a connu une campagne de rénovation relativement récente, en 1987.

Depuis, les verrières en toiture, comportant des vitrages en polycarbonate peu pérennes, se sont dans leur globalité dégradées (serrurerie et vitrages).

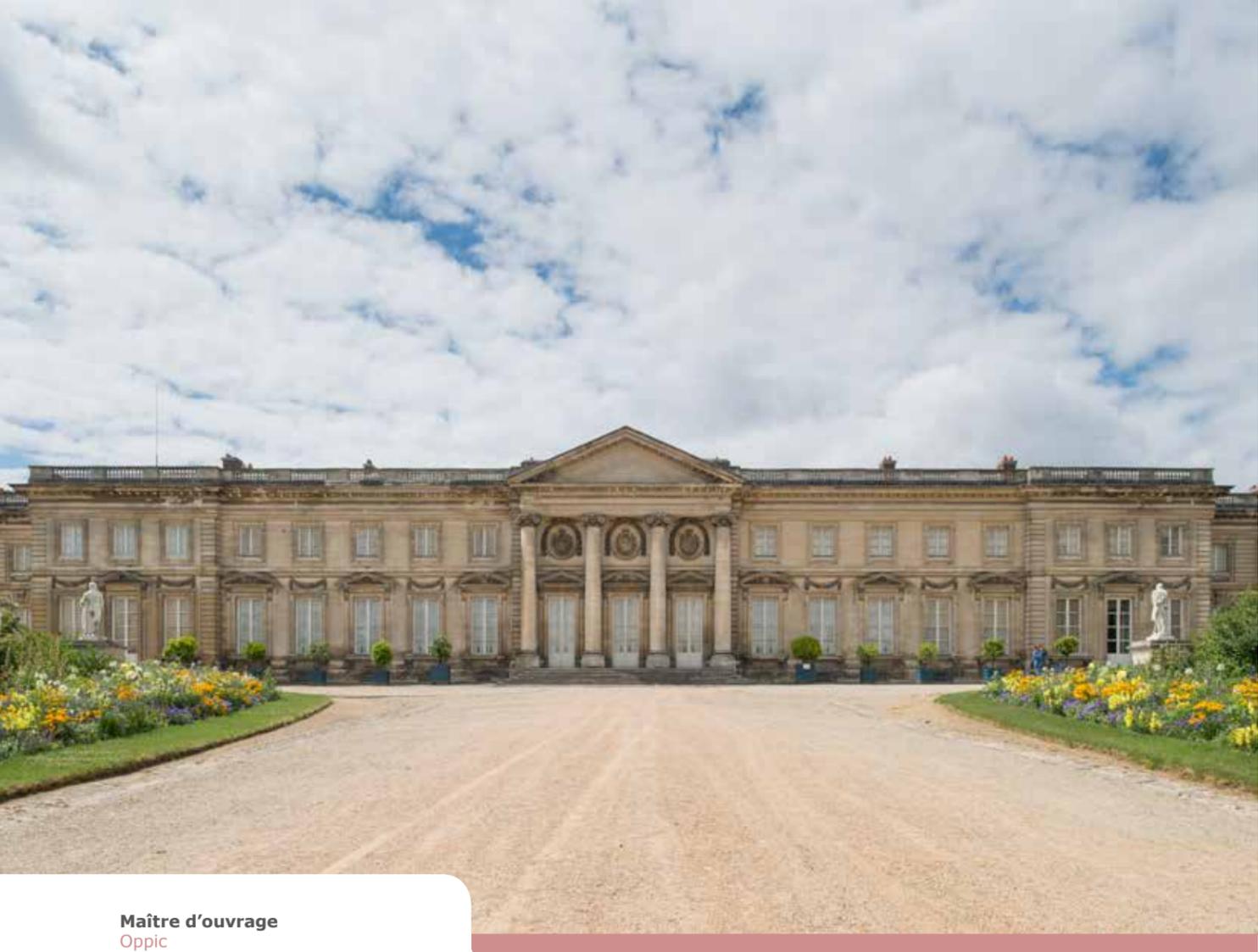
En parallèle, le système de chauffage au gaz, constitué de résistances chauffantes fixées au plafond, diffuse une chaleur peu homogène et particulièrement éprouvante pour les agents, par sa position à l'aplomb. La faible étanchéité générale du bâtiment induit une déperdition importante d'énergie.

Le ministère de la Culture, direction générale de la création artistique a donc souhaité confier à l'Oppic une opération de mise à niveau du clos et du couvert ainsi que le remplacement général du système de chauffage.

### L'OPÉRATION EN 2017

Une étude de faisabilité a été confiée en 2017 au bureau d'études techniques ID+ portant sur la rénovation des couvertures, le remplacement des menuiseries extérieures et la mise à niveau du système de chauffage de la manufacture.

La remise de cette étude prévoyant plusieurs scénarii d'interventions est prévue au premier trimestre 2018. Elle servira de base à la désignation d'une maîtrise d'œuvre.



## Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison

Le château de Malmaison et celui de Bois-Préau, devenus musées respectivement en 1906 et en 1958, sont consacrés aux souvenirs de Joséphine et Bonaparte avant l'Empire et à l'histoire napoléonienne.

Le domaine national du château de Malmaison est composé de trois ensembles regroupant : le château de la Malmaison, son parc et ses bâtiments annexes (classés monuments historiques) ; le parc et le château du Bois-Préau (le parc étant classé et le château inscrit au titre des monuments historiques) ; la villa des œillets et son jardin.

à la réalisation des ravalements de façades dont la composition est analysée comme préoccupante. La suite de l'opération, de traitement de l'ensemble des façades et du mur des douves, comprend désormais 11 phases réparties sur une période de 10 ans. La réalisation d'une première tranche de travaux devrait débuter en 2019.

Concernant le site du château de Bois-Préau, fermé au public depuis la fin des années 1990 pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, le ministère de la Culture a décidé de proposer un nouveau programme de réaménagement et de remise aux normes des espaces seuls situés au rez-de-chaussée du château afin de pouvoir y recevoir du public (expositions

temporaires ou autres événements de nature culturelle). Les espaces situés au 1<sup>er</sup> étage ne seront pas concernés par ce projet.

Ce programme d'aménagement a pu être finalisé au cours de l'année et une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée. Il devrait permettre de retenir un groupement de maîtrise d'œuvre au printemps 2018 pour une réouverture du rez-de-chaussée du château en automne 2019.

**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Paul Barnoud, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
14,8 M€ TDC



### LES OPÉRATIONS EN 2017

Pour le château de Malmaison, les deux premières phases portant sur la restauration des menuiseries du pavillon nord et de l'aile du salon de musique, la réalisation d'un drain dans la cour d'honneur (phase A) et sur la restauration de la toiture de l'aile en retour nord, de la restauration de la couverture des communs des jardiniers et la réfection de la cour des communs (phase B) menées conjointement se sont achevées en 2017.

Suite aux études complémentaires menées par l'architecte en chef des monuments historiques, Paul Barnoud, il a été jugé opportun de réfléchir

**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Éric Pallot, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
11,4 M€ TDC

## Musées et domaine nationaux du Palais impérial de Compiègne

Le Palais de Compiègne, musée national depuis 1927, classé au titre des monuments historiques, représente une surface totale de 35 000 m<sup>2</sup>, dont 10 000 m<sup>2</sup> environ sont visitables, et s'étend avec son parc sur un domaine de 40 hectares.

Au sein d'un même palais coexistent trois musées : les appartements historiques, le musée du Second Empire et la collection Ferrand et le musée national de la voiture et du tourisme.

Depuis 2011 et dans l'attente de la formalisation d'un schéma directeur global du site qui couvrirait les volets patrimoniaux, techniques et fonctionnels de ce vaste domaine, l'Oppic est chargé de diverses opérations de travaux, qui relèvent d'opérations au titre des monuments historiques et d'opérations d'aménagement, sous maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques, Éric Pallot, pour une remise en valeur progressive du Palais.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Au cours de l'année 2017 deux chantiers ont été menés. L'un concerne l'amélioration des conditions de travail des agents du Palais avec le chantier de l'aménagement de locaux administratifs dans l'aile Ferrand. La seconde vise à améliorer la sécurité des collections et à accompagner le domaine dans son développement avec la réouverture, en 2017 du château de Blérancourt. Ainsi s'est achevée en 2017 la mise en place d'un PC de sécurité en hypervision avec le château de Blérancourt.

Différentes études ont été menées portant à la fois sur la détection incendie, mais aussi sur des études préalables en vue de la restauration d'espaces patrimoniaux, comme la bibliothèque de l'Empereur, divers salons, la serre hollandaise ou l'allée du fleuriste.

Les travaux de restauration de l'aile du billard (phase 1) ont quant à eux été engagés, ainsi que ceux des murs d'enceinte.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
2,7 M€ TDC

## Musée national de la Renaissance, Château d'Écouen

Le château d'Écouen a été édifié entre 1538 et 1555.

Son plan forme un quadrilatère composé de quatre ailes orientées selon les points cardinaux. Elles entourent une cour et sont cantonnées de quatre pavillons carrés. Depuis la création du musée national de la Renaissance en 1977, le château d'Écouen, classé en totalité, ainsi que son domaine attenant depuis 2007, a fait l'objet d'importants travaux ayant porté en priorité sur les couvertures et les aménagements intérieurs.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Après les années antérieures consacrées à la restauration des façades puis la valorisation de l'appartement des bains, une intervention importante sur l'amélioration des conditions de logement du personnel logé sur site s'est achevée en 2017.

Les travaux de réfection des pavés de l'accès principal, participant de l'objectif de mise en accessibilité du musée à tous les publics, ont été lancés. Ils s'accompagnent de travaux de consolidation d'un escalier extérieur.



## Château de Versailles

L'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) a entrepris en 2004 le plus vaste programme de réaménagement et de modernisation du château de Versailles ainsi que de ses dépendances depuis la Restauration, afin de transmettre le patrimoine aux générations futures et d'améliorer la sécurité, tant des biens que des personnes, et l'accueil du public et les conditions de travail des agents.

### La première phase du schéma directeur s'est décomposée en plusieurs opérations :

- l'aménagement du Grand commun pour y installer les services de l'EPV et créer un pôle énergétique ;
- le début de la mise en sécurité, de la rénovation des réseaux techniques et de la mise en sûreté du château de Versailles avec, notamment, la création d'une galerie technique principale ;
- l'aménagement du pavillon Dufour et de la vieille aile dédiée à l'accueil des visiteurs individuels ;
- la mise en sécurité de l'Opéra royal.

### La deuxième phase du schéma directeur porte sur :

- la mise en sécurité et sûreté, et le traitement climatique de la partie sud du corps central du château de Versailles ;
- l'installation de tours aérorefrigérantes dans le château d'eau ainsi que sa restauration, notamment ses façades et la restitution de la couverture façon Mansard ;
- la mise en sécurité et le traitement climatique de la moitié nord du corps central du château de Versailles.

## LES OPÉRATIONS EN 2017

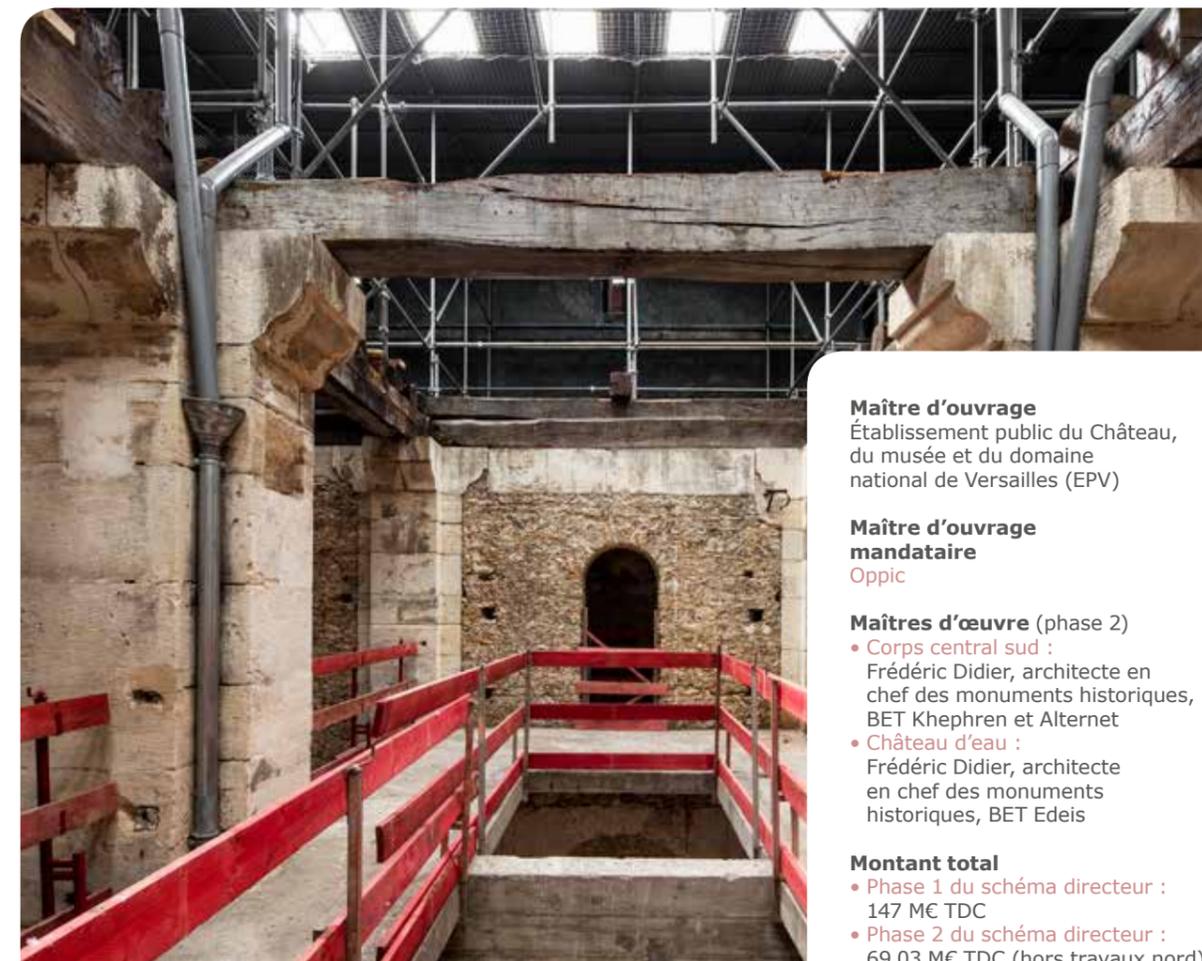
La première phase du schéma directeur s'est achevée avec la levée des réserves de parfait achèvement et la réalisation de travaux de parachèvement dans le pavillon d'accueil Dufour.

La phase 2 du schéma directeur s'est poursuivie au cours de l'année 2017 sur plusieurs opérations.

La première de ces opérations a pour périmètre la partie sud du corps central (appartements de la reine, appartements des dauphins et dauphines, terrasse du midi) et pour objet la mise en sécurité et sûreté, la rénovation totale des installations et des réseaux techniques et le traitement climatique des grands appartements. Après de longs mois nécessaires aux relevés des existants, à la protection patrimoniale et à la définition des méthodologies d'intervention, 2017 est l'année du véritable démarrage des travaux dans les locaux du château pour une livraison des grands appartements sud en 2018.

Dans le château d'eau, malgré une phase préalable de curage / désami-antage / déplombage, les travaux ont dû être stoppés fin 2016 du fait de la présence encore trop importante de poussière de plomb. En 2017, des chantiers tests relatifs au plomb ont été conduits par les entreprises sous le contrôle de la maîtrise d'œuvre afin d'évaluer les risques d'exposition des travailleurs et définir les méthodologies d'intervention des différents corps d'état. À leur issue, la mise en place d'un confinement a été lancée fin 2017 afin de permettre les interventions à risque plomb élevé (travaux sur charpente et couverture, percements).

Avant lancement des études de rénovation technique du corps central nord avec l'architecte en chef des monuments historiques, un premier retour d'expérience du chantier sud a été lancé en 2017 dans l'optique de limiter l'impact patrimonial des travaux et d'optimiser la réalisation et le phasage de ceux-ci en réduisant la gêne occasionnée aux visiteurs et personnels.



**Maître d'ouvrage**  
Établissement public du Château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV)

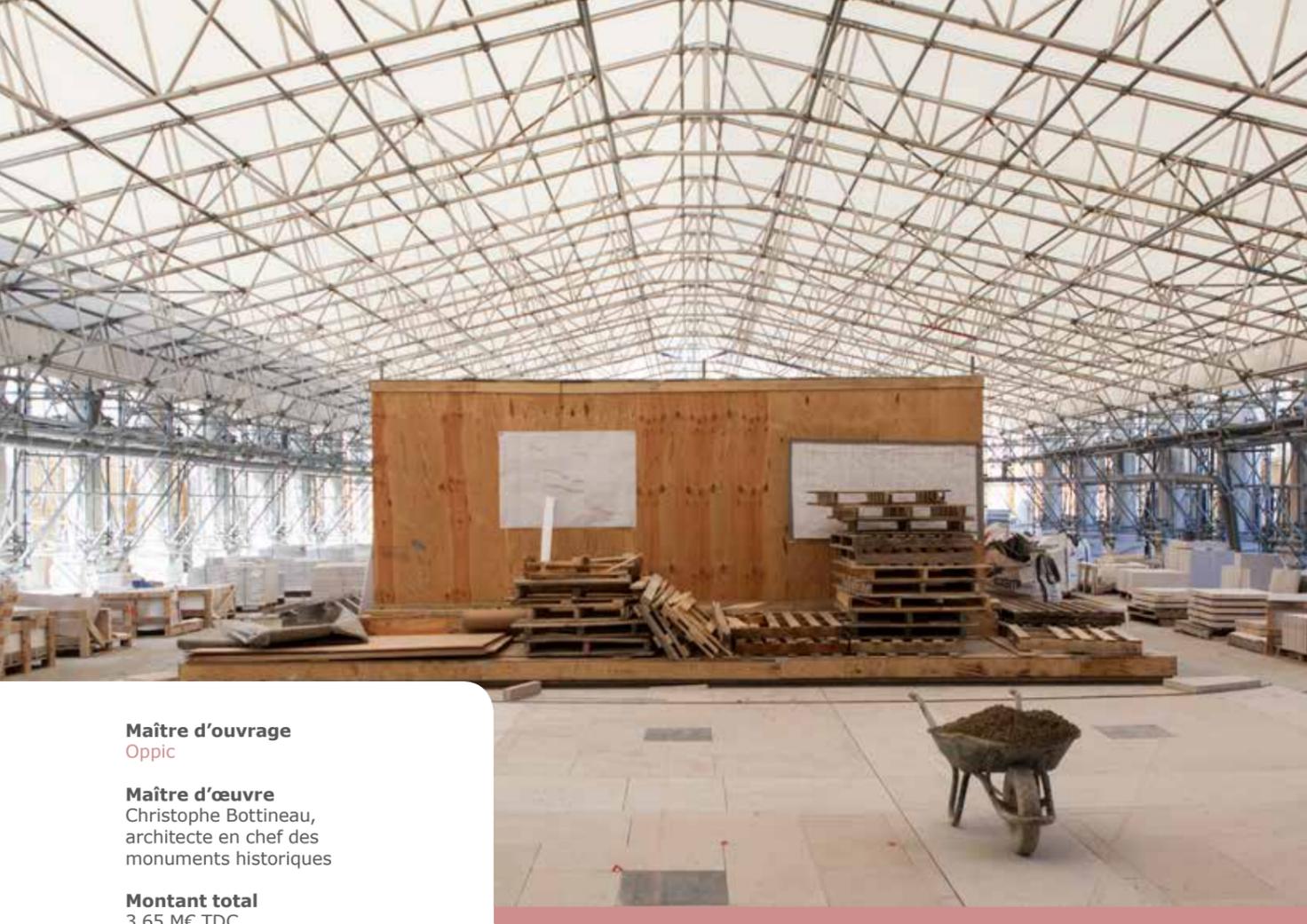
**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maîtres d'œuvre** (phase 2)

- Corps central sud : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, BET Khephren et Alternet
- Château d'eau : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, BET Edeis

**Montant total**

- Phase 1 du schéma directeur : 147 M€ TDC
- Phase 2 du schéma directeur : 69,03 M€ TDC (hors travaux nord)



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Christophe Bottineau,  
architecte en chef des  
monuments historiques

**Montant total**  
3,65 M€ TDC

## Palais de Chaillot, Paris

Le palais de Chaillot a été réalisé pour l'Exposition universelle de 1937, conçu par les architectes Carlu, Boileau et Azéma, sur les structures conservées du palais du Trocadéro construit pour l'Exposition universelle de 1878 par l'architecte Davioud. Les espaces du palais de Chaillot dont le ministère de la Culture a la charge sont partagés entre différents occupants : le musée de l'Homme, le musée national de la Marine, le théâtre national de Chaillot et la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. L'Oppic assure la maîtrise d'ouvrage de différents projets sur le site du palais de Chaillot.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Les éléments de corniches du palais de Chaillot en béton moulé, maintenues par des agrafes en fer, présentent des problèmes de stabilité. En effet le nombre réduit d'agrafes ainsi que l'absence de protection contre le ruissellement, font craindre pour la stabilité générale de ces corniches. Compte tenu des dégradations, il a été décidé de lancer une campagne de



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Lionel Dubois, architecte  
en chef des monuments historiques

**Montant total**  
17,6 M€ TDC

restauration avec un phasage d'exécution des travaux en 6 tranches. En 2017 l'architecte en chef des monuments historiques, Lionel Dubois, a réalisé les études qui ont permis de lancer une consultation de marchés de travaux en fin d'année. La tranche ferme et la première tranche conditionnelle seront réalisées dès 2018 sur les façades Passy, côté Franklin Roosevelt. Les 4 autres tranches sont prévues par la suite. Victime d'une fréquentation hors normes, le parvis bas du Palais de Chaillot, est vétuste : les pierres de parements sont cassées, et l'étanchéité est fuyarde. Cette opération de rénovation de l'étanchéité, décomposée en deux phases, est rendue complexe, outre sa situation et sa fréquentation, par la présence importante d'amiante,

incorporée en 1937 dans l'asphalte de l'étanchéité. Les travaux de la phase 1 (Parvis bas secteur Paris) ont été finalisés et livrés parallèlement aux travaux de la salle Gémier du théâtre de Chaillot en 2017. La phase 2 (Parvis bas secteur Passy du palais de Chaillot) est envisagée pour 2019. Les panneaux décoratifs (constitués de béton armé et de ciment-pierre) et fortement altérés doivent être confortés et restaurés. Une première étude a conduit à la nécessité de réaliser au cours de l'année 2017 des compléments pour mieux analyser et diagnostiquer les dysfonctionnements sur deux panneaux témoins. Les travaux de mise en accessibilité extérieure du palais de Chaillot à tous publics se sont achevés au cours de l'année.

## Domaine national du Palais-Royal

Les bâtiments entourant le Palais-Royal ont été construits par Victor Louis de 1781 à 1784. Sur le jardin, les façades offrent un ensemble de 184 arcades uniformes, comprises entre de grands pilastres coiffés de chapiteaux de style corinthien. Pierre-François-Léonard Fontaine nommé architecte du duc d'Orléans en 1814 réalise les aménagements nécessaires de la galerie d'Orléans.

En 1994, le Palais-Royal, est classé dans son intégralité au titre des monuments historiques. Le jardin est un espace boisé classé, labellisé « jardin remarquable ».

Le plateau Bury est l'un des derniers espaces accessibles au public dans le domaine du Palais-Royal à n'avoir pas fait l'objet d'une restauration récente. Son dallage était pourtant dégradé, l'étanchéité défectueuse par endroit et les descentes d'eau pluviale en mauvais état. Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, a donc confié à l'Oppic une opération de restauration complète du plateau.

### L'OPÉRATION EN 2017

La campagne de restauration consiste à restituer le dallage à l'identique en le posant sur une nouvelle étanchéité, à reprendre le réseau d'eaux pluviales et à refaire le réseau de fontainerie pour que l'ensemble du « plateau Bury » retrouve un aspect digne du Palais-Royal.

Après les études de maîtrise d'œuvre menées durant le premier semestre de l'année, la consultation des entreprises a été lancée durant l'été et les marchés ont été attribués en septembre 2017. Après l'installation d'un parapluie, les travaux prévus ont pu démarrer à compter du début du mois d'octobre, par la démolition du dallage, de la forme de pente ainsi que de l'étanchéité. En parallèle, les travaux de remplacement des descentes d'eaux pluviales ont été menés au sous-sol. Le chantier est organisé en deux tranches de travaux correspondant chacune à la moitié du plateau.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Jacques Moulin, architecte  
en chef des monuments historiques

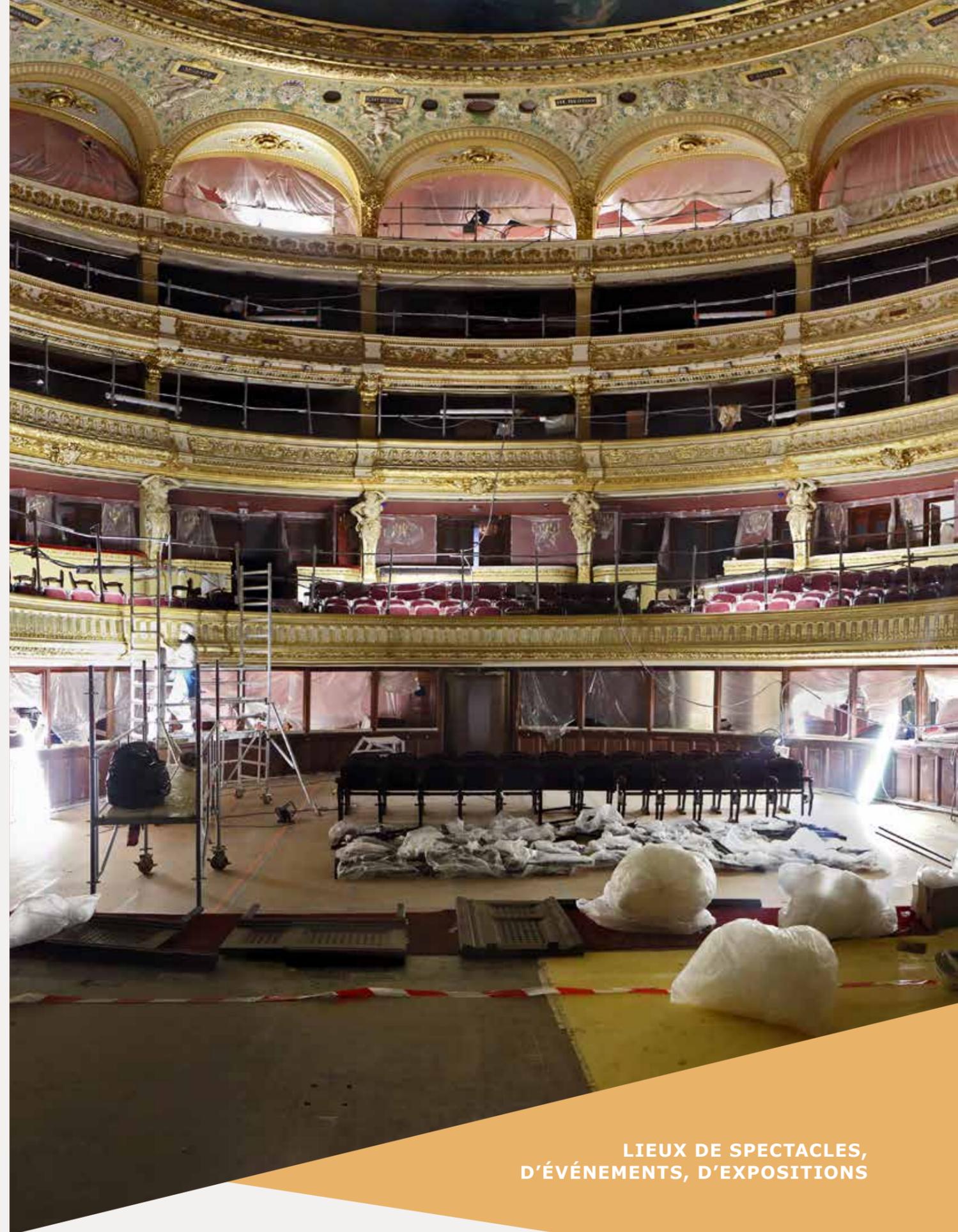
**Montant total**  
8,3 M€ TDC

## Manufacture nationale des Gobelins et Mobilier national, Paris

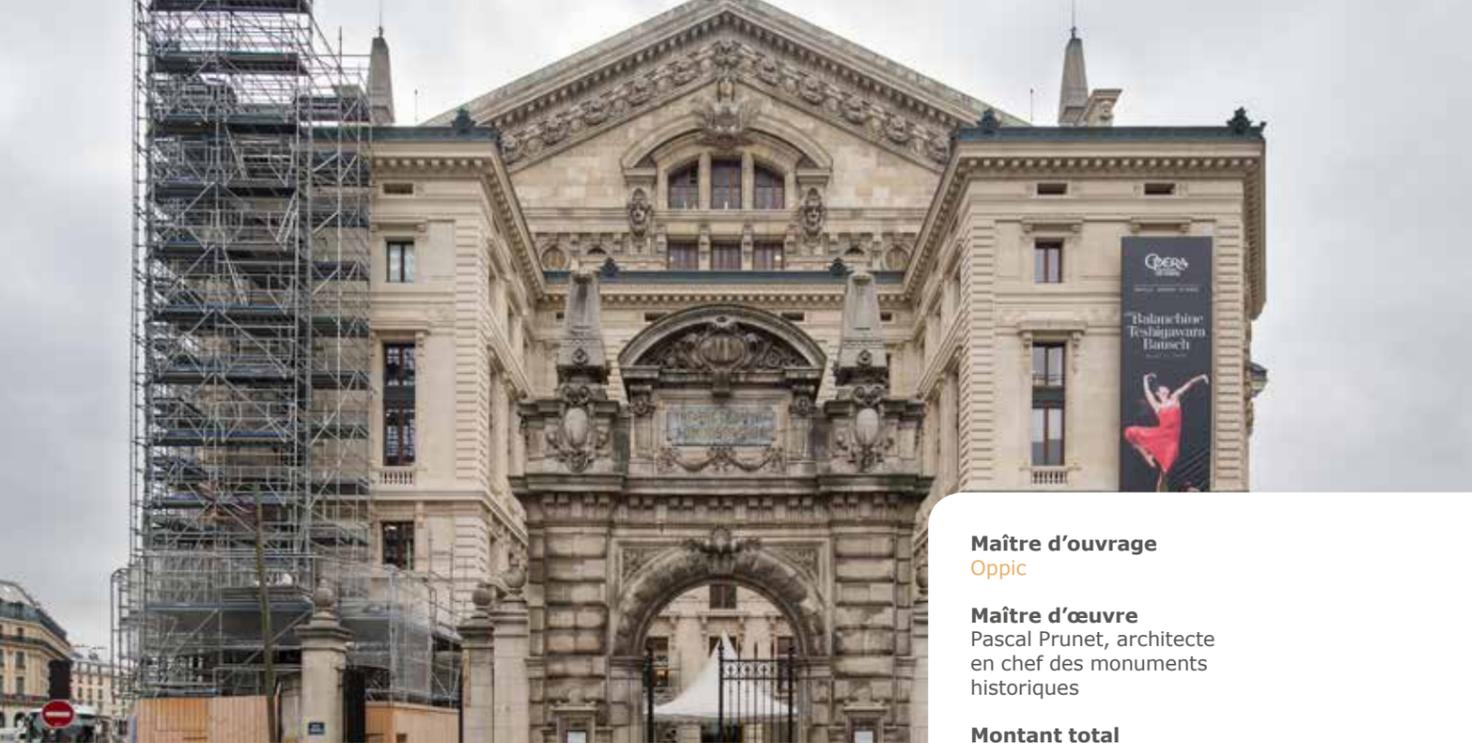
Réunies sur un même site depuis 1937, le Mobilier national et la Manufacture nationale des Gobelins ont fourni au cours des siècles, mobiliers, objets d'arts et tapisseries aux institutions de l'État. Le patrimoine bâti de la Manufacture et du Mobilier national constitue un ensemble exceptionnel. L'ensemble du site a été classé au titre des monuments historiques le 24 mars 1993, et bénéficie également du label architecture remarquable (bâtiment Perret). Dans l'attente de la finalisation d'un schéma directeur d'ensemble pour la totalité des bâtiments et espaces occupés par l'institution une campagne de travaux, notamment patrimoniaux se poursuivent pour assurer la préservation du bâti. Elle concerne principalement en 2017, le bâtiment Perret.

### L'OPÉRATION EN 2017

Le projet de restauration du clos et du couvert du bâtiment Perret du Mobilier national prévoit la restauration des élévations de la cour d'honneur et des pavillons d'entrée en conservant l'essentiel de leurs dispositions actuelles. Un travail de finition colorée et de patine sera effectué sur les parements pour retrouver une coloration similaire à celle que Perret a appliquée sur les bétons, et venir se raccorder avec les vestiges encore en place (badigeons ocre-jaunes). Les dômes, démolis dans les années 1970, seront restitués selon leurs dispositions d'origine d'après les photographies et les plans d'Auguste Perret. Sont également prévus, la réfection des couvertures des pavillons d'entrée et l'achèvement de la restauration de la cour d'honneur. La première des trois tranches de ce chantier a été engagée en juillet 2017 pour une réception envisagée à l'été 2018. L'année 2017 s'est également illustrée par l'achèvement des travaux de restauration des quatre grandes verrières de la galerie Formigé de la manufacture des Gobelins.



LIEUX DE SPECTACLES,  
D'ÉVÉNEMENTS, D'EXPOSITIONS



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Pascal Prunet, architecte  
en chef des monuments  
historiques

**Montant total**  
5,6 M€ TDC

## Palais Garnier, restauration de la façade nord, Paris

À la fois salle de spectacle et bâtiment emblématique de la ville de Paris, le palais Garnier résulte de la volonté de disposer d'un nouvel écrin pour l'Opéra, actée par le décret impérial de Napoléon III, en 1860.

Sa construction dura quatorze ans et s'acheva en 1875. L'opération de restauration de la façade nord, qui présentait un état avancé de dégradation, s'inscrit dans la continuité d'opérations précédentes similaires, ayant permis de restituer l'état d'origine des façades et abords sud (2008) et ouest (2014).

### L'OPÉRATION EN 2017

La façade nord du palais Garnier, ou façade arrière, donne sur la cour de l'administration, elle-même fermée par un mur circulaire pourvu d'une grande porte monumentale permettant l'accès des artistes, des personnels et des livraisons.

La restauration complète de cette façade concerne les parements et sculptures en pierre de taille, les couvertures en zinc et plomb, les ornements en fonte peinte, les menuiseries en bois et leurs ferronneries ainsi que

les verrières. L'installation d'un système répulsif anti-pigeons électromagnétique a également été mis en place pour pérenniser cette restauration.

Cette campagne, décomposée en trois tranches de travaux de 12 mois chacune, a démarré en septembre 2014. L'année 2017 a permis de mener à bien les travaux de la troisième et dernière tranche portant essentiellement sur la partie de façade qui donne sur la rue Glück. La réception des travaux a été prononcée en octobre 2017.



**Maître d'ouvrage**  
Établissement public du parc  
et de la grande halle de la Villette

**Maître d'ouvrage  
mandataire**  
Oppic

**Montant total**  
0,07 M€ TDC

## Le Zénith, Paris

Le Zénith Paris - La Villette a été construit en 1983 pour remplacer le Pavillon de Paris, à l'emplacement de l'hippodrome de Pantin, par les architectes Philippe Chaix et Jean-Paul Morel.

Cette salle avait été construite pour une durée déterminée de trois ans à l'issue de laquelle elle aurait dû être démontée et remplacée par une nouvelle salle dans la banlieue proche. Elle est pourtant toujours en fonctionnement depuis 31 ans.

Le bâtiment avait été conçu pour un usage temporaire sans qu'aucune mesure d'isolation acoustique ne soit prévue.

Compte-tenu des nuisances sonore

en milieu urbain des études d'isolation acoustique ont été diligentées. Il est apparu que des compléments étaient nécessaires pour préciser les possibilités de modification du bâtiment du point de vue structurel et de la sécurité incendie.

### L'OPÉRATION EN 2017

L'ensemble des études portant sur la nature du sol, les modifications structurelles du bâtiment et l'installation d'un système de désenfumage ont été achevées en octobre 2017. La maîtrise d'ouvrage des travaux sera prise en charge par l'établissement public du Parc de la grande halle de La Villette.

## Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam), Paris

Depuis 1992, le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou a été associé à l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (Ircam). Au sein du bâtiment souterrain, se trouve un espace de projection pollué par la présence d'amiante. Afin de pérenniser l'exploitation de ces locaux, l'objectif est de déterminer l'étendue de la pollution et les actions à mener afin de permettre l'exploitation des locaux.

Ces travaux techniques sont aussi l'opportunité de moderniser les équipements de la salle pour tenir compte des dernières technologies actuelles.

Le programme de travaux comprend ainsi trois volets :

- la levée des contraintes liées à la présence d'amiante pesant sur l'espace de projection ;
- un programme de travaux annexes de mise en conformité et d'entretien ;
- l'intégration du numérique avec la mise en place d'infrastructure matérielle de réseaux et d'un traitement des moteurs des périactes et nodal cœur numérique.

### L'OPÉRATION EN 2017

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en avril permettant le démarrage des études de conception. Du fait d'un projet particulièrement complexe, un chantier test de démontage de certains équipements de la salle a été réalisé à la demande de la maîtrise d'œuvre de manière à permettre la remise de l'avant-projet définitif en décembre.



**Maître d'ouvrage**  
Centre national d'art et de  
culture Georges Pompidou

**Maître d'ouvrage  
mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Groupement Cle Millet  
International / Argenium /  
Altia / Betel / Nemo-K  
Ingénierie / GNPS  
Développement / IPCS  
Ingénierie / Accéo

**Montant total**  
5,99 M€ TDC



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage  
mandataire**  
Oppic

**Montant total**  
3 M€ TDC

## Centre national de la Danse, Pantin

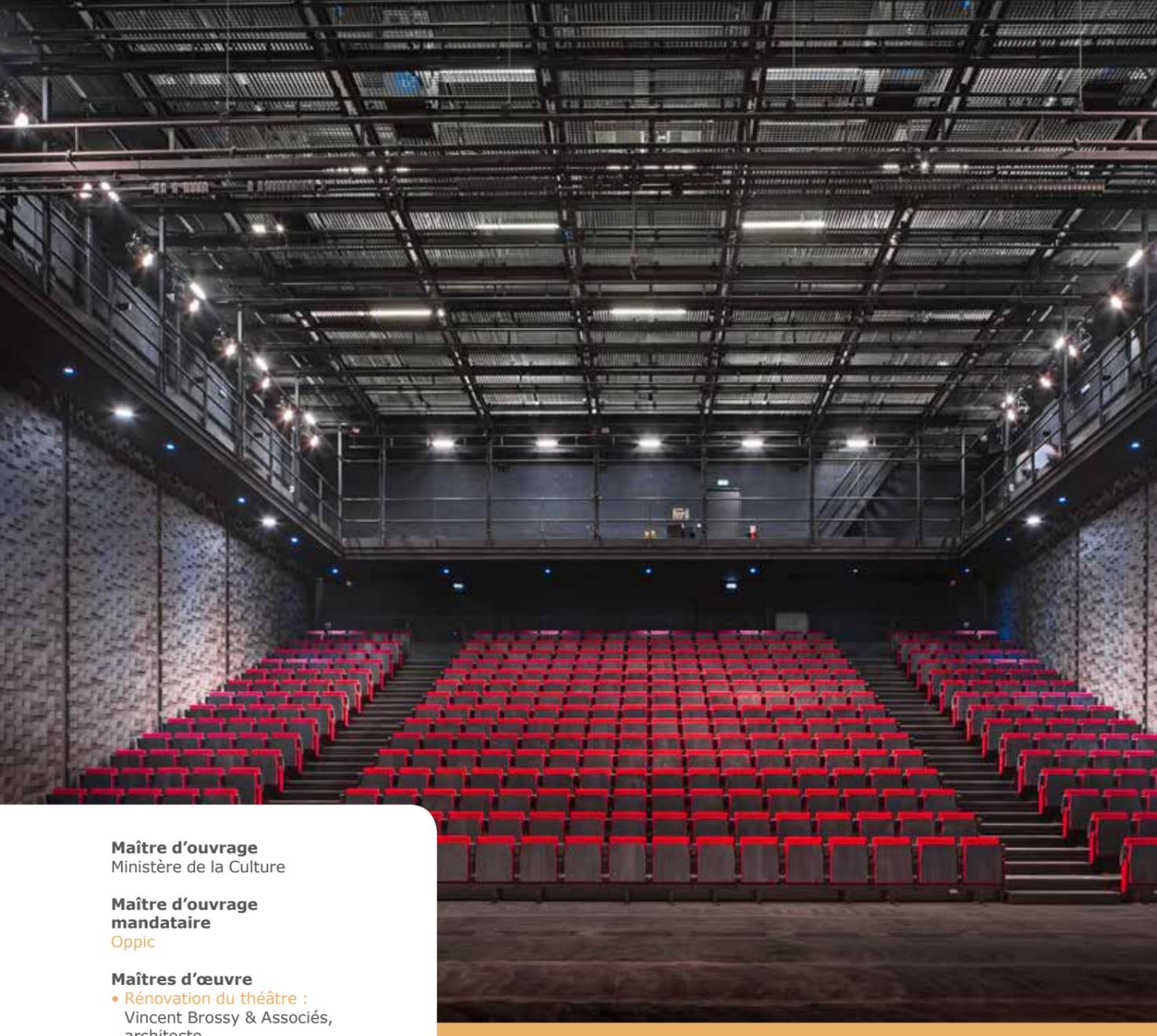
Le bâtiment abritant aujourd'hui le Centre national de la Danse à Pantin a été conçu en 1965 par l'architecte Jacques Kalisz pour répondre aux usages d'une cité administrative, inaugurée en 1972. Il a été réaménagé pour son usage actuel par les architectes Antoinette Robain et Claire Guieysse en 2003 et a été distingué par le prix de l'équerre d'argent, puis en 2013, pour finaliser les deux derniers niveaux supérieurs.

Si les façades avaient été reprises dans le cadre de la rénovation réalisée en 2003, leurs dégradations constatées depuis 15 ans et le risque de sécurité qu'elles font peser, indiquent que les façades doivent faire l'objet d'une réparation en totalité.

### L'OPÉRATION EN 2017

Une étude de faisabilité a été conduite en 2017 afin de mettre en évidence toutes les interventions nécessaires, tant au niveau des bétons que des étanchéités des terrasses intermédiaires ou des vitrages.

L'estimation des coûts travaux s'est révélée, au regard des contraintes, relativement élevée. Il a été décidé d'affiner cette étude afin de déterminer les actions à mener pour la restauration des bétons, les coûts associés avec l'impact sur les menuiseries en façade et un phasage d'intervention qui devra tenir compte de l'activité maintenue du CND sur le site.



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

- Maîtres d'œuvre**
- **Rénovation du théâtre :**  
Vincent Brossy & Associés, architecte
  - **Monument historique :**  
Lionel Dubois, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
21,5 M€ TDC

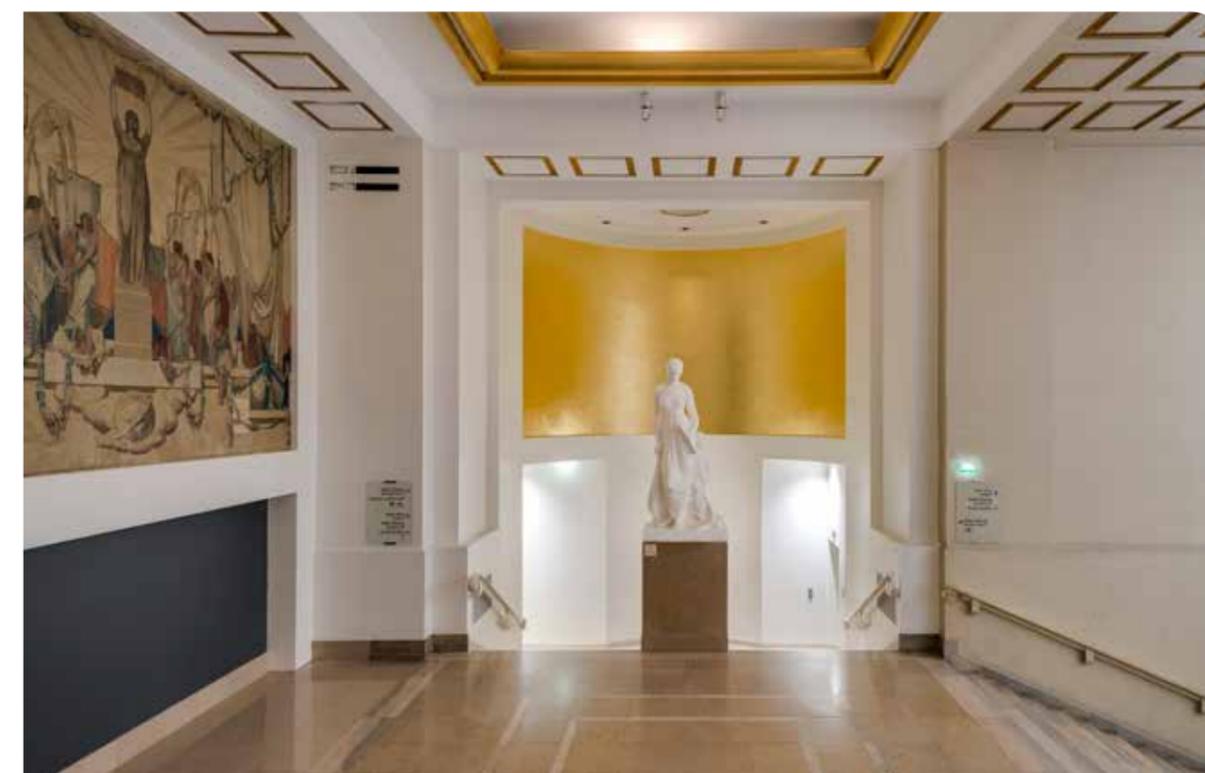
## Théâtre national de Chaillot, Paris

Élément central de la composition architecturale du Palais de Chaillot, le théâtre est situé sous l'esplanade des droits de l'homme, le dispositif monumental de terrasses et d'escaliers qui descend vers la Seine et la tour Eiffel, et les pavillons de tête des ailes Paris et Passy.

Lors de sa construction, il ne possédait qu'une grande salle décorée par les frères Niermans : elle sera complètement remaniée en salle modulable de 1250 places par les architectes Fabre et Perrottet, entre 1973 et 1975, et appelée salle Jean Vilar. La salle Gémier, qui compte 420 places, fut réalisée en remplacement de l'ancien fumoir en 1965.

Rien n'a substantiellement évolué dans les espaces depuis les années 1970. Certains aménagements ont été réalisés au fil des ans pour répondre ponctuellement aux dysfonctionnements, mais sans schéma directeur global.

Le ministère de la Culture a décidé, début 2010, d'engager sur plusieurs années un programme de travaux portant sur les aménagements intérieurs techniques et fonctionnels et le clos et couvert. L'opération de rénovation de la salle Firmin Gémier du théâtre est associée et imbriquée avec la rénovation du parvis bas du Palais de Chaillot.



## L'OPÉRATION EN 2017

La rénovation de la salle Firmin Gémier, menée par l'architecte Vincent Brossy, constitue la première tranche d'un schéma directeur de rénovation qui devrait se déployer au-delà de 2017 et qui vise à repenser l'ensemble des fonctionnalités du théâtre. Cette première tranche opérationnelle apporte toutefois dès à présent une réponse aux problématiques de pénibilité des conditions de travail, d'accessibilité à tous les publics et de mise en valeur de la dimension patrimoniale du bâtiment.

**Cette campagne de travaux revêt un caractère exceptionnel à plusieurs titres puisqu'il s'agit :**

- d'une intervention radicale au cœur même d'un bâtiment classé monument historique ;
- d'un chantier souterrain impliquant de traverser les plafonds caillere des anciennes carrières de Chaillot ;
- d'un chantier à ciel ouvert impliquant d'ouvrir une partie de l'esplanade du Trocadéro, grâce à la concomitance des travaux de réfection des étanchéités et dallages du parvis bas.

La multiplicité des contraintes et enjeux – fonctionnels et techniques, historiques (respect de l'esprit architectural) et réglementaires (mise aux normes des accès publics pour les deux salles

principales) – traduit l'ambition de cette intervention programmée dans un des bâtiments emblématiques de la capitale.

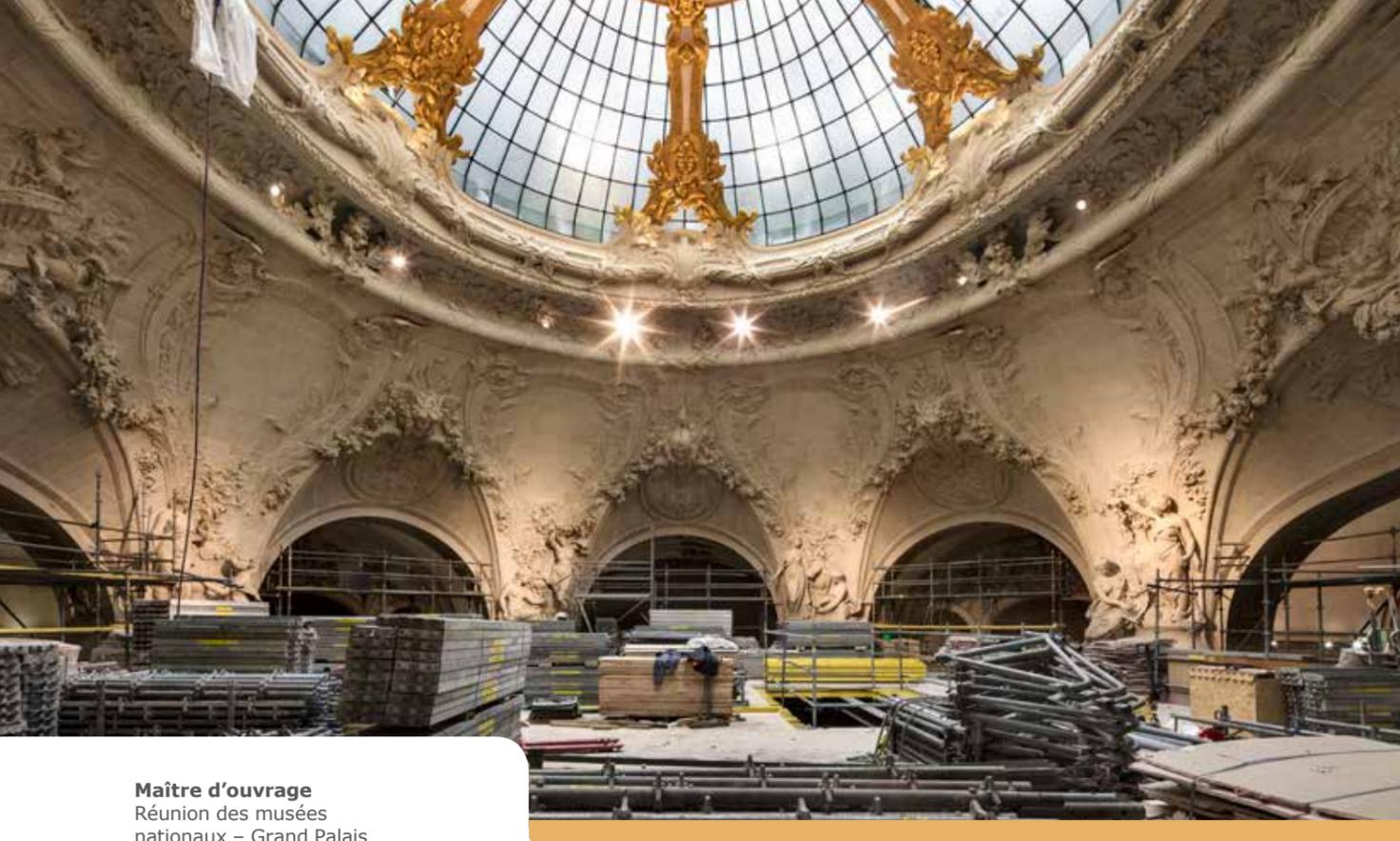
Le bâtiment et ses abords étant protégés au titre des monuments historiques, les interventions ne devaient pas modifier l'enveloppe ou les abords du bâtiment, hormis la modification de la rampe d'accès des décors située sur l'avenue Wilson. Ainsi l'aménagement de la salle Gémier est strictement contenu dans l'emprise existante, sans aucun débordement sur les surfaces de jardin attenantes.

**Les interventions ponctuelles sur le monument historique conduites par Lionel Dubois, architecte en chef des monuments historiques, concernent :**

- la réfection des étanchéités et finitions supérieures du parvis bas, des terrasses intermédiaires, des emmarchements et du parvis ;
- l'aménagement de l'accès Wilson, unique zone logistique du palais qui concentre les grands équipements techniques ;
- les réaménagements intérieurs dans des parties classées comme la liaison entre le hall Gémier et le grand foyer.

La salle Gémier a été livrée dans sa nouvelle configuration le 20 juin 2017 et inaugurée le 13 septembre 2017 par la ministre de la Culture.





**Maître d'ouvrage**  
Réunion des musées  
nationaux – Grand Palais

**Maître d'ouvrage  
mandataire**  
Oppic

**Maîtres d'œuvre**

- **Monument historique :**  
François Chatillon, architecte  
en chef des monuments historiques
- **Aménagement :**  
Agence LAN, architecte

**Montant total**

- **Convention de mandat études  
et travaux aménagement  
et rénovation Grand Palais :**  
392 M€ TDC
- **Convention de mandat études  
et travaux aménagement  
du commissariat de police :**  
26 M€ TDC

## Grand Palais, Paris

L'établissement public de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais (Rmn-GP) a délégué sa maîtrise d'ouvrage à l'Oppic pour piloter les principales opérations constituant le schéma directeur de restauration et d'aménagement du Grand Palais des Champs-Élysées.

Le montant total de l'opération s'élève à 392 M€ TDC auxquels s'ajoutent le coût des travaux d'aménagement du Commissariat de police du 8<sup>e</sup> arrondissement pour un montant estimé à 26 M€ TDC.

Les conventions actives concernent :

- Les études préalables et des éléments de mission allant de l'avant-projet jusqu'au choix des entreprises pour la partie restauration et aménagement du grand palais et des aménagements du Commissariat, pour un montant de 32,8 M€,
- Les études et travaux anticipés de réfection des toitures et verrières du Palais d'Antin qui abrite le Palais de la Découverte, pour un montant de 18,5 M€.

Les marchés des 2 maîtrises d'œuvre (agence LAN et François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques), signés en juillet 2016, ont permis de réaliser un APS validé en décembre 2017. L'APD sera validé en octobre 2018, en vue d'une fermeture totale du site pour un démarrage des travaux fin 2020.

Le Grand Palais sera ainsi complètement fermé pendant 2 ans pour permettre une réouverture prévisionnelle de la nef et des galeries d'expositions début 2023, et du palais d'Antin début 2024. Le Grand Palais accueillera en 2024 les épreuves d'escrime et de taekwondo des Jeux Olympiques.

En amont de ces travaux un ensemble de travaux anticipés sont en cours ou envisagés. Ils ont concernés principalement en 2017 la rénovation des toitures et verrières du palais d'Antin. Ces travaux, débutés en septembre 2016 se sont achevés en septembre 2017, conformément aux exigences d'exploitation de la rotonde par Université. Les travaux sur les autres toitures ont également démarrés en fin d'année 2017 pour une fin prévisionnelle en avril 2019.

Parallèlement aux études des projets, ont été engagées les démarches visant au dépôt de l'ensemble des autorisations administratives, les demandes d'autorisation de travaux sur monuments historiques, les autorisations réglementaires en matière de sécurité incendie, sûreté et accessibilité, les autorisations environnementales et les protocoles et autorisations d'occupation temporaires avec la Ville de Paris.



## L'OPÉRATION EN 2017

### Concernant le schéma directeur de restauration et d'aménagement du Grand Palais :

Les avants projets sommaires (APS) remis début 2017 ont nécessité des ajustements pour répondre au programme, tout en s'imposant le respect des coûts d'objectifs définis initialement. Ceci a conduit à procéder à un complément des APS permettant d'établir un projet satisfaisant tant sur les plans fonctionnel, technique et programmatique, que calendaire et financier.

Les APS ont été approuvées en décembre. Par ailleurs, un ensemble de diagnostics et investigations complémentaires, définis au fur et à mesure de l'avancement des études de conception, ont été réalisés tout au long de l'année.

Un travail parallèle a été mené s'agissant des autorisations administratives nécessaires pour un projet éminemment complexe : la nature, le calendrier et les interactions des différentes autorisations ont ainsi été stabilisés.

Après saisine de la Commission du débat public il a notamment été décidé de lancer une concertation publique dont le montage a été réalisé fin 2017.

Entre la nécessité de reloger provisoirement le commissariat de police du 8<sup>e</sup> arrondissement et la compagnie de gardes de l'Élysée, abrités dans le Grand Palais, la fermeture globale du site nécessaire à la réalisation des travaux et l'état très vétuste de ces locaux, le ministère de l'Intérieur

a décidé de lancer une opération de rénovation de ces locaux, de 2 000 m<sup>2</sup> de surface utile, simultanément à l'opération générale du schéma directeur de restauration et d'aménagement.

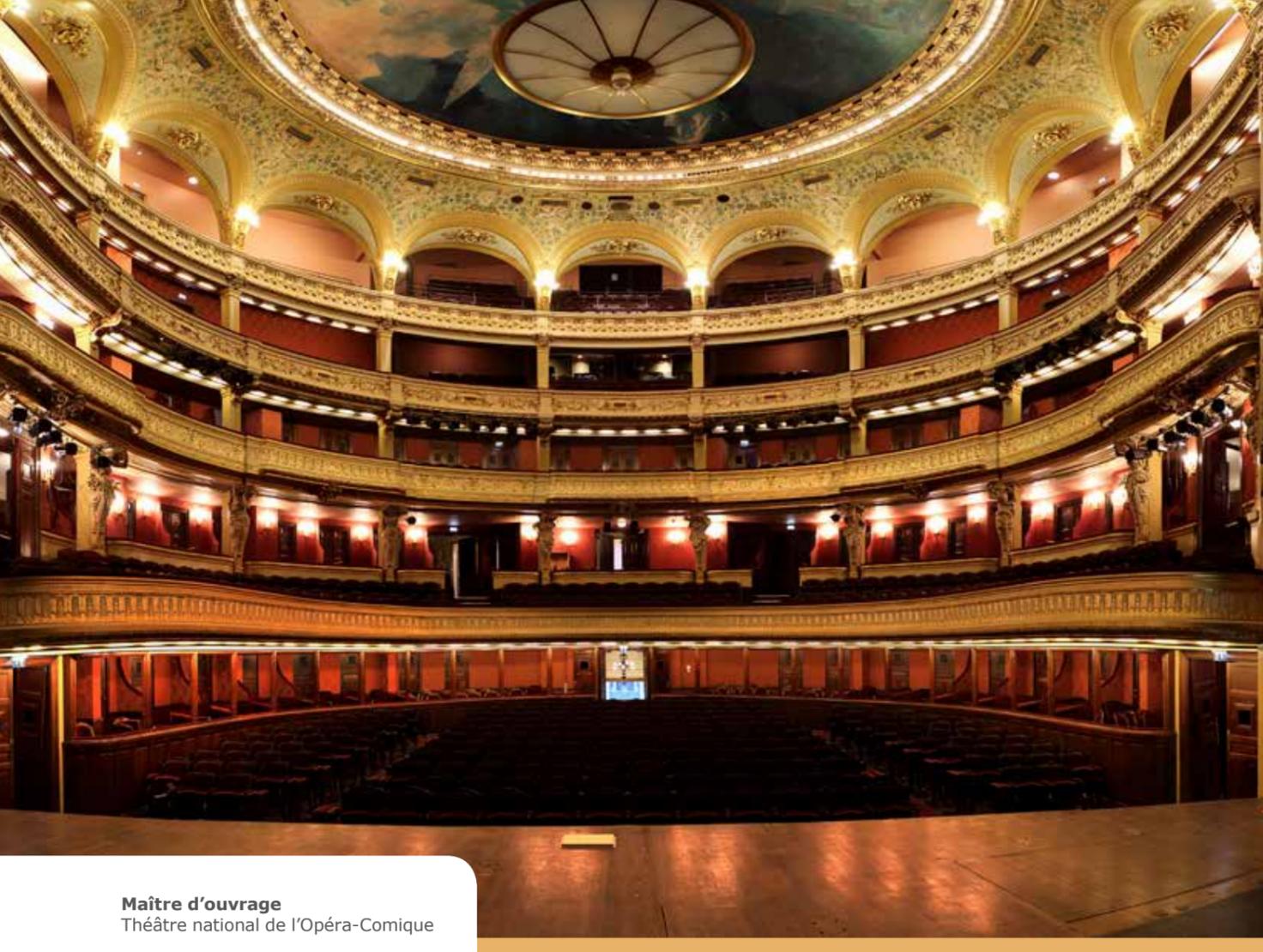
Il a décidé d'en confier la maîtrise d'ouvrage à la Rmn-GP qui, elle-même, en a délégué la réalisation à l'Oppic.

S'en est suivi en 2017, une étude de faisabilité et la notification aux maîtres d'œuvre et autres prestataires du lancement des études de conception.

Les travaux anticipés des toitures et verrières du Palais d'Antin (zone centrale au-dessus de la rotonde) débutés à l'été 2016 se sont achevés en septembre 2017, permettant la dépose des installations, pendant la période de fermeture imposée du site. À l'issue de cette 1<sup>ère</sup> phase de travaux, il a été possible de lancer fin 2017 les travaux correspondant à la première tranche conditionnelle (toiture de l'aile sud du palais d'Antin), devant s'achever à l'été 2018.

Dans la prolongation des travaux des toitures du palais d'Antin il a été décidé que la réfection des toitures des galeries nationales et du bâtiment intermédiaire pouvait également être anticipées par rapport à la fermeture du site fin 2020.

Le contrat de maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques a été modifié en conséquence, permettant de réaliser en 2017, indépendamment et en avance du projet global, les études d'avant-projet définitif correspondantes, remises fin 2017.



**Maître d'ouvrage**  
Théâtre national de l'Opéra-Comique

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
23,13 M€ TDC

## Opéra-Comique, salle Favart, Paris

Le théâtre de l'Opéra-Comique, initialement créé en 1781, a subi plusieurs démolitions et reconstructions au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment actuel, conçu par Louis Bernier en 1893, a été classé au titre des monuments historiques le 26 décembre 1977.

**Sa rénovation générale, initiée en 2012, avait pour principaux objectifs les points suivants :**

- la mise en sécurité incendie de l'édifice ;
- sa mise en accessibilité à tous les publics ;
- le contrôle climatique de la grande salle, dite salle Favart ;
- l'optimisation des bureaux et de leur fonctionnalité afin d'améliorer les conditions de travail du personnel ;
- la restauration des couvertures du monument.

**Afin de perturber le moins possible l'activité lyrique du théâtre et de limiter au maximum**

**la période de fermeture nécessaire à la réalisation des travaux, l'opération a été décomposée en trois phases :**

**Phase 1 :**

Réalisée pendant l'intersaison 2012, ils portaient sur la création d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, la restauration de l'accueil administratif et la réfection des couvertures ;

**Phase 2 :**

Réalisée pendant l'intersaison 2013, ils portaient sur la rénovation des bureaux au 6<sup>e</sup> étage, la création d'une boucle auditive et des sondages préfigurant la phase 3 ;

**Phase 3 :**

À partir de l'été 2015 pour une période de 18 mois nécessitant la fermeture du théâtre, ils portaient sur la mise en conformité climatique de la salle Favart et des espaces publics, les travaux de mise en accessibilité de l'ensemble de l'édifice, la conformité en termes de sécurité incendie et la restauration du central costume destiné à accueillir des espaces de travail.

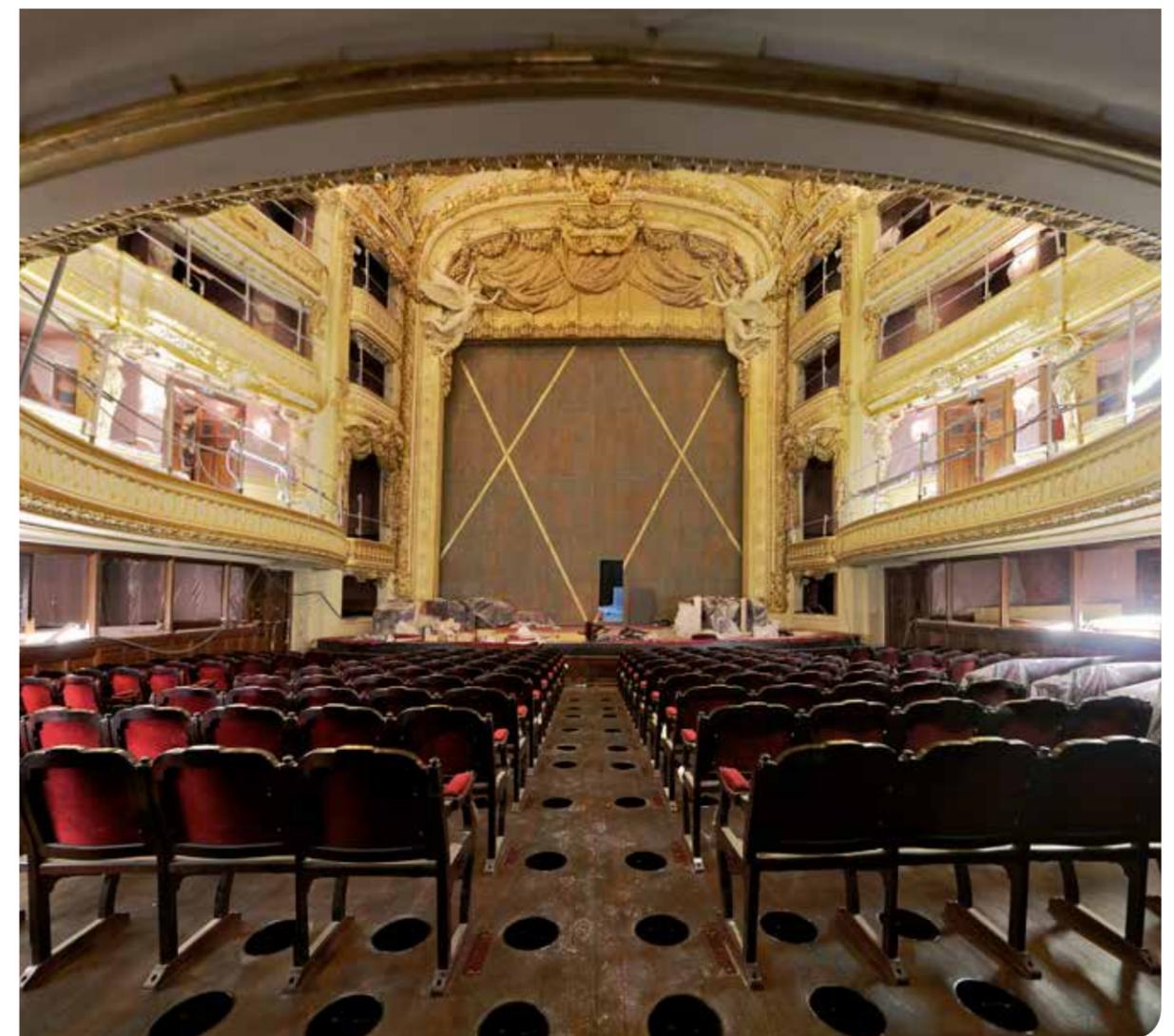
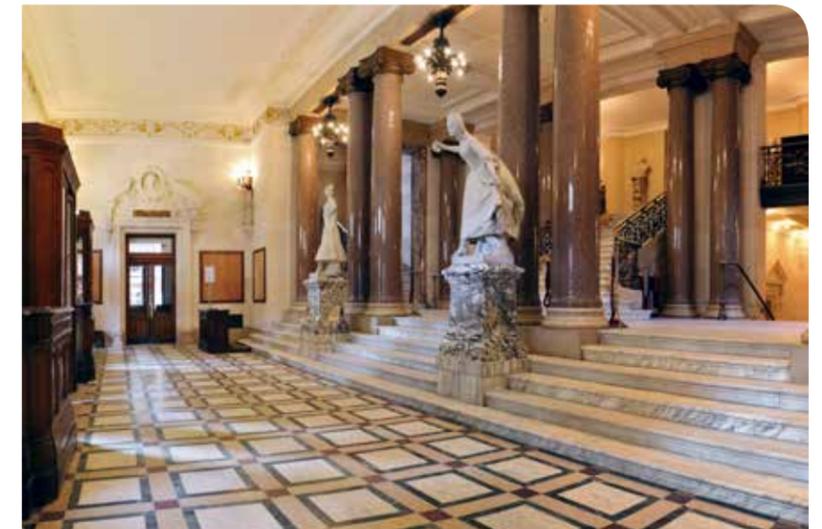
## L'OPÉRATION EN 2017

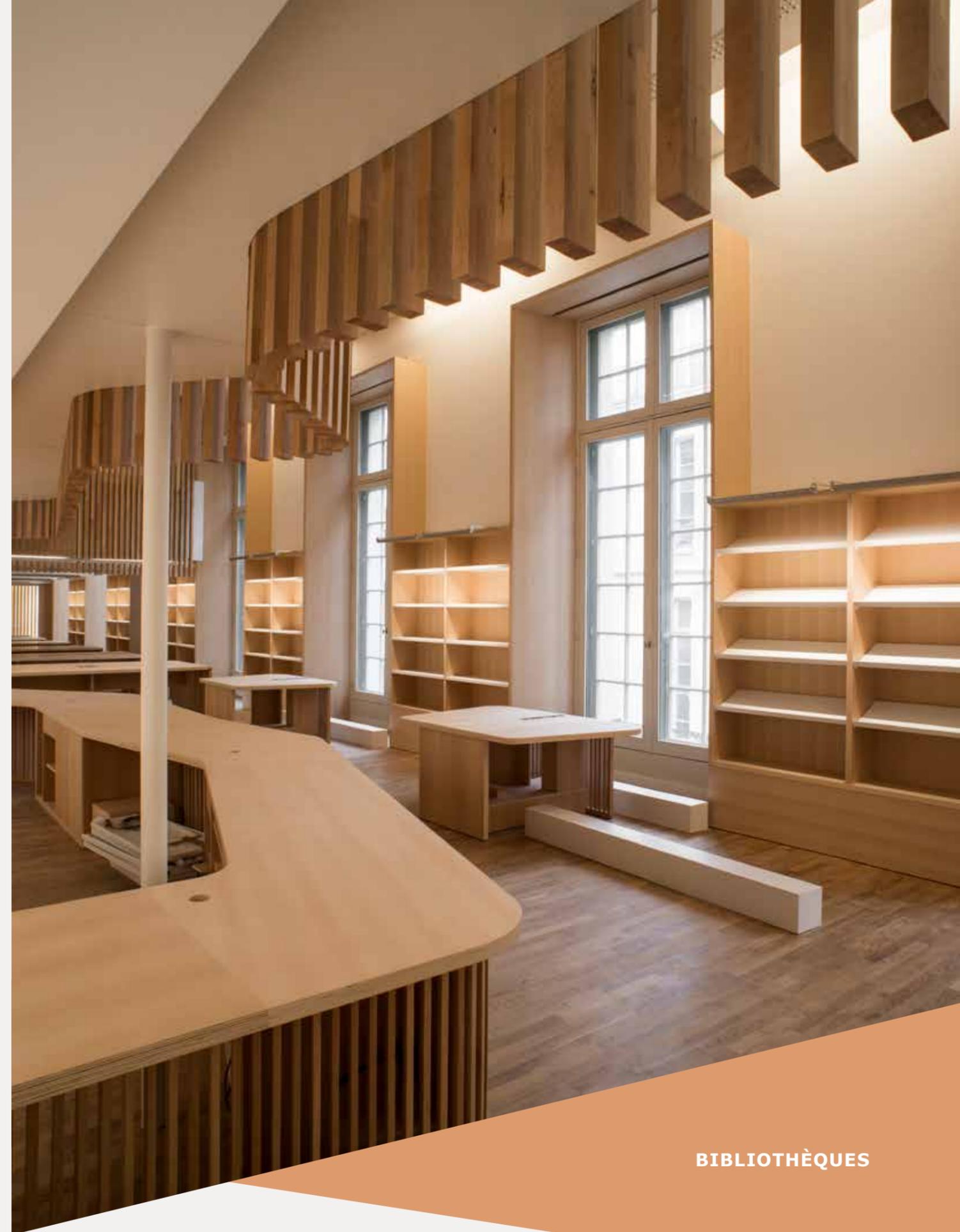
Les travaux de la dernière phase de rénovation de l'Opéra-Comique, décomposés en 16 corps d'états séparés, se sont achevés en mars 2017 après 20 mois de chantier.

L'impact de la prolongation des délais de travaux, associé à la multiplicité des entreprises et l'entrée progressive dans les lieux de l'utilisateur, a induit une forte complexité dans la coordination des intervenants.

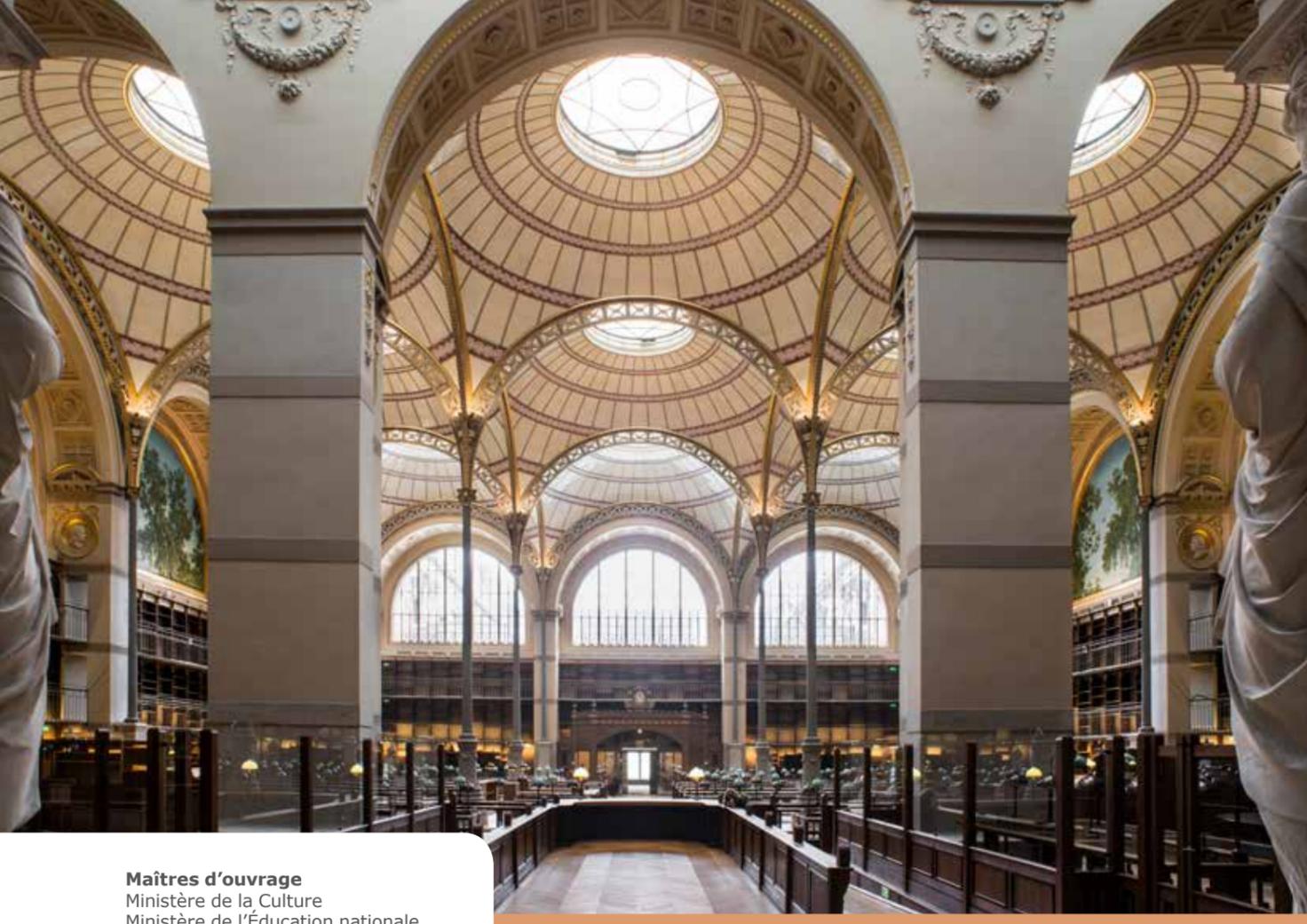
La commission de sécurité a néanmoins autorisé l'ouverture au public de l'établissement le 22 mars 2017, permettant la tenue d'un premier spectacle public le 28 avril suivant.

Le reste de l'année a été dédié à la levée des réserves et au suivi de la garantie de parfait achèvement.





BIBLIOTHÈQUES



**Maîtres d'ouvrage**  
Ministère de la Culture  
Ministère de l'Éducation nationale

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

- Maîtres d'œuvre**
- Travaux principaux bâtiment : Atelier Bruno Gaudin, architecte
  - Travaux espaces classés :  
Phase 1 : Jean-François Lagneau, architecte en chef des monuments historiques  
Phase 2 : Michel Trubert, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
233,20 M€ TDC

## Site Richelieu, Bibliothèque nationale de France, Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes (BnF/Inha, ENC), Paris

La rénovation du quadrilatère Richelieu s'inscrit dans le cadre d'un projet ambitieux associant la Bibliothèque nationale de France (BnF), l'Institut national d'histoire de l'art (Inha) et l'École nationale des chartes (ENC).

De nombreux espaces étant devenus vacants après le transfert des collections d'imprimés et de périodiques sur le site François Mitterrand en 1998, la BnF a souhaité procéder au redéploiement des départements spécialisés et des services demeurant sur le site Richelieu.

Grâce à la modernisation des bâtiments et à la mise aux normes générale, la BnF pourra mieux assurer la sécurité des personnes et améliorer les conditions de conservation des collections patrimoniales. Cette opération constitue un projet scientifique et culturel ambitieux associé à un campus de l'histoire

des arts grâce à l'installation de la bibliothèque de l'Inha avec une part importante des collections en libre accès dans la salle Labrouste et dans le magasin historique attenant, ainsi qu'à l'installation de la bibliothèque de l'École des chartes. Elle permet également de proposer aux publics une gamme de services renouvelée et élargie intégrant les derniers développements technologiques et une carte de lecteur commune aux trois institutions.

L'opération vise également à restaurer les parties patrimoniales emblématiques du lieu, à donner à voir et à mieux comprendre le monument lui-même et à améliorer son insertion urbaine en l'ouvrant davantage sur son environnement.

L'opération de restructuration est décomposée en deux phases opérationnelles successives, les services continuant à fonctionner sur la moitié du site non touchée par les travaux.

### L'OPÉRATION EN 2017

La première phase de l'opération concernant la partie ouest du Quadrilatère, débutée en 2011, a été inaugurée par le Président de la République le 11 janvier 2017. La bibliothèque de l'Inha a ainsi intégré la salle patrimoniale remarquable de Labrouste, à laquelle s'adjoint désormais l'accès libre des chercheurs au magasin central de Roux-Spitz adjacent. L'ENC a pu ouvrir les portes de sa nouvelle bibliothèque et les départements des manuscrits et des arts du spectacle ont intégré leurs espaces définitifs rénovés.

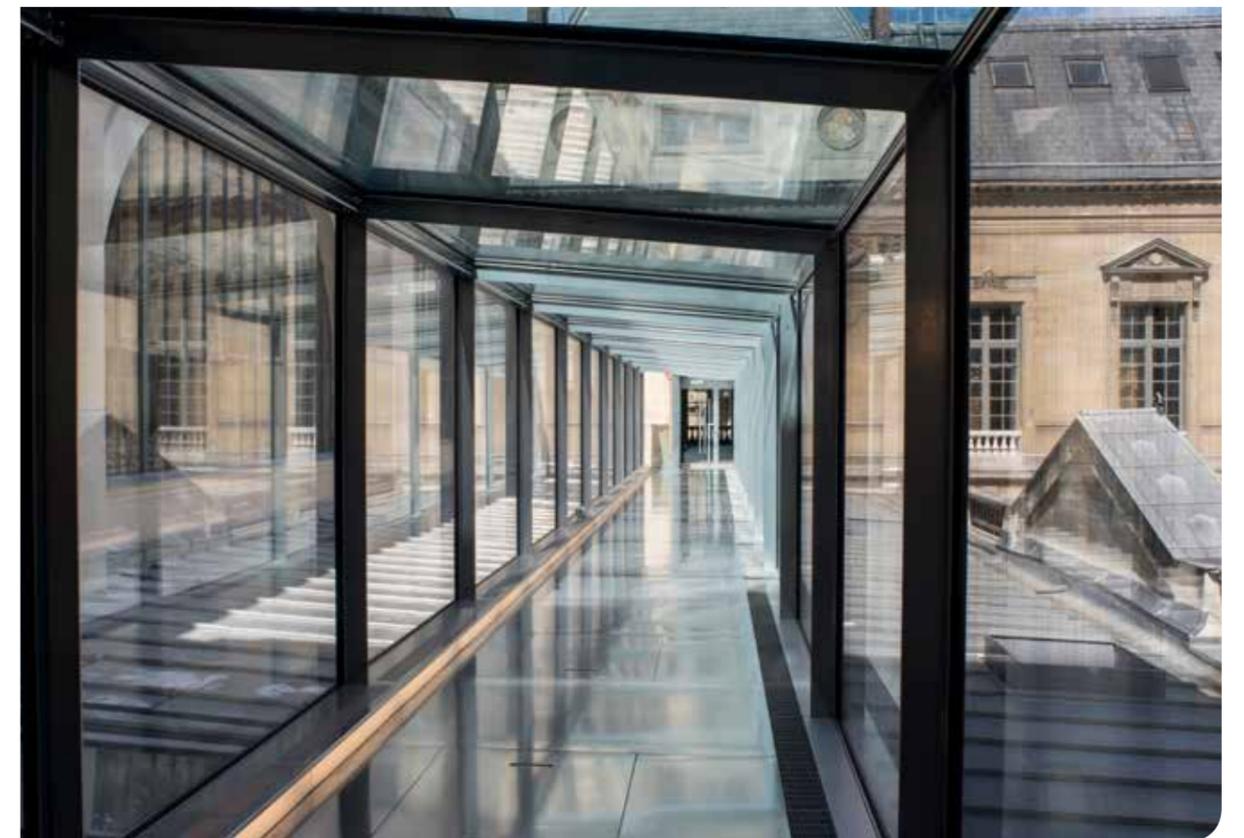
Après libération, par la BnF, des espaces de la seconde zone de travaux, c'est à dire la partie est du Quadrilatère incluant magasins et salle Ovale, les marchés de travaux des entreprises, de la phase 2, ont été notifiés dans le courant du premier trimestre et les travaux d'aménagement et clos couvert ont démarré en avril 2017. Ils devraient s'achever début 2020.

Les travaux de restauration des espaces classés au titre des monuments historiques situés dans la zone 2 (chambre de Mazarin, galeries Mansart et Mazarine) se déroulent concomitamment aux travaux principaux, sous la maîtrise

d'œuvre de Michel Trubert. Après les premiers diagnostics, l'année 2017 a été consacrée à la réalisation d'un chantier test relatif à la restauration de la fresque de Romanelli située dans la galerie Mazarine, sous le contrôle d'un comité scientifique. L'objectif est d'arrêter les principes méthodologiques du parti de restauration afin de finaliser les études de conception et permettre aux travaux de s'insérer dans le calendrier global de l'opération. L'avant-projet a été remis en fin d'année parallèlement à la demande d'autorisation de travaux.

La phase 2 du projet inclut enfin l'aménagement d'un parcours muséographique destiné à mettre en valeur la richesse et la diversité des collections de la BnF. La validation du programme détaillé de muséographie en début d'année 2017 a permis de lancer le concours de maîtrise d'œuvre muséographique. Quatre équipes ont été admises à concourir :

- Luca Lotti - scénographie, muséographie, signalétique
- Studio Adrien Gardère - muséographie, scénographie
- Atelier Pascal Payeur - scénographie
- Guicciardini et Magni Architetti - Architecte





## Bibliothèque publique d'information (BPI), Paris

La Bibliothèque publique d'information s'est engagée, depuis 2010, dans une démarche de rénovation pour construire une proposition forte d'évolution, dans un paysage de la lecture publique et des pratiques culturelles en pleine mutation.

Pour stabiliser, grâce à ce réaménagement d'ensemble, sa fréquentation tout en diversifiant les publics grâce à une meilleure interaction avec le Centre Pompidou, la BPI et l'Oppic ont engagé, en 2012, le programme d'études préalables et ont signé, en 2016, une convention de mandat de travaux.

Au regard des objectifs, le projet prévoit d'améliorer l'accès à la BPI, en modifiant l'accès pour entrer par la piazza puis le niveau 2 du Centre Pompidou via la chenille. Le projet accroît également la modularité des espaces pour adapter la bibliothèque aux nouveaux usages d'accès à l'information, à la connaissance

et aux loisirs, et affirmer sa vocation culturelle.

C'est enfin un double objectif d'amélioration des fonctions d'accueil du public et de travail des agents qui est recherché.

Le projet devra être en adéquation avec l'esprit du site et maintenir les principes édictés par la maîtrise d'œuvre à l'origine de la construction.

### L'OPÉRATION EN 2017

Le premier jury du concours de maîtrise d'œuvre avait sélectionné fin 2016, quatre équipes. Le deuxième jury, le 3 mai 2017, a proposé de retenir le groupement de maîtrise d'œuvre formé par Canal Architecture - Patrick Rubin, architecte mandataire, Parica International / Speeg & Michel et associés / Tribu / Thanh-Phong Lê / ITAC, qui a développé son avant projet sommaire, rendu à la fin de l'année 2017.

**Maître d'ouvrage**  
Bibliothèque publique d'information

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Canal - Patrick Rubin

**Montant total**  
12,88 M€ TDC





GRANDE RÉSERVE 1  
Céramique, terre cuite, fau

RÉSERVES DE COLLECTIONS  
ET ARCHIVES



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture et Oppic

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maîtres d'œuvre**

- Monument historique : François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques
- Restauration des décors : Groupement François Jeanneau, Paul Barnoud, architectes en chef des monuments historiques

**Montant total**  
Restauration des décors : 9,5 M€ TDC  
Façade ouest Rohan : 3,42 M€ TDC  
Schéma directeur : 17,87 M€ TDC

## Archives nationales du site de Paris, décors de la chancellerie d'Orléans, Hôtel de Rohan et schéma directeur, Paris

Classé monument historique en 1914, l'ancien hôtel de la Chancellerie d'Orléans est déclassé en août 1923, pour permettre le percement de la rue du Colonel-Driant dans le cadre de travaux d'agrandissement de la Banque de France. L'hôtel est démolí d'août 1923 à mai 1924, sous réserve que les décors soient remontés par la Banque de France. Depuis, ces décors attendaient leur remontage. Parallèlement à la restauration des décors eux-mêmes initiée grâce au mécénat du World Monument Fund, au printemps 2009, le projet de remontage des décors dans un immeuble susceptible de les accueillir, à savoir l'hôtel de Rohan s'est traduit par une convention signée en juillet 2015 liant le ministère de la Culture et la Banque de France.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

L'avant-projet de remontage des décors a été revu suite aux observations du conseil scientifique et technique d'une part et à l'évolution de la programmation muséographique de l'hôtel de Rohan d'autre part qui étend désormais le programme de visite au premier étage. Ce nouveau programme a été finalement approuvé en avril 2017.

La restauration des décors s'est poursuivie, en parallèle, accompagnée par le conseil scientifique et technique et a donné lieu au premier remontage à blanc en atelier du plafond de Coypel du grand salon.

Enfin, les travaux de restauration de la façade ouest de l'Hôtel de Rohan ont été réceptionnés en juillet. Cette opération a permis la reprise des fondations et la consolidation de l'avant corps, le remplacement des menuiseries extérieures et la restauration des pierres de façade, des sculptures et des ouvrages de ferronnerie et de plomberie.

L'ensemble de ces travaux de restauration de l'Hôtel et de son aménagement s'inscrivent désormais dans un schéma directeur plus global de valorisation du quadrilatère des archives. Parallèlement au projet CAMUS d'installation de l'administration centrale dans une partie des espaces, un réaménagement des espaces dédiés aux Archives nationales d'une part, une vaste campagne de clos et couvert sur les bâtiments protégés au titre des monuments historiques, sous la responsabilité de l'architecte en chef des monuments historiques, François Jeanneau d'autre part débutent en étude fin 2017.



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Différé : OTEIS, ADM Architectes

**Montant total**  
16,13 M€ TDC

## Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, différé et restaurant d'entreprise

Le bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine a été livré en juin 2012. Il présente une capacité potentielle totale de conservation de près de 380 km linéaires d'archives via 220 magasins de 200 m<sup>2</sup>. Le programme prévoyait que cette capacité maximale de stockage du bâtiment devait être atteinte trente années après la mise en service du bâtiment. En conséquence, l'aménagement des magasins de stockage, qui ne devaient pas être occupés lors de la mise en service du bâtiment et durant les dix premières années, a été différé. Cela concerne 54 magasins (24 % de la capacité totale de stockage environ).

Du fait de besoins nouveaux, le ministère de la culture a décidé de réaliser d'ici 2019 l'équipement du différé du site des Archives nationales de Pierrefitte. Par ailleurs, il a décidé la création d'un restaurant administratif sur le site, permettant d'assurer une offre de restauration, principalement pour les agents des archives nationales mais aussi pour le public et les chercheurs.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Le marché de maîtrise d'œuvre du différé a été notifié en janvier permettant la réalisation des études de conception puis le déroulement de l'appel d'offres

travaux en vue d'un démarrage des travaux début 2018. L'autorisation de construire a été obtenue en novembre.

Dans le cadre d'une convention d'études préalables passée entre le ministère de la culture et l'Oppic en mars 2017 pour la création d'un restaurant administratif, les différents acteurs concernés par l'investissement, la concession, la mise en service de l'équipement et le contrôle du concessionnaire ont partagé les données, exploré différents scénarios, et retenu en décembre 2017 un scénario en vue de disposer d'un restaurant administratif et d'un concessionnaire début 2021.



**Maître d'ouvrage**  
Établissement public du musée national de la Marine

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Équipage architecture (mandataire), B3e, Acorus

**Montant total**  
1,77 M€ TDC

## Réserves du musée national de la Marine, Dugny

Le musée national de la Marine a souhaité installer ses réserves dans un hangar militaire, situé sur une parcelle de l'ancienne base aéronautique navale de Dugny (93).

Une première phase de cette opération, livrée en 2015, a permis au musée de libérer son site de réserves situé à Romainville et de se doter d'un outil moderne et efficace pour la gestion de ses collections.

Depuis 2016, l'Oppic s'est vu confier la conduite d'une seconde opération dite « Dugny 2 » qui consiste à aménager, dans une partie non affectée du hangar existant, des réserves complémentaires destinées à accueillir les objets de grands formats et les peintures du musée.

### L'OPÉRATION EN 2017

Afin de mener la seconde phase d'aménagement, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement Équipage architecture - B3e - Acorus en mars 2017. Les études ont été menées jusqu'au mois de novembre, date à laquelle a été lancée la consultation de travaux.

Le projet comprend la réalisation de cinq espaces de réserves dédiés : aux objets hors formats, aux objets de très grands formats, aux objets de moyens formats (collections les plus sensibles), aux peintures et modèles grands formats, à la réserve de livres.

Les travaux sont prévus sur une période de huit mois en vue d'une mise à disposition des locaux au 1<sup>er</sup> novembre 2018, date à laquelle les collections du musée national de la Marine du palais de Chaillot devront pouvoir être accueillies.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Montant total**  
4,6 M€ TDC

## Archives nationales d'outre-mer (ANOM), Aix-en-Provence

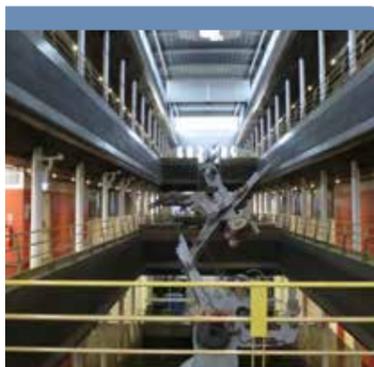
Depuis son inauguration en 1966, le site des ANOM à Aix-en-Provence a connu des modifications profondes, notamment à travers deux projets d'extension : en 1986 pour accroître les capacités de stockage et en 1996 pour restructurer et renforcer les espaces d'accueil des publics. Toutefois, ces évolutions n'ont pas été accompagnées d'une mise à niveau des équipements techniques. Ainsi, les conditions de conservation des fonds et collections se sont progressivement détériorées.

Face à cette situation, le service interministériel des archives de France a cherché, après un diagnostic général

du site, à cibler les travaux urgents notamment au regard de la conservation de fonds inestimables.

### L'OPÉRATION EN 2017

L'année 2017 a été consacrée à stabiliser, au vu des différentes études et scénarii réalisés, un scénario puis valider un programme de travaux prioritaires à mener. Le scénario retenu se concentre sur les magasins et les travaux indispensables de mise aux normes et de remise en service du traitement d'air de ceux-ci. Il a été conforté par la réalisation d'une simulation thermique dynamique des magasins.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Sarea Alain Sarfati Architecture

**Montant total**  
5,52 M€ TDC

## Archives nationales du monde du travail (ANMT), Roubaix

Les Archives nationales du monde du travail (ANMT) sont implantées dans l'ancienne usine de filature Motte-Bossut à Roubaix. Cette usine a fermé ses portes en 1981. Les travaux de réhabilitation ont été entrepris de 1989 à 1993 sous la direction de l'architecte Alain Sarfati. Vingt ans après la mise en service du site, il a été décidé de lancer une opération de remise à niveau des bâtiments existants.

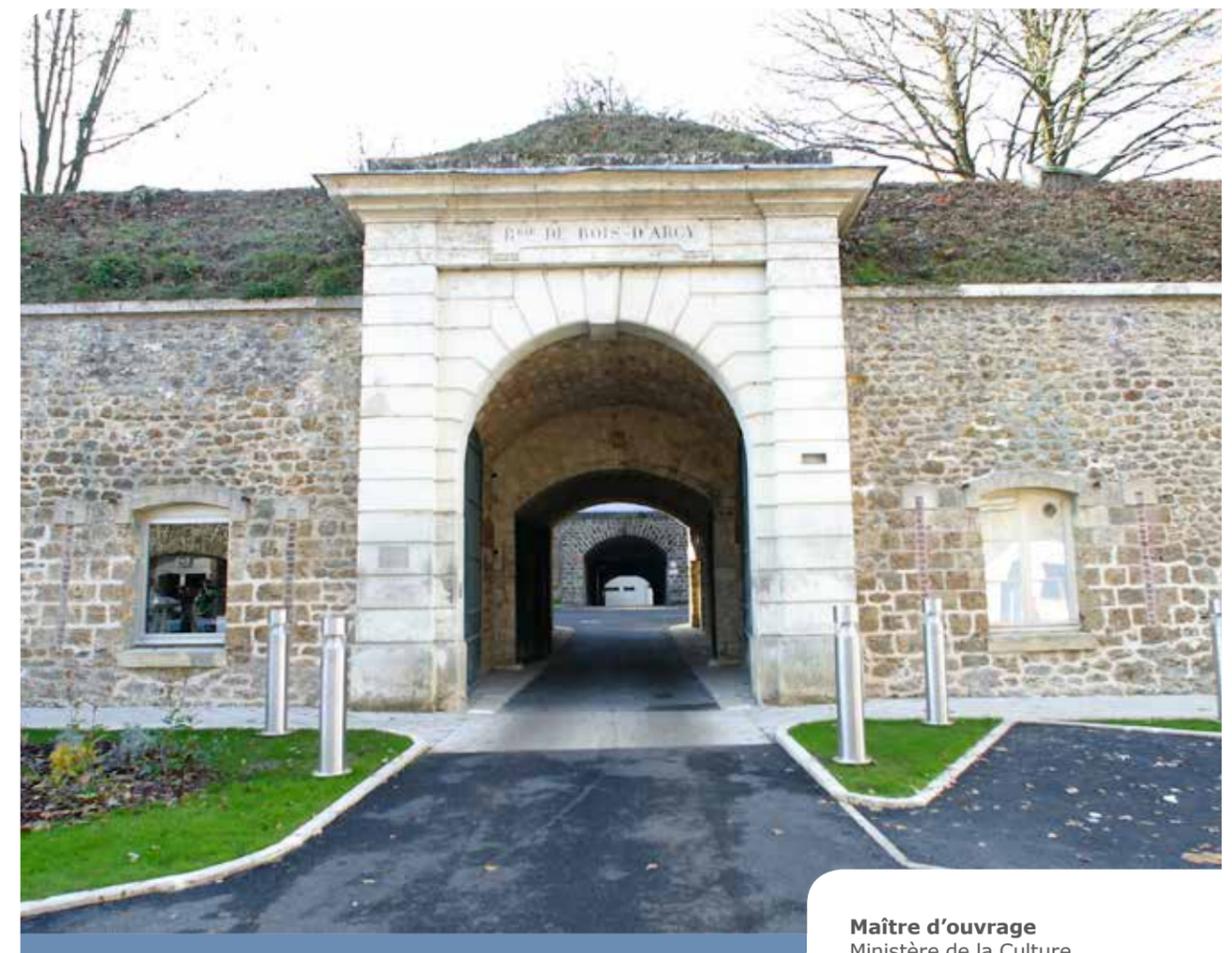
### Sont réalisés par ordre de priorité :

- les travaux urgents portant sur les étanchéités et les couvertures des bâtiments, la reprise des maçonneries de façade, la remise en état ou le remplacement des menuiseries défectueuses ;

- les travaux de remise à niveau portant sur la remise en état du bâti ainsi que l'amélioration et la mise aux normes des installations techniques : traitement d'air (hors cellules d'archivage), électricité et plomberie/chauffage, sécurité incendie (hors désenfumage magasins), appareils élévateurs, accessibilité des personnes handicapées.

### L'OPÉRATION EN 2017

Après la première phase de travaux portant sur les étanchéités et les couvertures réalisée en 2016, les travaux de remise à niveau des installations techniques et connexes ont été réalisés durant l'année 2017 avec une réception prévue début 2018.



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Société Euroclim, bureau d'études techniques

**Montant total**  
1,8 M€ TDC

## Centre national du cinéma et de l'image animée – batterie de Bois-d'Arcy

Construite entre 1874 et 1878 dans le système Séré de Rivières, la batterie de Bois-d'Arcy est destinée à renforcer le maillon ouest des fortifications de Paris. Après avoir abrité l'école de formation météorologique qui dépendait du secrétariat auprès de l'aviation civile, la batterie est mise à la disposition du ministère de la Culture dans les années 1960. Après 1969, le Centre national de la cinématographie (CNC) en prend la responsabilité et y installe les archives françaises du film. Ces films, qui ont des supports à base de nitrate de cellulose ou de tri-acétate de cellulose, nécessitent un traitement particulier dont l'objectif est de réguler le renouvellement d'air, la température et l'hygrométrie. La batterie est inscrite au titre des monuments historiques

par arrêté du 15 février 1991. En vue de reprendre un certain nombre de malfaçons observées par le CNC sur ses installations, le secrétariat général du ministère de la Culture a conclu en septembre 2014 avec l'Oppic une convention d'études et de travaux en vue de mettre en conformité les organes techniques concernés.

### L'OPÉRATION EN 2017

Les travaux menés durant l'année 2017, ont consisté en des interventions sur la production de chauffage et d'eau glacée ainsi que sur les réseaux extérieurs, les cellules nitrates et la régulation. À l'issue des travaux, les ouvrages ont été remis à la disposition du CNC le 21 décembre 2017.



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Bernard Desmoulin,  
architecte mandataire

**Montant total**  
7,5 M€ TDC

## Centre de conservation et d'étude de Lorraine (CCEL), Metz

La construction du Centre de conservation et d'étude de Lorraine (CCEL) est menée par la Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est du ministère de la Culture, avec la collaboration active de Metz Métropole. Il succède à l'ancien dépôt de fouilles régional de Scy-Chazelles et accueillera le mobilier archéologique mis au jour en Lorraine, ainsi qu'une partie du mobilier des monuments historiques.

Ce centre de conservation et d'étude de l'État, un des plus grands de France, est installé à Metz, à côté de la Maison de l'architecture et du patrimoine (MAP), qui abrite les réserves externalisées du musée de la Cour d'Or et le Pôle d'archéologie préventive de Metz Métropole, construit par le cabinet d'architecture Denu et Paradon en 2012. Le CCEL sera étroitement associé à la MAP pour constituer le PRIAM (Pôle régional interdisciplinaire d'archéologie de Metz). Au terme d'un accord entre l'État et Metz Métropole signé en 2015, le fonctionnement des deux structures en partenariat, favorisera une synergie des moyens et des compétences.

### L'OPÉRATION EN 2017

Les travaux de construction de ce centre de réserve de 4 102 m<sup>2</sup> de surface utile, d'une capacité de plus de 13 000 mètres linéaires (dont 6 070 ml installés à ce jour), financé entièrement par l'État, ont commencé début 2016, sous la maîtrise d'œuvre de Bernard Desmoulin se sont achevés fin 2017, conformément à la durée prévisionnelle des travaux. La réception a pu être prononcée début 2018 et l'inauguration du bâtiment est prévue en juin 2018.

Le 1 % artistique, réalisé par Élodie Stephan, présente sur un grand mur peint en noir du hall, des objets archéologiques en plaque de laiton.

## Centre national des arts plastiques (Cnap), Pantin

Le Centre national des arts plastiques (Cnap) est situé depuis 1988 à la Défense dans des locaux en bail emphytéotique de 30 ans, prenant fin en octobre 2018. Il a pour mission, notamment, d'enrichir les collections de l'État par des acquisitions d'art contemporain dont il assure la conservation, de même que d'animer une politique de soutien à la création des artistes d'aujourd'hui.

Ses besoins immobiliers concernent ainsi tant des espaces de réserves que des espaces de travail pour ses équipes et le fonctionnement des commissions.

Après avoir étudié différentes options possibles, le Centre national d'art plastique a choisi de délocaliser ses réserves et ses bureaux sur un seul site à Pantin. Une partie des réserves du Mobilier national devrait également rejoindre le site.

Le ministère de la Culture a souhaité mandater l'Oppic pour étudier la faisabilité de ce projet et finaliser un programme de nature à permettre la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

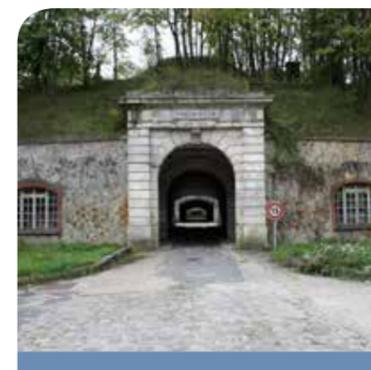
### L'OPÉRATION EN 2017

La convention d'études préalables a permis au cours de l'année 2017 de vérifier la faisabilité de l'opération au regard des contraintes urbanistiques, réglementaires et techniques, de définir le programme, le planning et l'estimation de l'enveloppe prévisionnelle de l'opération consistant en la réhabilitation du bâtiment existant pour l'accueil des réserves et des bureaux du Cnap et définir le projet d'extension, réalisable au regard des capacités de densification de la parcelle.

**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Montant total**  
0,45 M€ TDC



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Stefan Manciulescu, architecte  
en chef des monuments historiques

**Montant total**  
1,3 M€ TDC

## Fort de Saint-Cyr, Montigny-le-Bretonneux

D'une superficie de 22 hectares, le fort de Saint-Cyr a été construit entre 1875 et 1879 selon le système Séré de Rivières afin de renforcer le système de défense de la partie ouest de la capitale.

Situé sur la commune de Montigny-le-Bretonneux, le fort a été affecté en 1982 au ministère de la Culture et classé au titre des monuments historiques en 1992. Il relève de la catégorie « Espace boisé classé », avec autorisation de constructions à usage de bureaux et d'entrepôts. Deux opérations sont conduites par l'Oppic sur le site : la rénovation des voies d'accès intérieures et extérieures ainsi que la restauration du clos et du couvert de la médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

### L'OPÉRATION EN 2017

Le chantier de remise en état des voies d'accès a été réceptionné à l'été 2017, en renonçant à l'affermissement de la troisième et dernière tranche de travaux. S'agissant de la médiathèque de l'architecture et du patrimoine, et comme suite aux fortes infiltrations qui ont été constatées depuis les épisodes orageux de juin 2016, la direction générale des patrimoines a sollicité l'Oppic pour une étude de diagnostic en vue de restaurer le clos et le couvert du bâtiment qu'elle occupe. Cette étude, remise en octobre, et approuvée par la conservation régionale des monuments historiques d'Île-de-France, préconise la mise hors d'eau des conduits et des puits de lumière nord et sud ainsi que la remise en état de la façade ouest de la médiathèque.



ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Jacques Moulin,  
architecte en chef  
des monuments  
historiques

**Montant total**  
14,17 M€ TDC

## École militaire, Paris

L'École militaire, construite sous Louis XV par l'architecte Ange-Jacques Gabriel, est constituée d'un ensemble de bâtiments qui ferme la perspective sud-est du Champs-de-Mars. Cet établissement regroupe aujourd'hui des organismes de l'enseignement militaire supérieur, des installations sportives et des logements de fonction. Depuis 1990, l'École militaire a été classée au titre des monuments historiques.

### L'OPÉRATION EN 2017

L'Oppic s'est vu confié, dans le cadre du protocole Culture / Défense, l'opération de restauration du clos et du couvert du bâtiment principal de l'École militaire, édifié en 1773, dit bâtiment 001. Décomposé en 6 tranches, les travaux consistent en la restauration du clos-couvert, des menuiseries, de la statuaire et des cadrans d'horloges du pavillon central, de ce bâtiment.

Les tranches, correspondant au pavillon central du bâtiment surplombé d'un dôme, ont été lancées en juillet 2016 et s'achèveront en juillet 2018.

Il est apparu opportun, au cours des travaux, de procéder, par ailleurs au renforcement de la charpente du dôme. En effet, cet ouvrage aux portées impressionnantes (17 par 12 mètres) présentait un fléchissement inquiétant. Un avant-projet a donc été établi par Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques, au début de l'année 2017. L'autorisation de travaux a été délivrée en juillet 2017 et le marché dévolu à la fin de l'année.

En parallèle, le fronton qui s'avérait atteint de pathologies graves (fissures et décollement de pierres liés au gonflement des aciers) a fait l'objet de travaux de restauration intégrés aux marchés des différents corps d'état.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
En cours de désignation

**Montant total**  
1,27 M€ TDC

## École nationale supérieure des arts décoratifs, Paris

La verrière « ERASME » de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris située rue l'Ulm, réalisée en 1998 dans le cadre d'un bâtiment neuf, sous maîtrise d'œuvre de Luc Arsène Henry et Philippe Starck, architectes. De nombreuses infiltrations d'eau sont apparues avec le temps, impliquant des réparations sommaires. Le ministère de la Culture, direction générale de la création artistique, a décidé en 2016 de réaliser la rénovation globale de la verrière.

### L'OPÉRATION EN 2017

Le bureau d'études a remis au cours de l'année 2017 son diagnostic, complété par des propositions et des estimations, pour la réfection de la verrière. Parmi plusieurs scénarios, le ministère a retenu celui d'une intervention sur le remplacement du double vitrage et de la grille aluminium de l'ensemble de la verrière, hors zone caillebotis. Sur cette base, l'Oppic a pu lancer une consultation de maîtrise d'œuvre.

## École nationale supérieure d'art de Limoges

L'École nationale supérieure d'art de Limoges, édifiée sous la maîtrise d'œuvre de Nicolas Michelin et Finn Geipel de l'agence LAB.F.AC (Laboratory for Architecture), a été inaugurée en 1994. Le bâtiment est organisé à partir d'une immense halle construite en longueur, dont les éléments porteurs résident dans une structure métallique. À cet espace unitaire dédié aux activités communes, succèdent quatre ateliers dits « pools », disposés en enfilade. Les espaces dévolus au travail, à l'exploration et à l'expérimentation disposent d'un éclairage zénithal grâce à une couverture, presque plane, constituée de modules-cassettes soit opaques, soit transparents avec présence de brise-soleil. Cette toiture couvre environ 5 000 m<sup>2</sup> et sa conception, permettant un éclairage différencié et modulable, est innovante.

Cependant, des désordres, notamment des infiltrations d'eau, ont été constatés depuis plusieurs années, conduisant l'Oppic à faire réaliser entre 2014 et 2015 un diagnostic général de l'état de la couverture. Au vu des résultats de ce diagnostic, des travaux de réfection du clos et couvert et de gestion des eaux pluviales se sont révélés nécessaires.

### L'OPÉRATION EN 2017

La consultation de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection du clos et du couvert a été lancée et le marché a été confié à l'Agence Nicolas Michelin et Associés en octobre 2017.

Les études ont démarré dès le 4<sup>e</sup> trimestre 2017, avec un rendu de l'avant-projet sommaire en janvier 2018. Elles seront menées sur toute l'année 2018.

**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Agence Nicolas Michelin  
et Associés

**Montant total**  
3,4 M€ TDC



## École nationale supérieure d'art de Dijon

L'École nationale supérieure d'art de Dijon est pour partie installée dans l'ancien palais abbatial Saint-Bénigne du 18<sup>e</sup> siècle et pour partie dans un corps de bâtiment adjacent construit à la fin des années cinquante.

### L'OPÉRATION EN 2017

Les précédentes études relatives à la mise en accessibilité à tous les publics de l'école, n'ayant pas pu déboucher sur une mise en œuvre opérationnelle, un nouveau périmètre fonctionnel d'études et de travaux a été lancé conjointement, toute fin 2016, entre l'école, l'Oppic et le ministère de la Culture, direction générale de la création artistique.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
En cours de désignation

**Montant total**  
1,030 M€ TDC

Celui-ci a abouti à une première tranche fonctionnelle d'études et de travaux validée en octobre par le ministère incluant, au-delà des travaux de mise en accessibilité, certaines améliorations fonctionnelles sont attendues. La sélection d'une maîtrise d'œuvre a dès lors été engagée au dernier trimestre 2017.

## École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSA-PLV)

Avec environ 2 300 élèves, l'ENSA de Paris-La-Villette (ENSA-PLV) se situe au premier rang des écoles nationales supérieures d'architecture françaises en termes d'effectifs. L'école est installée depuis 1977 dans les locaux conçus par Michel de Monchy et Samuel Zagury (ancienne usine de vaisselle) au 144 avenue de Flandre à Paris.

### L'OPÉRATION EN 2017

L'insuffisance des surfaces et l'inadaptation des locaux ont conduit le ministère à confier à l'Oppic des études de relocalisation de l'école, dans l'objectif de proposer un nouveau site, d'une superficie nécessaire pour accueillir 2 300 étudiants, 260 enseignants et chercheurs et environ 70 personnels, aisément accessible par les transports en commun et à proximité des établissements universitaires membres de la ComUE HeSam à laquelle appartient l'ENSA-PLV.

Ces études, menées à la fin de l'année 2016 et début 2017, en identifiant les types de sites potentiels et présentant les premiers scénarios financiers

propres à calibrer cette opération, serviront de socle aux décisions qui seront prises par le ministère de la Culture, pour l'avenir du site de l'école.

**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Montant total**  
0,108 M€ TDC



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Montant total**  
0,040 M€ TDC

## École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA-Normandie), Rouen

Au titre d'études préalables, le ministère de la Culture a confié à l'Oppic le pilotage d'une mission d'expertise technique et économique portant sur les conditions de remise en exploitation du petit bâtiment de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie dénommé les Ateliers du parc, œuvre de l'architecte Patrice Mottini.

### L'OPÉRATION EN 2017

Cette mission a permis de constituer une base documentée fiable sur ce bâtiment de 610 m<sup>2</sup> (surface de plancher) construit au 20<sup>e</sup> siècle et livré en 1995 et de procéder, en mobilisant le bureau d'études techniques Egis conseil, à un diagnostic technique.

Il conclut à un état structurel satisfaisant bien que le bâtiment ne soit plus occupé depuis 2003, ni chauffé depuis 2009. En revanche, la plupart des éléments du second œuvre architectural et technique doivent faire l'objet d'une réhabilitation lourde.

La remise en fonctionnement du bâtiment implique des choix relevant de trois thématiques : mise en conformité réglementaire, amélioration thermique et remise à niveau du bâtiment et des équipements.

Ces données serviront de socle aux décisions qui seront prises en 2018 par le ministère de la Culture concernant l'avenir de ce bâtiment et ses conditions d'utilisation.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
BET E.T.C.

**Montant total**  
0,48 M€ TDC

## École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI-Les Ateliers), Paris

L'ENSCI, installée depuis 1982 dans les anciens ateliers du décorateur Jansen situés dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris est la seule école nationale exclusivement consacrée à la création industrielle et plus largement au design d'objets réalisés dans des matériaux à la fois traditionnels et innovants.

Le schéma directeur immobilier du site, en cours d'élaboration, prévoit notamment, la réalisation d'une première phase de travaux jugés urgents en raison de leurs aspects sécuritaires indispensables pour l'exploitation de l'établissement.

### L'OPÉRATION EN 2017

Les travaux ayant été identifiés comme réglementairement urgents concernaient le rétablissement du degré

coupe-feu du magasin de stockage du bois et la création d'un système de ventilation et d'extraction des polluants émis par les machines d'impression numérique 3D et de découpe au laser utilisées par les étudiants. Les études et la consultation des entreprises ont été menées en 2017 en vue d'un démarrage de chantier au début du mois de janvier 2018 et une mise en conformité effective de ces locaux dès la fin du mois de février 2018.

Dans la continuité de cette opération, une seconde intervention de travaux est envisagée, consistant en l'amélioration des systèmes de renouvellement de l'air des ateliers « bois » et « métal » pour laquelle des études de projets ont été réalisées en 2017, pour un démarrage des travaux souhaité pendant la période estivale de 2018.

## École nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSA-Toulouse)

Les locaux de l'École nationale d'architecture de Toulouse (ENSA - Toulouse) ont été construits dans les années 1970 par l'architecte Georges Candilis sur le site du quartier du Mirail. Les locaux actuels ne sont plus adaptés, ni au nombre d'étudiants et de chercheurs, ni à la réalité de l'enseignement et de la recherche délivrés dans l'établissement, ni à son fonctionnement en réseau élargi.

### L'OPÉRATION EN 2017

Après l'étude de plusieurs scénarios d'implantations distincts, l'hypothèse d'un maintien sur le site actuel a été inscrite au CPER 2014-2020 entre l'État et la Région.

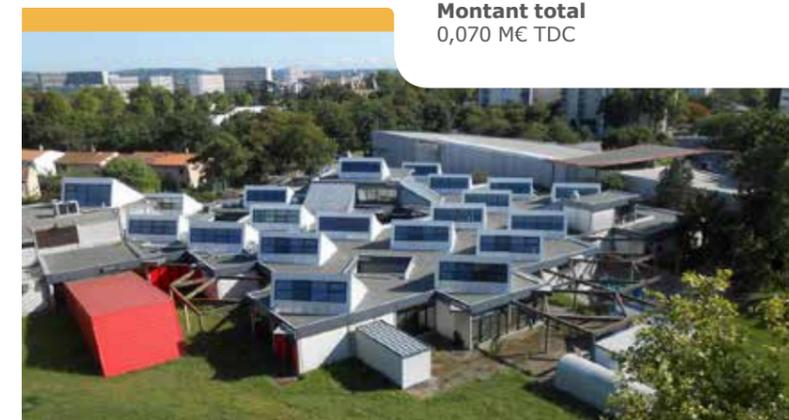
L'année 2017 a permis d'élaborer un dossier de synthèse des données programmatiques, définissant les besoins tant en termes de réhabilitation que d'extension et de construction neuve, pour une présentation du projet en commission ministérielle des projets immobiliers de l'état (CMPI) en

juin 2017. Le dossier de CMPI proposait deux plans de financement, dont l'un, retenu in fine par le ministère, reposant sur une maîtrise d'ouvrage assumée par la Région Occitanie qui permettait notamment de bénéficier de la totalité de sa subvention, sans déduction du montant de TVA afférent.

**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Montant total**  
0,070 M€ TDC





**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Atelier Marc Barani

**Montant total**  
21,3 M€ TDC

## École nationale supérieure de la photographie (ENSP), Arles

L'École nationale supérieure de la photographie (ENSP) est une institution reconnue nationalement et internationalement. Installée depuis sa création en 1982 à Arles dans un hôtel particulier du 18<sup>e</sup> siècle, l'hôtel Quiqueran de Beaujeu, qui appartient à la Ville d'Arles, ses espaces sont aujourd'hui inadaptés à ses besoins et à l'évolution attendue de ses activités.

Afin de répondre à l'évolution des techniques de production des images ainsi qu'à la diversification des besoins de formation des professionnels, l'État a décidé de créer un nouveau bâtiment qui permettra de développer son activité par le biais d'expositions, de conférences et rencontres dans la proximité directe de la Fondation Luma, construite par l'architecte Frank Gehry.

Le groupement de maîtrise d'œuvre, retenu par concours en 2014, l'Atelier Marc Barani a élaboré son projet (de 4 000 m<sup>2</sup>) en fonction de cette proximité, où à la verticalité du projet de

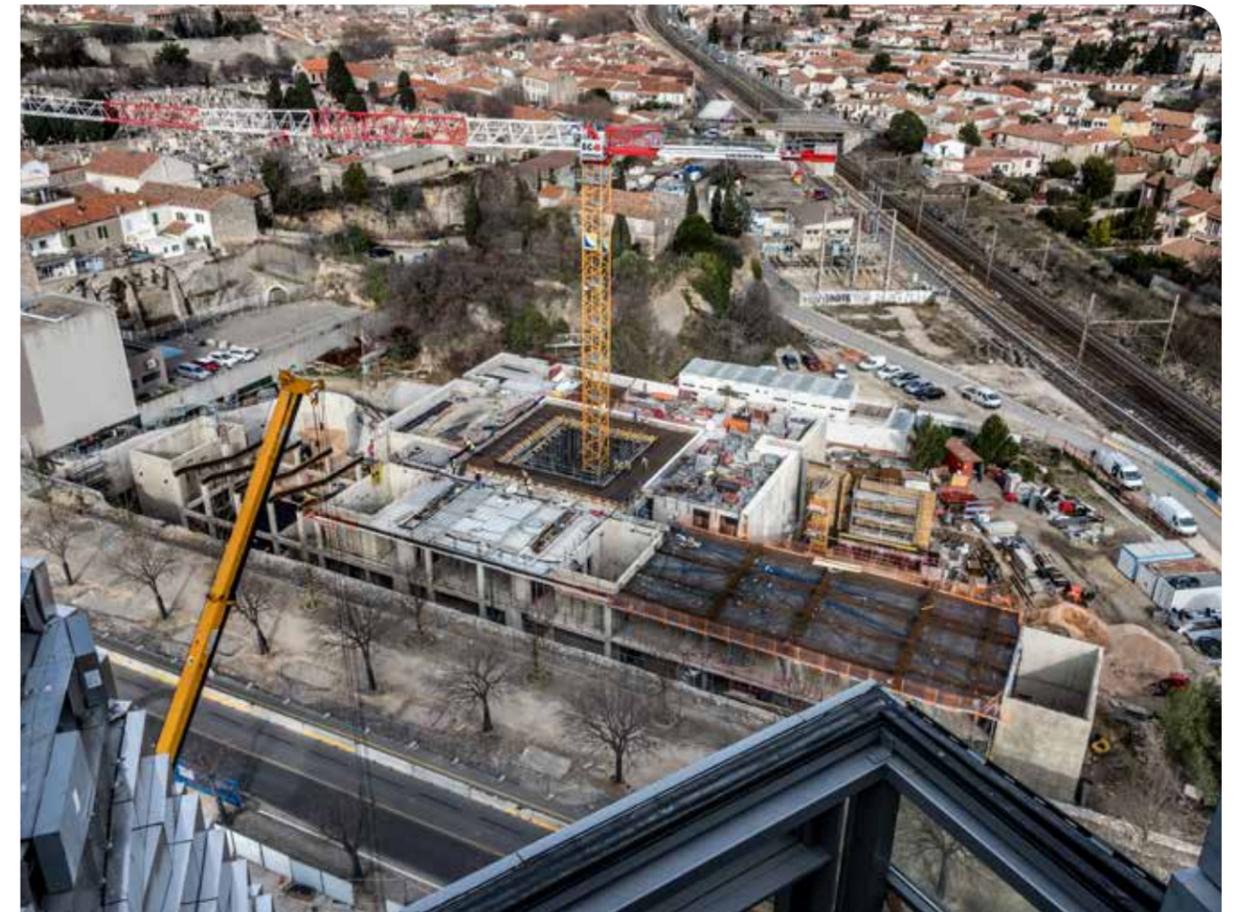
Gehry répond l'horizontalité de l'école. Ce projet bénéficie d'un cofinancement de la Ville d'Arles, de la communauté d'agglomération du pays d'Arles et de la Région PACA.

### L'OPÉRATION EN 2017

L'année 2017 est pleinement consacrée aux travaux, principalement à l'avancement des travaux de gros-œuvre et le traitement d'aléas géotechniques.

La livraison de l'école est envisagée pour la fin du premier trimestre 2019, ce qui permettra les aménagements intérieurs nécessaires à l'école, et son ouverture pour la rentrée scolaire en septembre 2019.

Le comité artistique en charge du 1 % artistique associé à cette construction réuni le 20 octobre 2017 a retenu quatre candidats admis à remettre une offre : groupement Factoid Productions / Raphaël Dallaporta, Nathanaël Abeille, Anne-Valérie Gasc, groupement Olivier Vadrot / Laurent Montaron.



## Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT), Marseille

L'objectif de ce projet vise la relocalisation de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (l'ENSA - M) en centre-ville de Marseille dans le cadre de la création de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires avec l'Institut d'urbanisme régional d'Aix-Marseille Université et l'École nationale supérieure du paysage, antenne de Marseille.

La nouvelle localisation se situe sur l'îlot Aix-Bas de la ZAC Saint-Charles, porte d'Aix, à proximité immédiate du Campus Saint-Charles et de la gare Saint-Charles. Le foncier est porté par l'établissement Euroméditerranée.

Les études d'évaluation et de pré-programmation ont été finalisées en septembre 2015, avec une surface utile stabilisée avec les trois établissements à 9 655 m<sup>2</sup>.

Une convention de mandat études et travaux a été signée en fin d'année 2016 pour un projet essentiellement porté financièrement par l'État / ministère de la Culture mais bénéficiant d'un cofinancement des collectivités locales (Ville, Département, Région, Métropole Aix - Marseille).

### L'OPÉRATION EN 2017

L'année 2017 a été consacrée au concours d'architecture pour retenir quatre groupements de maîtrise d'œuvre admis à participer à la consultation.

Celle-ci a été lancée en février 2017, 124 candidatures ont été reçues. Le premier jury présidé par le préfet de région à Marseille a permis de retenir,

le 28 avril, quatre équipes, dont les mandataires sont les suivants :

- Atelier Barani,
- Aires Mateus e asociados,
- W-Architectures,
- NP2F.

Les offres ont été remises en octobre et le second jury s'est tenu à Marseille le 18 décembre. L'équipe NP2F - architectes mandataires et Marion Bernard - architecte associé a été désignée lauréate par le maître d'ouvrage.

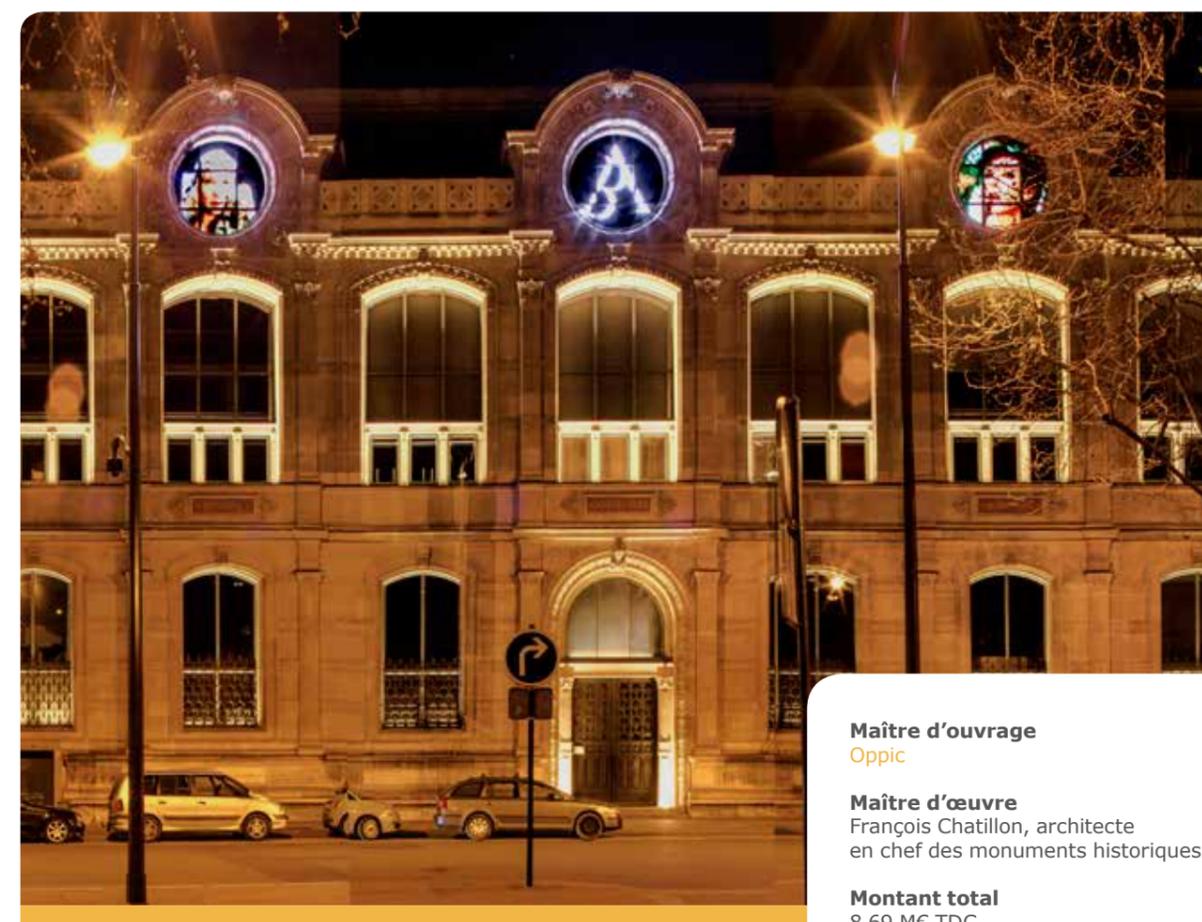
Les études commenceront début 2018, pour une ouverture de l'IMVT envisagée à la rentrée 2022.

**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maîtres d'œuvre**  
NP2F - architectes mandataires et Marion Bernard - architecte associé / Agencement Point Supreme, Odile Seyer & Jacques Lucan

**Montant total**  
45,7 M€ TDC



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
8,69 M€ TDC

## Le site Malaquais, École nationale supérieure des beaux-arts de Paris et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, Paris

Le site de Paris-Malaquais regroupe deux institutions du ministère de la Culture : l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSB-a) et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais (ENSAPM). Il forme un vaste ensemble situé au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés dont les bâtiments datent des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles et même pour certaines parties, du 20<sup>e</sup> siècle. Classé au titre des monuments historiques en 1972, le site se répartit en cinq ensembles bâtis : les bâtiments du Mûrier et la chapelle des Petits-Augustins, le Palais des études, le bâtiment des Loges, le bâtiment Perret et, enfin, les hôtels de Chimay.

Sur le site, l'Oppic conduit pour le compte du ministère un certain nombre d'opérations de restauration

et de mise en conformité dans un objectif de rationalisation et de mutualisation des installations techniques ou réglementaires.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

La première tranche conditionnelle du chantier de restauration de la cour du Mûrier a été réceptionnée en juillet 2017, tandis que la seconde tranche était affermie en avril pour une réception prévue en juin 2018. À l'occasion de cette dernière phase du chantier, des sujétions liées à la présence d'humidité sur les décors peints sont apparues et ont nécessité de revoir le calendrier d'intervention. Les travaux de la restauration des couvertures et verrières du corps central de l'hôtel de Chimay ont quant à eux débuté en avril 2017 en vue de leur réception en février 2018.

Concernant la mise en conformité des systèmes de sécurité-incendie et la création d'un PC sécurité unique, les études de maîtrise d'œuvre, commencées en décembre 2016, ont été menées durant toute l'année 2017. Les demandes d'autorisations administratives ont été sollicitées en septembre.

Enfin, les études, confiées à l'architecte en chef des monuments historiques, sur la reprise des désordres structurels apparus en sous-sol, dans le local de la chaufferie du bâtiment Foch ont été menées en 2017 et les autorisations de travaux obtenues en septembre. La consultation des entreprises a été préparée de manière à ce que le chantier soit mené durant l'intersaison de chauffe 2018, soit de mai à octobre.



INSTITUTIONS



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Paul Barnoud, architecte  
en chef des monuments  
historiques

**Montant total**  
23,26 M€ TDC

## Hôtel national des Invalides, Paris

En 1670, Louis XIV décidait de la création de l'hôtel des Invalides pour accueillir les vétérans de ses guerres. À la fois hospice, caserne, couvent, hôpital et manufacture, l'hôtel est une véritable cité réglementée selon un système à la fois militaire et religieux. À la fin du 17<sup>e</sup> siècle, il abrite jusqu'à 4 000 pensionnaires.

De nos jours, l'hôtel national des Invalides, classé au titre des monuments historiques, est un haut lieu de la mémoire nationale. Près de cinquante organismes y ont leur activité. Parmi eux, l'institution nationale des Invalides, hôpital militaire installé au sud du site, poursuit la vocation première de la fondation, tandis que dans la partie nord, les collections du musée de l'Armée ont remplacé les vétérans du roi.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

La principale opération en cours, en 2017 concerne la restauration des façades, galeries et couvertures de la cour d'honneur. Le parti de restauration propose, pour l'ensemble de la

cour, d'une part la conservation d'une partie de l'état actuel, d'autre part le retour aux dispositions du 17<sup>e</sup> siècle et du début du 18<sup>e</sup> siècle. Les travaux sont scindés en 4 tranches qui correspondent aux 4 angles de la cour. L'avant-dernière phase de l'opération qui concerne l'angle nord-est et dont les travaux ont été menés durant l'année 2017, a été réceptionnée en octobre.

Les travaux de restauration des façades et couvertures nord du pavillon central ont quant à eux été réceptionnés en mai 2017. À l'occasion de ces travaux, il a été constaté que le grand arc était dans un état de conservation et de stabilité préoccupant. La reprise de cet ouvrage a donc fait l'objet, d'une consultation pour attribuer un lot de maçonnerie pierre de taille et un lot sculpture supplémentaires. Cette opération doit s'achever à l'été 2018.

En parallèle, l'Oppic a conduit, sous la maîtrise d'œuvre de Paul Barnoud, la première des deux tranches de la restauration des vitraux de l'église du dôme, dont les travaux ont débuté en juillet 2017.

## Résidences présidentielles

L'Oppic intervient pour le compte du ministère de la Culture sur les sept résidences présidentielles, patrimoine bâti et jardins, réparties sur 3 sites (Élysée, Alma, Versailles) pour conduire en lien avec le service de l'administration et de la conservation des résidences présidentielles des opérations de restauration, des études et des travaux d'entretien. Le montant annuel de la dotation en crédits d'investissement s'élève à 5,12 M€, celui des crédits d'entretien à 1 M€. Un programme prévisionnel sur 5 ans intègre les premières phases du schéma directeur immobilier et des opérations prioritaires de clos et couvert au regard des priorités sanitaires et des études historiques et documentaires. La qualification « opération prioritaire » se justifie soit pour préserver un patrimoine (classé en totalité au titre des monuments historiques) et limiter de ce fait le risque d'augmentation des coûts nécessaires à sa restauration ; soit pour des impératifs de sécurité parce que les travaux n'ont pu être faits ; soit pour remettre en valeur les grands salons et leurs décors intérieurs. Quelle que soit la taille de l'opération, intervenir sur ce patrimoine nécessite un temps d'étude et de préparation important pour s'adapter aux contraintes d'exploitation, anticiper les aléas, tenir les délais et maintenir une qualité de restauration exemplaire.

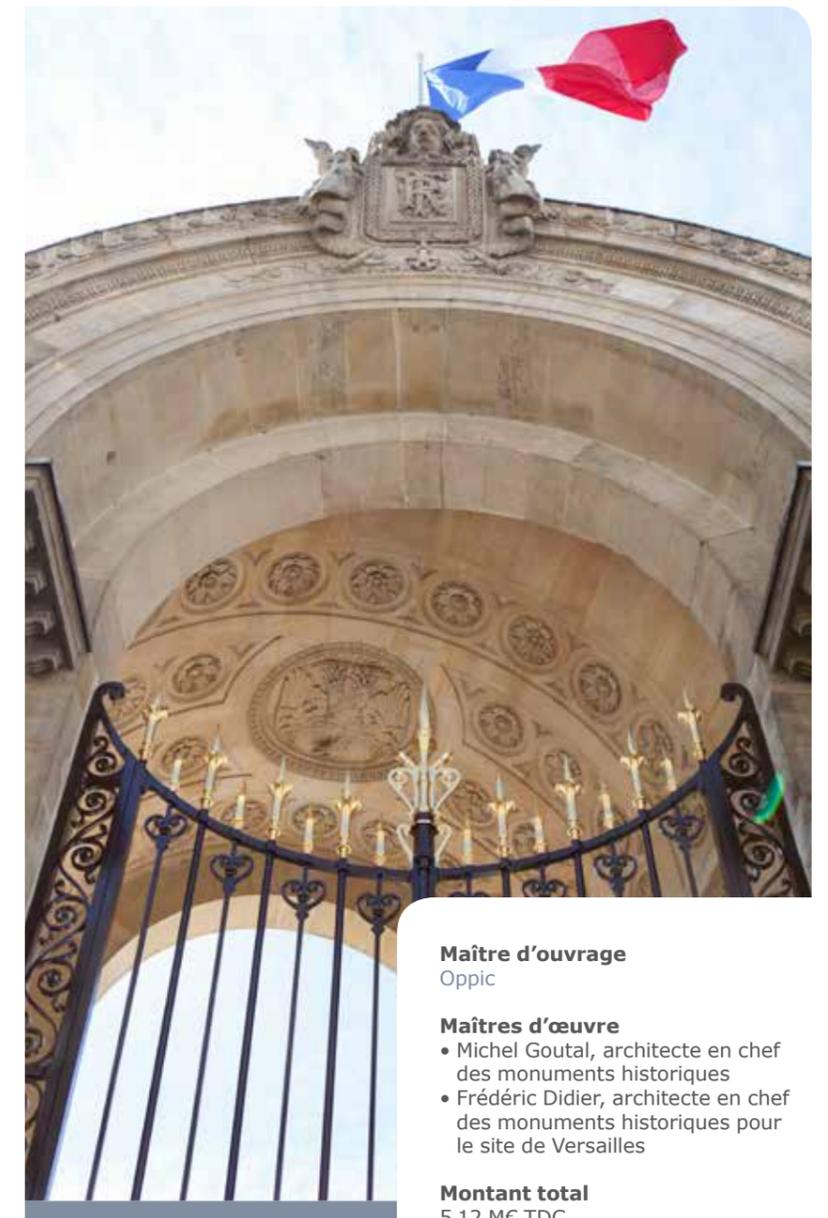
### LES OPÉRATIONS EN 2017

Différentes opérations ont ainsi été conduites au cours de l'année 2017, elles concernent :

La mise en sécurité électrique du premier étage de l'Hôtel d'Évreux ; la restauration du portail d'Honneur de l'Élysée en remplacement d'un portail provisoire mis en place en 2013 qui a permis une première amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et piétons. La première phase de restauration des cheminées de

l'Hôtel de Marigny, sous filet depuis 2008 a également été lancée. Des travaux de conservation curative de l'aile ouest du pavillon de la Lanterne à Versailles, ainsi que les travaux de restauration des toitures et des cheminées du 14 rue de l'Élysée ont été réalisés.

Des études ont été menées par ailleurs pour la restauration des toitures de la maréchalerie à l'Alma ainsi que pour la restauration du salon des aides de Camps, qui fait partie des pièces de réception de l'Hôtel d'Évreux, chantier prévu en 2018.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maîtres d'œuvre**

- Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques
- Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques pour le site de Versailles

**Montant total**  
5,12 M€ TDC

## Val-de-Grâce, Paris

La reconstruction de l'abbaye du Val-de-Grâce et de son église fut confiée par Anne d'Autriche à François Mansart en 1644 et achevée en 1662 sous la direction de Pierre Le Muet et Gabriel Le Duc. Les travaux de décors sculptés et de second œuvre, quant à eux, s'achevèrent avec la réalisation de la grande porte en 1666. En 1790, l'abbaye fut fermée et conservée comme « monument d'architecture ». L'ensemble des bâtiments abbatiaux a été classé au titre des monuments historiques en 1862.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

En 2017, plusieurs opérations ont été menées en parallèle :

Les travaux de restauration de la façade ouest de l'église, initiés en 2015 et réceptionnés en décembre 2016, ont été achevés.

Les travaux de restauration du pavillon nord-est du cloître, dit pavillon Anne

d'Autriche ont démarré. L'opération consiste en la reprise des sols en pierres marbrières, dégradés par le gonflement de leur assise en plâtre, mais aussi en la reprise des parements, de la ferronnerie ainsi que la consolidation, en sous-œuvre, du plafond.

Le site a fait également l'objet d'une opération unique en son genre : la restauration et la création de copies des sculptures des anges et des génies de l'église de Philippe de Buyster, réalisées en 1661. Les travaux ont été confiés, début 2017, à 4 ateliers de sculpture qui mettent en œuvre diverses méthodes et savoir-faire patrimoniaux très spécifiques. Ces entreprises sont assistées d'un groupement spécialisé dans le scan et le rendu 3D des sculptures ainsi que d'une société en charge de l'entretien et de la manutention des statues et copies.

Les originaux des sculptures sont destinés à être exposés au public, alors que les copies retrouveront leur fonction d'ornement du dôme et du chevet de l'église.

Enfin, l'architecte en chef des monuments historiques, Stéfan Manciulescu, a réalisé les études d'avant-projet pour la restauration de la façade orientale de l'église et du parquet de la chapelle du Saint-Sacrement.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Stéfan Manciulescu,  
architecte en chef des  
monuments historiques

**Montant total**  
8,82 M€ TDC



**Maître d'ouvrage**  
Conseil économique,  
social et environnemental

**Maître d'ouvrage  
mandataire**  
Oppic

**Maîtres d'œuvre**

- Monument historique :  
Stéphane Thouin, architecte  
en chef des monuments historiques
- Mise en accessibilité :  
Sociétés Archimade (architecte  
mandataire) – ETC (bureau  
d'études techniques)

**Montant total**  
6,82 M€ TDC

## Conseil économique, social et environnemental (CESE), Paris

Le palais d'Iéna aussi connu sous le nom de musée des Travaux Publics est un monument dessiné par Auguste Perret et construit par son entreprise la « société des grands travaux en béton armé ». La construction du musée commence en janvier 1937 et inauguré le 4 mars 1939. Par la suite, sont élevées sur un plan différent, l'aile avenue du président Wilson par l'architecte Vimond en 1962, puis l'aile avenue Albert de Mun par Gilles Bouchez en 1995. Les façades, la rotonde et les parties d'ouvrage édifiées par Perret ont été classées parmi les monuments historiques.

Par convention-cadre de mandat de 2013, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a confié à l'Oppic le soin d'organiser et de conduire les études et les travaux programmés annuellement sur les bâtiments qu'il occupe.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Le CESE souhaite être exemplaire quant à la manière dont il accueille tous les publics et leur permettre l'accès le plus large au palais qu'il occupe. Dans cette optique une opération de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite est conduite par l'Oppic. Durant l'année, les études d'avant-projet ont été menées par les deux maîtrises d'œuvres, l'architecte en chef des monuments historiques, Stéphane Thouin et la société Archimade. Des échanges nourris ont eu lieu avec la conservation régionale des monuments historiques afin de proposer les solutions de mise en œuvre les plus respectueuses du patrimoine, et notamment de l'escalier monumental, tout en étant efficaces pour la mise en accessibilité du Palais d'Iéna.

En parallèle de ces études, l'élaboration d'une visite virtuelle du palais d'Iéna a été confiée à la société HD Media pour mieux donner à comprendre le bâtiment. Enfin, des diagnostics ont été confiés à l'architecte en chef pour les futures restaurations de la salle hypostyle, de la salle des pas perdus et de l'hémicycle.



**Maître d'ouvrage**  
Institut de France

**Maître d'ouvrage  
mandataire**  
Oppic

**Maîtres d'œuvre**

- Auditorium :  
Atelier Barani, architecte
- Mur et fontaine :  
Lefèvre Architectes,  
architecte en chef des  
monuments historiques

**Montant total**  
29,9 M€ TDC

## Institut de France, auditorium André et Liliane Bettencourt, Paris

L'Institut de France a décidé la construction d'un auditorium de 350 places, de salles de réunions et de bureaux permettant d'améliorer l'accueil des colloques, conférences et réunions organisés par l'Institut. Le projet, qui représente une surface de planchers de 2 665 m<sup>2</sup>, est édifié sur la parcelle historique de l'an IV, initialement rattachée au collège des Quatre Nations et affectée pendant deux siècles à des ateliers de frappe de médailles de la Monnaie de Paris.

terminées après la résolution d'un aléa géotechnique découvert fin 2016 nécessitant le renforcement des pieux à réaliser pour ces fondations. Le gros œuvre a pu prendre la suite dans la majorité de l'année avec un enclenchement en fin d'année du clos couvert puis des autres corps d'état.

En parallèle, la rénovation des bâtiments périmétriques, de l'aile des longitudes et du pavillon Leclant, s'est poursuivie.

La procédure de 1 % artistique, destinée à mettre en valeur une création artistique en cohérence avec le projet architectural de Marc Barani a permis de désigner le projet de Laurent Grasso, qui a développé un parcours composé de symboles lumineux en onyx qui seront posés sur les façades.

### L'OPÉRATION EN 2017

L'année 2017 correspond à une année consacrée aux travaux : les fondations du bâtiment auditorium se sont

352 à 355 →

BUREAUX, LABORATOIRES



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Montant total**  
33,9 M€ TDC

## Maison Chapp – Basse-Terre, Guadeloupe

La commune de Basse-Terre a obtenu en 1995, puis renouvelé en 2006, le label « Ville d'art et d'histoire » en raison de son patrimoine bâti, de son architecture et de son environnement naturel. Localisée au cœur de l'espace urbain de Basse-Terre, à proximité de la mairie, se situe la maison Chapp, remarquable bâtisse, inscrite au titre des Monuments Historiques, par arrêté du 2 février 1987. Cet édifice inhabité depuis plus de 25 ans, se dégradait rapidement. La Direction des Affaires Culturelles (DAC) a fait réaliser fin 2008 en urgence des travaux de confortement et de sécurisation.

Cette direction était le dernier service du ministère de la Culture en région à être hébergé dans des locaux relevant du secteur privé. Dans le cadre de ses réflexions pour la recherche d'une relocalisation, la DAC a étudié la faisabilité d'un relogement dans la maison Chapp, dont l'État a fait l'acquisition. Le programme de cette opération porte ainsi sur l'installation de services administratifs de la DAC dans la maison Chapp. Le maître d'ouvrage a par ailleurs souhaité que le bâtiment bénéficie d'une protection antisismique pour des raisons évidentes de sécurité des utilisateurs et ainsi constituer un exemple de bâtiment public patrimonial intégrant la question des séismes.

### L'OPÉRATION EN 2017

Choisi au terme d'une procédure de dialogue compétitif en 2016, le cabinet Explorations Architecture a finalisé en 2017, ses études de projet. L'année 2017 a porté ensuite principalement sur la consultation des entreprises et les négociations avec celles-ci afin de notifier les marchés début 2018. La consultation pour le 1% artistique de l'opération a également été lancée, avec une première réunion du comité artistique le 1<sup>er</sup> décembre 2017.



**Maître d'ouvrage**  
Ministère de la Culture

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Explorations Architecture

**Montant total**  
6,4 M€ TDC

## Projet CAMUS : Quadrilatère des archives et Bons-Enfants, Paris

Le ministère de la Culture a engagé un projet de regroupement de ses implantations immobilières logeant l'administration centrale, dit projet CAMUS. En lieu des 7 implantations actuelles, les services seront regroupés sur les sites de Valois, Bons-Enfants et le quadrilatère des Archives.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

S'agissant du site des Bons-Enfants, situé dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, le ministère a confié fin 2017 à l'Oppic la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs aux réaménagements des espaces communs. Les études préalables s'engageront en 2018.

L'installation d'une partie des services d'administration centrale du ministère de la Culture au sein du quadrilatère des archives dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Paris concerne plus de 300 postes de travail. Les études préalables, destinées à élaborer un programme technique détaillé et à fiabiliser le coût comme le planning des interventions, engagées dès 2016, se sont poursuivies en 2017 avec la finalisation des programmes de consultation des maîtres d'œuvre et l'approbation de la convention de mandat études et travaux. Ce projet stratégique pour le ministère de la Culture s'inscrit dans un contexte plus général d'un plan de mise en valeur du quadrilatère des Archives, qui abrite également historiquement les Archives

nationales. Ce schéma directeur poursuit les objectifs d'amélioration des conditions de travail, des conditions de conservation des collections, des conditions d'accueil du public, la mise en valeur patrimoniale du bâti et l'intégration urbaine pour l'ensemble du quadrilatère.

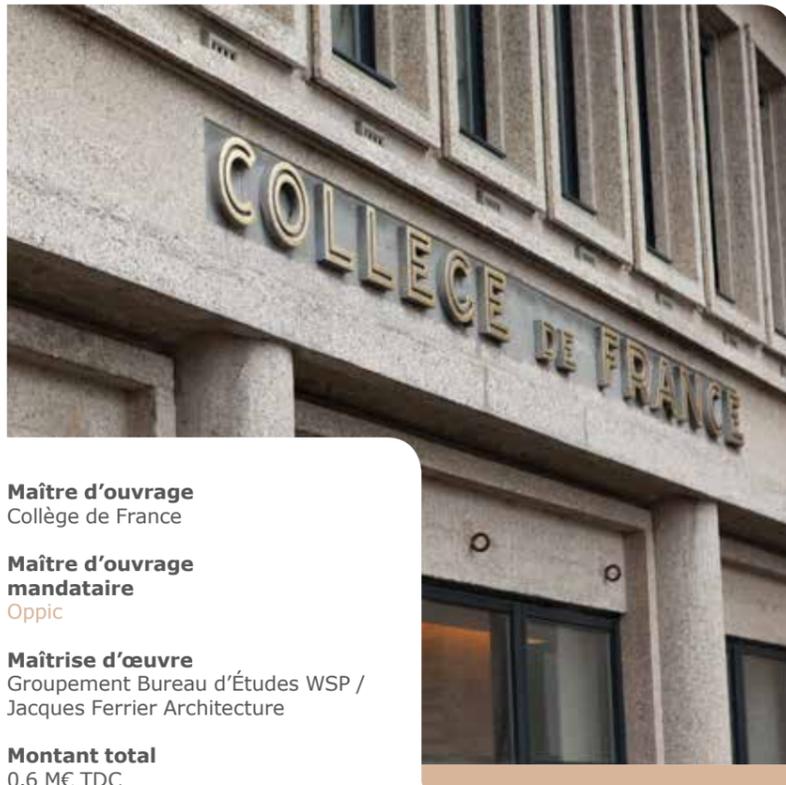
Parallèlement au projet CAMUS, un programme de travaux de modernisation des espaces dédiés aux Archives nationales est également lancé. L'Oppic a été mandaté pour ceux-ci fin 2017, en engageant les études préalables du schéma directeur.

## Collège de France, Paris

Dans la continuité de l'opération générale de rénovation d'une partie des locaux de recherche du Collège de France, l'Oppic a été mandaté pour réaliser la restauration d'une voie d'accès du Collège de France, avec en particulier la restauration de l'étanchéité de la voie par rapport aux locaux techniques situés au-dessous.

### L'OPÉRATION EN 2017

L'année 2017 a permis d'établir avec la maîtrise d'œuvre un mémoire d'intervention fiable pour réaliser la voie et la reprise structurelle grâce à la réalisation de poteaux en sous-sol. La consultation d'entreprise a été fructueuse et permettra la réalisation des travaux début 2018 pour une livraison à l'été.



**Maître d'ouvrage**  
Collège de France

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maîtrise d'œuvre**  
Groupement Bureau d'Études WSP / Jacques Ferrier Architecture

**Montant total**  
0,6 M€ TDC



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Société EGIS, bureau d'études techniques

**Montant total**  
0,75 M€ TDC

## Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), Paris

Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), créé en 1999, est un service à compétence nationale dédié à la préservation et l'étude de l'héritage culturel conservé par les musées de France. Les activités du C2RMF s'articulent autour de deux axes principaux, celui de la recherche scientifique, concernant notamment la connaissance des matériaux constitutifs des œuvres, et celui de la mise en œuvre de stratégies en conservation et restauration du patrimoine des musées à l'échelle nationale.

L'accélérateur grand Louvre d'analyses élémentaires (AGLAE), installé depuis 1988 dans le pavillon de Flore du Louvre, met en œuvre des méthodes d'analyse dérivées par faisceaux d'ions qui possèdent de très bonnes performances, mais sont surtout non destructives.

Cet accélérateur a fait l'objet d'une campagne de modernisation. Le nouvel AGLAE, qui peut désormais fonctionner 24 h sur 24 grâce à un dispositif de stabilisation et d'automatisation réalisé par la société Thales, comprend un système de détection plus sensible et permet d'analyser des matériaux fragiles.

En parallèle à cette campagne de modernisation, le C2RMF a souhaité que l'Oppic rénove et mette en conformité l'espace de manipulation AGLAE.

### L'OPÉRATION EN 2017

Le chantier, démarré en octobre 2016, a été réceptionné en mars 2017. Cette opération a permis non seulement une mise en conformité de l'espace de manipulation AGLAE mais également de répondre à un objectif d'utilisation 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 de l'accélérateur à des fins d'analyse continue.

## Institut national de l'audiovisuel (Ina), Bry-sur-Marne

Établissement public industriel et commercial sous tutelle du ministère de la Culture, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) est chargé de la sauvegarde, de la valorisation et de la transmission du patrimoine audiovisuel et numérique.

L'adaptation du parc immobilier aux nouvelles conditions d'exercice de ses missions et un enjeu du projet culturel industriel et commercial de l'INA.

Le projet immobilier sur le site de Bry-sur-Marne repose sur deux opérations complémentaires :

- Une construction neuve en extension du bâtiment existant dénommé « BRY 1 », d'une surface de 4 000 m<sup>2</sup>, associée à la réalisation d'un parking et à la création d'un nouvel accès au site.
- Un réaménagement partiel du bâtiment « BRY 1 » à opérer en deux grandes phases de travaux.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

L'avenant n°2 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage, présenté au conseil d'administration

de l'Oppic du 15 novembre 2017, a pris acte des évolutions apportées en 2017 aux programmes et aux projets, et des évolutions des calendriers associés.

Pour l'opération de réaménagement, ces évolutions concernent le périmètre de l'opération et des besoins programmatiques notamment s'agissant des aménagements de la zone dédiée aux documentalistes. À ces évolutions s'associe une modification du phasage et des conditions de réalisation des travaux, dorénavant opérés de nuit, pour tous les travaux générant du bruit et/ou des vibrations.

Après finalisation des études de projet à l'été 2017, l'appel d'offres a permis la notification des marchés de travaux en décembre, précédée en septembre, par la notification et le démarrage de la phase de travaux préalables relative au curage et au désamiantage des locaux.

La livraison de la première phase des travaux de réaménagement est fixée en juillet 2018, celle de la deuxième phase en juillet 2021.

Pour l'opération d'extension, les évolutions recouvrent un ajustement des besoins programmatiques du datacenter et ses incidences sur le bâtiment et la création d'un petit

bâtiment dédié au poste de sécurité. A été également actée la prise en compte dans le périmètre de l'opération d'un parking semi-enterré, sous l'emprise de l'extension, et l'aménagement du parvis, dont l'emprise restera propriété de l'INA.

Le développement de la phase projet des études, qui s'est opérée de septembre à décembre 2017, a intégré l'ensemble de ces évolutions. Le plateau du niveau 2 regroupera la majeure partie des unités de traitement technique de l'INA (unité de captation tv et radio, unité audio, unité vidéo...).

Le permis de construire a été déposé en août. L'appel d'offres a été lancé en décembre, en vue de la notification des marchés de travaux en mai 2018, pour une livraison du bâtiment fin mars 2020.



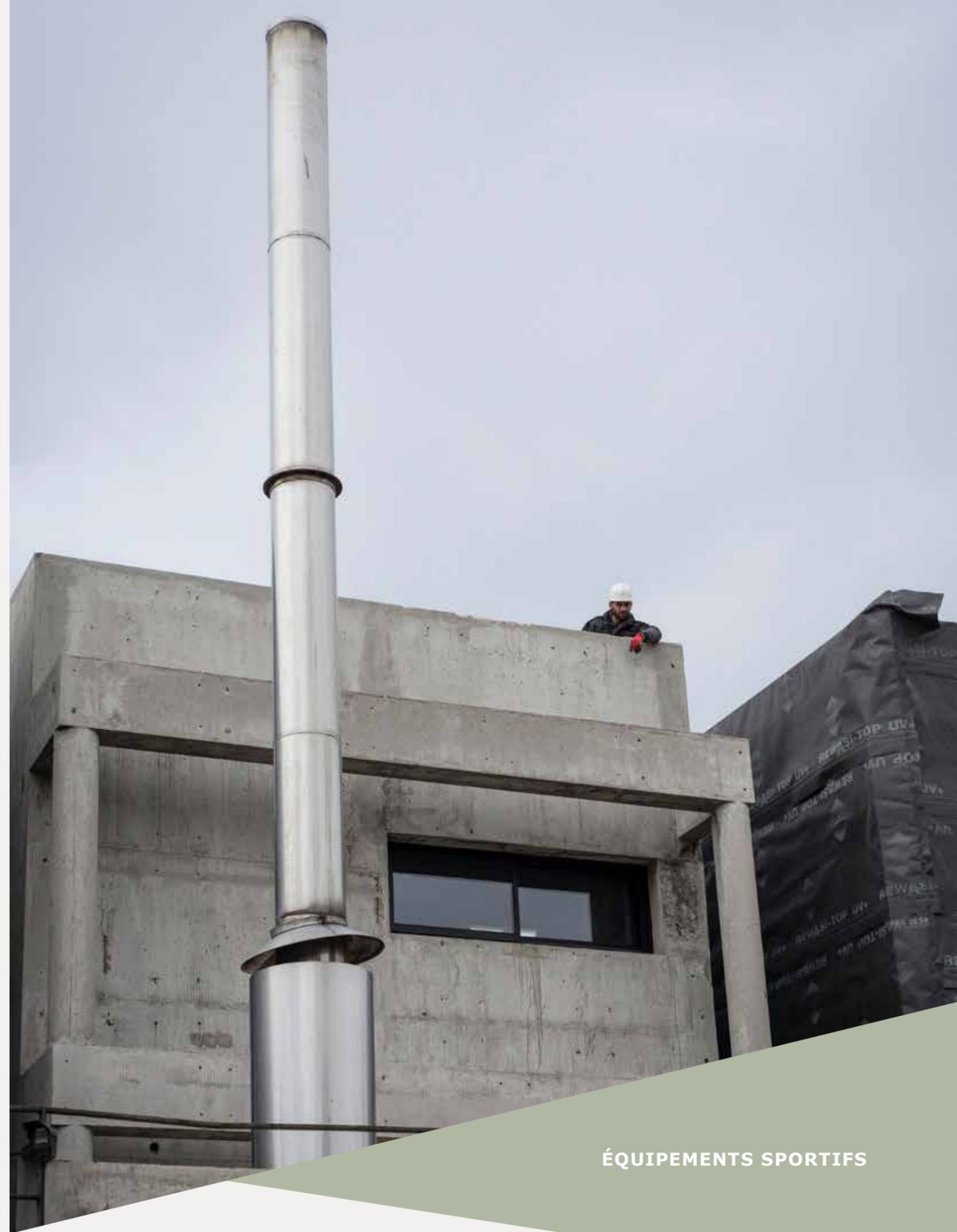
**Maître d'ouvrage**  
Institut national de l'audiovisuel

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

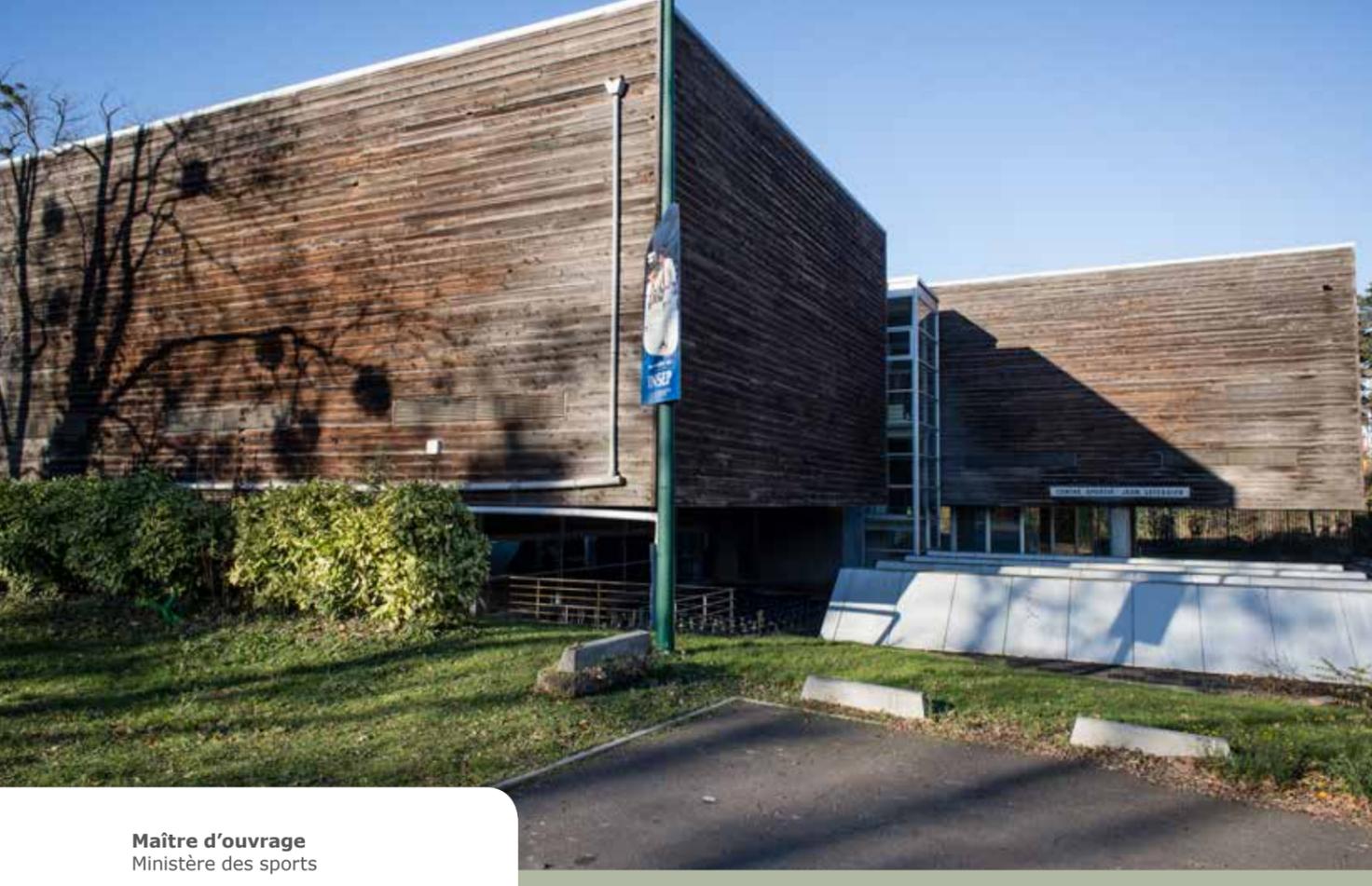
**Maîtrises d'œuvre**

- Réaménagement partiel Bry 1 : h2o Architectes
- Construction d'une extension : Dominique Lyon Architectes

**Montant total**  
30,48 M€ TDC



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



**Maître d'ouvrage**  
Ministère des sports

**Maître d'ouvrage mandataire**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Nomades architectes

**Montant total**  
9,48 M€ TDC

## Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), Paris

L'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) regroupe sur une trentaine d'hectares, au cœur du bois de Vincennes, un ensemble d'installations sportives de haut niveau.

En 2004, le ministère des sports a décidé de lancer un plan ambitieux de rénovation de l'Institut. Il a confié plusieurs missions à l'Oppic afin de l'assister dans la conduite des études préalables à la mise en œuvre du schéma directeur de rénovation et de modernisation de l'Insep. Ce plan distinguait deux zones différentes : les lieux de vie et de formation situés au nord du site, dont la rénovation a été réalisée dans le cadre d'un contrat de partenariat, et les lieux d'entraînement situés au sud dont l'aménagement a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage publique déléguée, essentiellement confiée à l'Oppic.

Ce programme se termine actuellement par :

- l'aménagement des espaces sportifs extérieurs et paysagers de la zone sud-ouest, à savoir le terrain de grands jeux, l'axe historique, les aires de lancer, un parking et la route des sports, ainsi que les abords du bâtiment Letessier ;

- la réhabilitation du bâtiment Letessier qui, construit en 1991-1993 par l'architecte Philippe Gazeau, présente de nombreux désordres – tant d'origine structurelle que liés à une vétusté précoce. Il abritera les locaux de la boxe, du tennis de table et de l'haltérophilie, ainsi qu'un nouvel espace d'hydro-récupération et un espace kinésithérapeute / médecin.

### LES OPÉRATIONS EN 2017

Les travaux du terrain de grands jeux et de ses abords ainsi que l'aménagement de l'axe historique ont été réceptionnés en fin d'année 2017 alors que les travaux se sont poursuivis dans le bâtiment Letessier pour une réception prévue en 2018.

## Manège de Sénarmont, Fontainebleau

Construit en 1807 dans le quartier du Carrousel, ancienne dépendance du château de Fontainebleau, ce manège à la charpente remarquable est classé au titre des monuments historiques. Il abrite aujourd'hui le Centre sportif d'équitation militaire, maison-mère des sports équestres militaires.

Implanté entre l'étang des Carpes et la forêt, le manège Sénarmont est le principal édifice élevé à la demande de Napoléon 1<sup>er</sup> dans l'enceinte du palais de Fontainebleau. Il a été construit selon des dispositions architecturales ambitieuses : sa charpente à la Philibert de l'Orme lui a permis une couverture d'un volume de dimensions exceptionnelles pour l'époque. Les travaux de restauration de l'édifice, initiés en 2015, sont composés de 3 tranches d'une durée d'un an chacune.

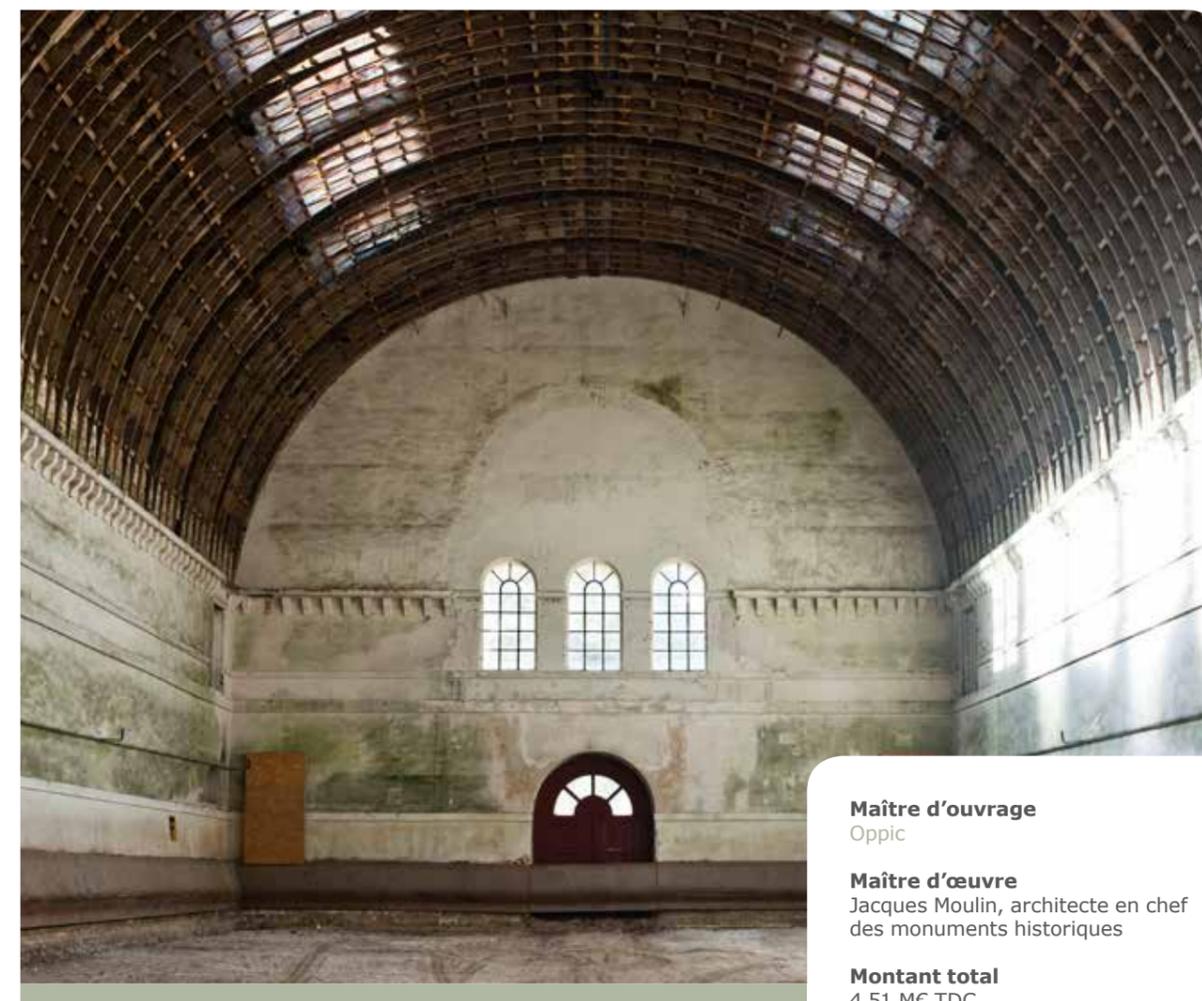
### L'OPÉRATION EN 2017

L'opération en cours concerne la restauration du clos et du couvert du manège de Sénarmont dont la tranche conditionnelle n°1 a été réceptionnée et la dernière tranche affermie en juillet 2017. Ces travaux s'inscrivent dans le prolongement de ceux menés en 2012 sur la façade donnant sur le jardin anglais du domaine du château de Fontainebleau.

Le programme comprend notamment :

- la révision et l'assainissement complet des toitures et maçonneries de la salle du manège ;
- la restauration des couvertures des bas-côtés et du pavillon est, des abords, du mur de clôture et de la cour du manège ;
- la réfection de la tribune est.

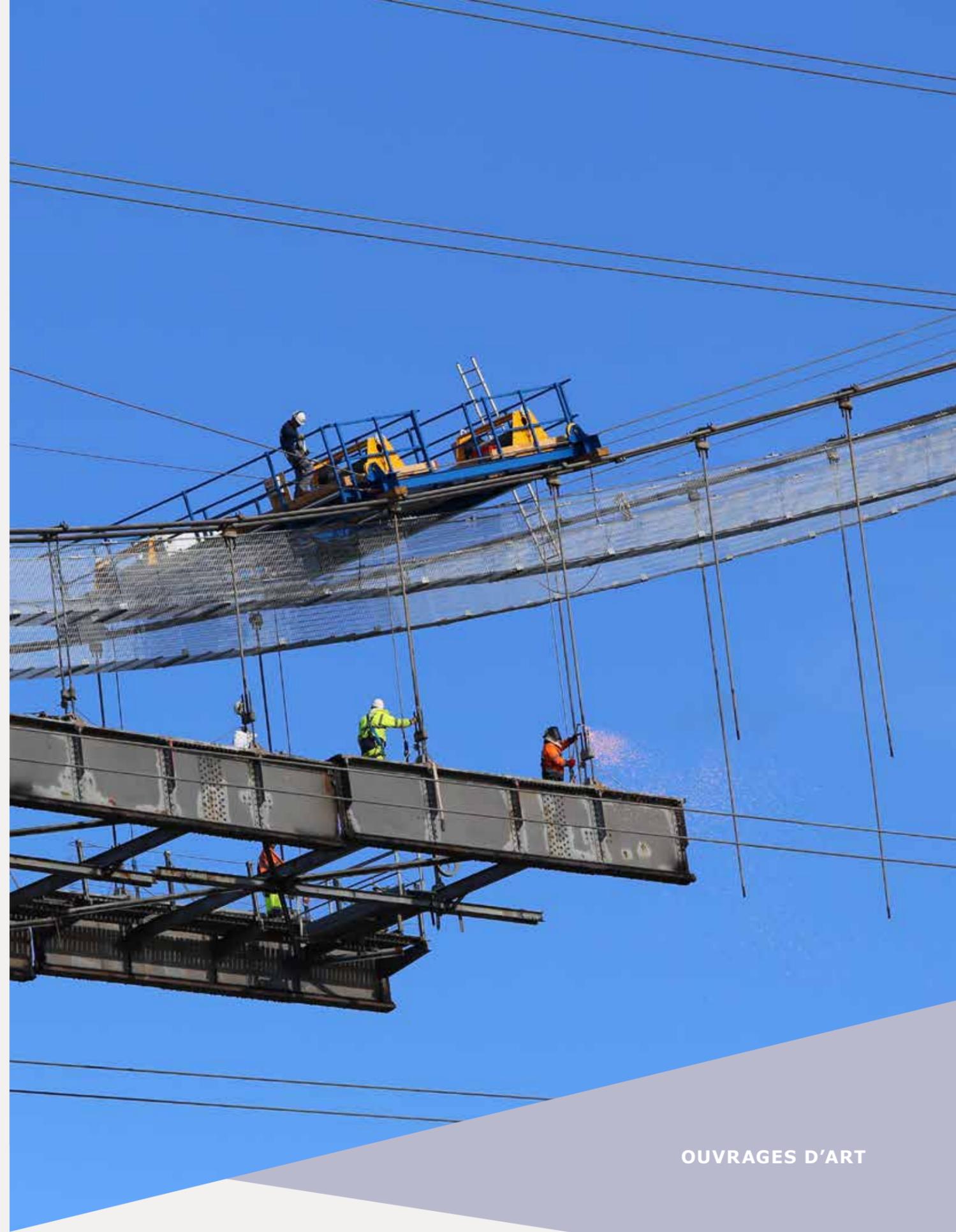
L'édifice sera livré à la fin du mois de juin 2018.



**Maître d'ouvrage**  
Oppic

**Maître d'œuvre**  
Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**  
4,51 M€ TDC



OUVRAGES D'ART

## Pont transbordeur de Martrou, Rochefort

Le pont du Martrou, construit à Rochefort (17) entre 1887 et 1900 par l'ingénieur Ferdinand Arnodin, est le dernier pont transbordeur en France. Abandonné en 1967, il a été sauvé de la ruine en 1976 grâce à son classement au titre des monuments historiques. Une première restauration de l'ouvrage a été conduite entre 1990 et 1994, après une mise en sécurité menée en 1981.

Après les incidences de la tempête Xynthia en 2010 sur le pont, l'État a lancé un ambitieux programme de travaux afin de sécuriser le pont et de le restaurer dans son état initial conformément à l'avis rendu par la commission nationale des monuments historiques le 3 septembre 2012. L'opération consiste :

- en la dépose complète du tablier à âme pleine datant de 1933 et son remplacement par un tablier à treillis de type « poutre raidissante Arnodin » ;

- à la restauration des pylônes ;
- à la suppression des excroissances en béton à l'arrière des massifs d'ancrage maçonnés ;
- au remplacement de l'ensemble des câbles de retenu et de suspension

Compte tenu de la spécificité de l'ouvrage, une large communication et une médiation diversifiée est mise en place autour du projet en lien avec les collectivités locales.

Le chantier, qui a démarré à l'été 2016, est prévu pour une durée globale de 3 ans.

### L'OPÉRATION EN 2017

Les travaux dits préparatoires avec la mise en œuvre des plateformes de travail en pieds et en têtes de pylônes, le montage des deux ascenseurs de chantier, la mise en place des passerelles à câbles et du dispositif de câbles

provisaires ainsi que l'aménagement de la zone de chantier et de la maison du chantier en rive d'Échillais ont été réalisés au premier trimestre 2017.

La dépose du tablier existant par voie fluviale s'est déroulée au printemps et s'est achevée le 8 juillet par un événement public organisé en lien avec les collectivités, marquant la fin d'une étape importante et spectaculaire du chantier.

Le montage du futur tablier sur site a démarré à l'automne et devrait s'achever au printemps 2018. Les travaux de restauration des pylônes ont pu commencer à la fin de l'année 2017 après la mise en place d'échafaudages et se dérouleront durant la première partie de l'année 2018.

#### Maître d'ouvrage

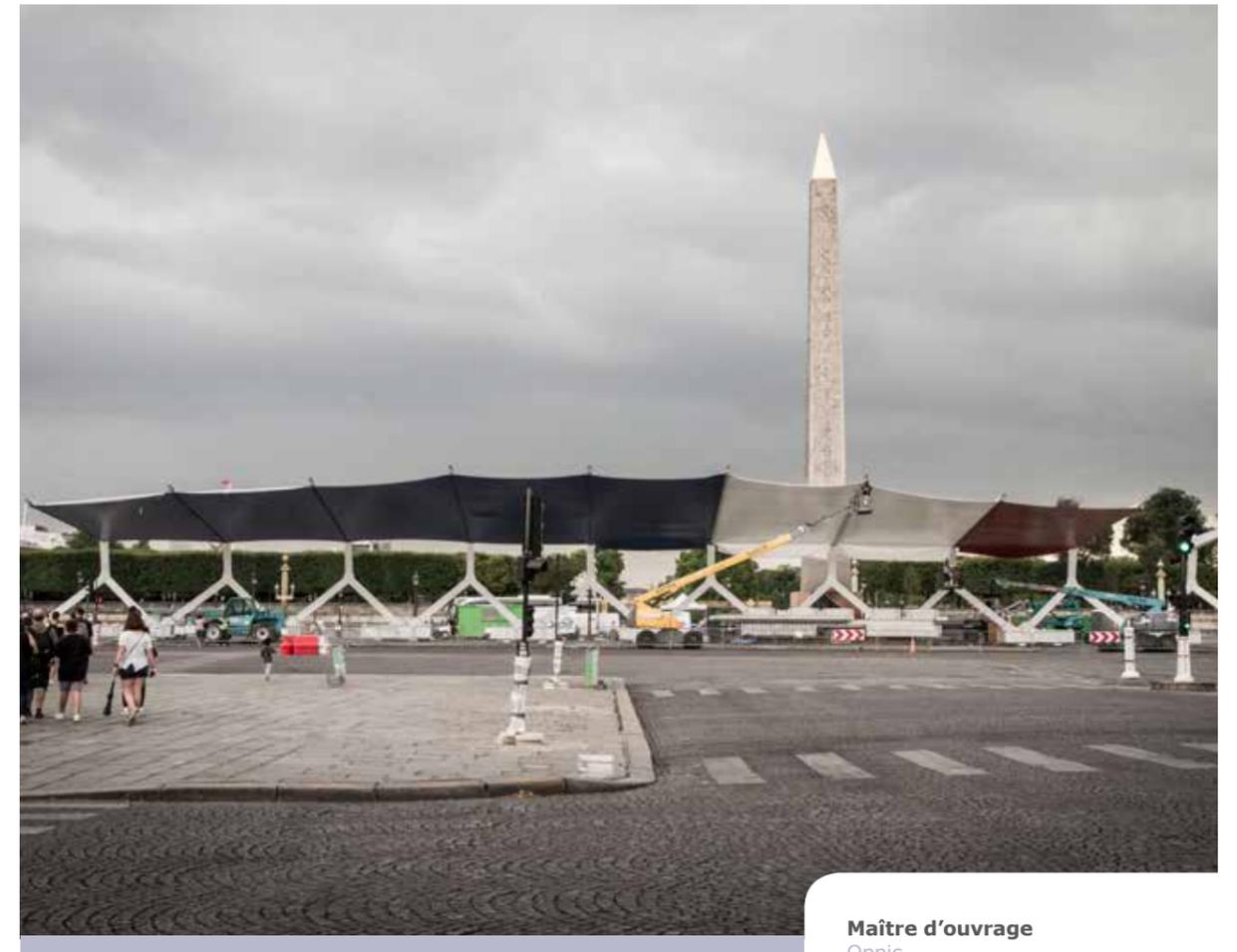
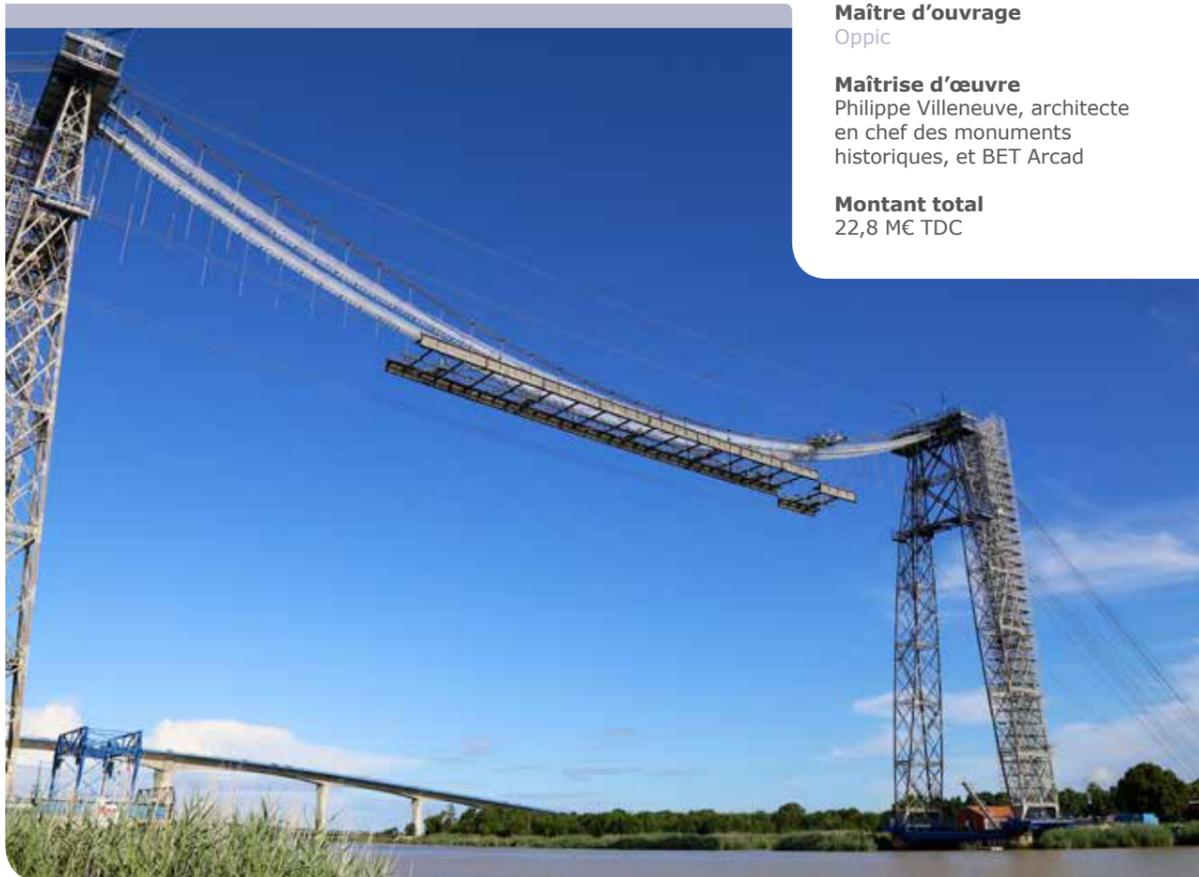
Oppic

#### Maîtrise d'œuvre

Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques, et BET Arcad

#### Montant total

22,8 M€ TDC



## Cérémonie nationale du 14 juillet

Depuis la III<sup>e</sup> République, la France maintient cette particularité d'être l'un des seuls pays au monde qui rende chaque année hommage à ses forces armées lors d'une cérémonie nationale. L'organisation et le montage de l'ensemble des tribunes ont été confiés à l'administration des monuments historiques. Si les tribunes sont toujours les mêmes, chaque 14 juillet reste unique ; c'est une mission qui requiert une planification stricte, une collaboration avec des services exigeants, parmi lesquels ceux de la Présidence de la République, du ministère des Armées, de la Préfecture de Police. Parmi les 26 000 invités du Président de la République accueillis, 1 500 invités prennent place sur la tribune présidentielle conçue en 1990, par la designer Marie-Christine Dorner comme un drapeau géant qui flotte.

### L'OPÉRATION EN 2017

Dès le mois de février, a commencé, avec le retour d'expérience de l'année précédente, un temps de préparation qui a réuni l'équipe de maîtrise d'ouvrage, l'équipe de maîtrise d'œuvre et les entreprises. À l'ordre du jour l'amélioration des opérations récurrentes, les mesures de sûreté, de sécurité et l'anticipation des premières demandes de l'année.

En 2017 l'objectif a été d'informer et d'accompagner de nouveaux interlocuteurs donneurs d'ordre et d'accueillir la nation invitée d'Honneur, les États-Unis d'Amérique, avec un niveau de sécurité particulier.

#### Maître d'ouvrage

Oppic

#### Maître d'œuvre

Gécele Architecture mandataire, Casso et associés co-traitant, GEC Ingénierie co-traitant, Delta Partners co-traitant

#### Montant total

2,4 M€ TDC

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

- Couverture** Sergio Grazia / Agence Brossy. Théâtre national de la danse, Chaillot, salle Gémier.
- 4 - 5** Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue / Oppic. Grand Palais, Palais d'Antin.
- 6** Alexis Paoli / Oppic.
- 7** Sergio Grazia / Agence Brossy. Théâtre national de la danse Chaillot, salle Gémier.
- 8** Jean-Dominique Lamy / Baudin Chateauneuf / Oppic. Pont transbordeur du Martrou, Rochefort.  
**DE GAUCHE À DROITE** : Laurent Blevenec. Site Richelieu • Vincent Baillais. Musée de Cluny • Thierry Ardouin / Tendance Floue / Oppic. École nationale supérieure des Beaux-Arts • Stefan Brion / Opéra Comique • Yoann Fitoussi. Théâtre national de la danse Chaillot, salle Gémier • Sylvie Lerat. Hôtel national des Invalides, JEP.

### I MISSIONS

- 10 - 11** Lisa Ricciotti / Oppic. École nationale supérieure de la photographie, Arles.
- 12 - 13** Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue / Oppic. Château de Versailles, Grands appartements Sud.
- 14** Alexis Paoli / Oppic. Palais Garnier.
- 16 - 17** Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue / Oppic. Château de Versailles, Pavillon Dufour.
- 18** Sophie Chivet / Oppic. Musée d'archéologie nationale, Domaine national de Saint-Germain-en-Laye.
- 19** GAUCHE EGIS. BIM CSI.  
DROITE Agence François Chatillon. Maquette numérique Grand Palais
- 20** Alexis Paoli / Oppic. Palais Garnier.
- 21** Thierry Ardouin / Tendance Floue / Oppic. Anges de l'église du Val-de-Grâce.

- 24** HAUT h2o Architectes – Snøhetta. Image concours musée national de la Marine.  
BAS Agence Canal, Patrick Rubin. Image concours BPI.
- 25** Séquence production. Centre de conservation et d'étude de Lorraine, Metz.

### II ORGANISATION

- 26** Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue / Oppic. Grand Palais, Palais d'Antin.
- 28** Caroline Rose / Oppic. Hôtel national des Invalides.
- 30 - 31** Alexis Paoli / Oppic. Nouvel accueil du musée de Cluny.
- 32 - 33** Thierry Ardouin / Tendance Floue / Oppic. Décors de la chancellerie d'Orléans.

### III OPÉRATIONS

- 34 - 35** Pascal Aimar / Tendance Floue / Oppic. École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand.
- 40 - 41** Thierry Ardouin / Tendance Floue / Oppic. Cérémonie nationale du 14 juillet.
- 42** Lisa Ricciotti / Oppic. ENSP Arles.

### MUSÉES

- 49** Alexis Paoli / Oppic. Nouvel accueil du musée de Cluny.
- 50** Sophie Chivet / Oppic. Musée des arts décoratifs.
- 51** Stéphane Ruchaud / MNAAG. Musée national des arts asiatiques Guimet • Caroline Rose / Oppic. Musée des plans et reliefs.
- 52** Sophie Chivet / Oppic. Hôtel de Mailly-Nesle. Agence Marie-Suzanne de Ponthaud. Musée d'Orsay.
- 53** Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue / Oppic. Centre National d'Art et de Culture, Georges Pompidou.
- 54 - 55** Alexis Paoli / Oppic. Nouvel accueil du musée de Cluny.

- 56** Thierry Ardouin / Tendance Floue / Oppic. Palais de la Porte Dorée.  
Alexis Paoli / Oppic. Parvis bas Palais de Tokyo.
- 57** Sébastien Dondain / MnM. Musée national de la Marine.
- 58** Pascal Aimar / Tendance Floue / Oppic. Cité des sciences et de l'industrie.
- 59** Gomez Pulido / Migt. Muséum national d'histoire naturelle.
- 60** Patricia Lecomte / Oppic. Port-Royal des Champs.
- 61** Luc Boegly / Oppic. Musée Nissim de Camondo. Adrien Chevrot / Jeu de Paume. Jeu de Paume.

### CHÂTEAUX, DOMAINES, MANUFACTURES

- 63** Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue / Oppic. Château de Versailles, Grands appartements Sud.
- 64 - 65** Gilles Coulon / Tendance Floue / Oppic. Château de Fontainebleau.
- 66** Frédéric Furgolles / Oppic. Cité de la céramique, Sèvres. Pascal Aimar / Tendance Floue / Oppic. Château de Vincennes.
- 67** Sophie Chivet / Oppic. Musée d'Archéologie nationale, Domaine national de Saint-Germain-en-Laye. Mobilier national. Manufacture de Beauvais.
- 68** Patricia Lecomte / Oppic. Musées et domaine nationaux du Palais Impérial de Compiègne.
- 69** Sophie Chivet / Oppic. Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau. Jean-Christophe Ballot / Oppic. Musée national de la Renaissance, Château d'Ecouen.
- 70 - 71** Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue / Oppic. Château de Versailles, Grands appartements Sud, château d'eau.
- 72** Sophie Chivet / Oppic. Palais Royal.
- 73** Alexandre Soria / Léon Grosse. Palais de Chaillot. Patricia Lecomte / Oppic. Mobilier national.

### LIEUX DE SPECTACLES, D'ÉVÉNEMENTS, D'EXPOSITIONS

- 75** Stefan Brion / Opéra comique.
- 76** Alexis Paoli / Oppic. Opéra Garnier. DR. Zénith de Paris.
- 77** DR. Ircam • Luc Boegly / Oppic. Centre national de la danse.
- 78** Sergio Grazia / Agence Brossy. Théâtre national de la danse Chaillot, salle Gémier.
- 79** Alexandre Soria / Léon Grosse. Palais de Chaillot. Sergio Grazia / Agence Brossy. Théâtre national de la danse Chaillot, salle Gémier.
- 80** Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue / Oppic. Grand Palais, Palais d'Antin.
- 81** LAN, architecte.
- 82 - 83** Stefan Brion / Opéra-Comique.

### BIBLIOTHÈQUES

- 85 - 86 -** Jean-Christophe Ballot / Oppic /  
**87 - 88** BnF. Quadrilatère Richelieu.
- 89** Agence Canal architecture, Patrick Rubin.

### RÉSERVES DE COLLECTIONS ET ARCHIVES

- 91** Sequence Productions / Oppic. Centre de conservation et d'étude de Lorraine.
- 92** Thierry Ardouin / Tendance Floue / Oppic. Décors de la chancellerie d'Orléans.
- 93** Gilles Raynaldy / Oppic. Archives nationales Pierrefitte-sur-Seine • Y. Bourgeois / Musée national de la Marine. Centre de conservation de Dugny.
- 94** DR. ANOM • DR. ANMT
- 95** Nathalie Darbellay / Oppic. Bois d'Arcy
- 96** Sequence Productions / Oppic. Centre de conservation et d'étude de Lorraine.
- 97** DR. Cnap Pantin • Nathalie Darbellay / Oppic. Fort de Saint Cyr.
- 99** Lisa Ricciotti / Oppic. ENSP Arles.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 100** Caroline Rose / Oppic. École militaire. Pascal Lemaître / SNT. École nationale supérieure des arts décoratifs.
- 101** Marie-Pierre Saunier / ENS Limoges • DR. ENSA Dijon
- 102** DR. ENSA-PLV • DR. ENSA de Normandie, atelier du parc.
- 103** DR. ENSCI-Les Ateliers • DR. ENSA Toulouse.
- 104** Marc Barani, architecte. ENSP Arles
- 105** Lisa Ricciotti / Oppic. ENSP Arles.
- 106** Np2F. IMVT.
- 107** Thierry Ardouin / Tendance Floue / Oppic. ENSBA Paris.

### INSTITUTIONS

- 109** Jean-Christophe Ballot / Oppic. Hôtel d'Evreux.
- 110** Caroline Rose / Oppic. Hôtel national des Invalides.
- 111** Sophie Chivet / Oppic. Hôtel d'Evreux.
- 112** Thierry Ardouin / Tendance Floue / Oppic. Val de Grâce • Romain Secco / Oppic. CESE.
- 113** Marc Barani, architecte. Institut de France.

### BUREAUX, LABORATOIRES

- 115** Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue / Oppic. Musée de l'Homme.
- 116** Thierry Ardouin / Tendance Floue / Oppic. Archives nationales Paris.
- 117** Explorations architecture. Maison Chapp.
- 118** Sophie Chivet / Oppic. Collège de France. Jean-Louis Bolloc / C2RMF.
- 119** Frédéric Furgolles / Oppic. INA.

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- 121 - 122** Pascal Aimar / Tendance Floue / Oppic. INSEP.
- 123** Gilles Coulon / Tendance Floue / Oppic. Manège de Sénarmont.

### OUVRAGES D'ART

- 125 - 126** Jean-Dominique Lamy / Baudin Chateauneuf / Oppic. Pont du martrou, Rochefort.
- 127** Thierry Ardouin / Tendance Floue / Oppic. Cérémonie nationale du 14 juillet.

- 22 - 23** **1** • Gilles Coulon/Oppic. Château de Fontainebleau  
**2** • Lisa Ricciotti/Oppic. École nationale supérieure de la photo, Arles **3** • Sequence Productions/Oppic. Centre de conservation et d'étude de Lorraine  
**4** • Patrick Tourneboeuf/Tendance Floue/Oppic. Château d'eau, Château de Versailles **5** • Thierry Ardouin/Tendance Floue/Oppic. Restauration des balcons, Pavillon Marsan **6** • Alexi Paoli. Palais de Tokyo  
**7** • Frédéric Furgolles/Oppic. INA **8** • Jean-Christophe Ballot/BnF/Oppic. Quadrilatère Richelieu **9** • Jean-Dominique Lamy/Baudin Chateauneuf/Oppic. Pont transbordeur du Martrou, Rochefort  
**10** • Thierry Ardouin/Tendance Floue/Oppic. Décors de la chancellerie d'Orléans **11** • Thierry Ardouin/Tendance Floue/Oppic. Décors de la chancellerie d'Orléans **12** • Jean-Christophe Ballot/BnF/Oppic. Quadrilatère Richelieu, salle Labrouste  
**13** • Jean-Christophe Ballot/BnF/Oppic. Quadrilatère Richelieu, salle Labrouste **14** • Patrick Tourneboeuf/Tendance Floue/Oppic. Château de Versailles, grands appartements sud **15** • Jean-Christophe Ballot/BnF/Oppic. Quadrilatère Richelieu, salle Labrouste  
**16** • Patricia Lecomte/Oppic. Mobilier National  
**17** • Thierry Ardouin/Tendance Floue/Oppic.

1			2	3	4	5
6	7	8	9	10		11
			12	13	14	15
				16		
17	18	19	20	21	22	
	23					

Val-de-Grace **18** • Thierry Ardouin/Tendance Floue/Oppic. Restauration des décors de la Chancellerie d'Orléans **19** • Sergio Grazia/Agence Brossy. Théâtre national de la danse Chaillot, salle Gémier **20** • Thierry Ardouin/Tendance Floue/Oppic. Val-de-Grace **21** • Sophie Chivet/Oppic. Palais Royal **22** • Jean-Christophe Ballot/Oppic. Hôtel d'Evreux **23** • Gilles Coulon/Tendance Floue/Oppic. Manège de Sénarmont

DIRECTION DE LA PUBLICATION **Clarisse Mazoyer**  
Présidente

**Diane Pouget**  
Directrice générale

**Cécile Favarel-Garrigues**  
Secrétaire générale

COMMUNICATION **Sylvie Lerat**  
Responsable de la communication

CONCEPTION / RÉALISATION [agencezebra.com](http://agencezebra.com)

ISSN 2118-027X

ACHEVÉ D'IMPRIMER Atelier Nory  
Juillet 2018



**L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture**

30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS  
Tél. 01 44 97 78 00 • Fax 01 44 97 79 00

[www.oppic.fr](http://www.oppic.fr)